

## 10 - Compte Administratif 2014 - Rapport de présentation

**M. FOUSSERET, Maire, Rapporteur :** Le Budget Primitif 2014 a été adopté le 17 avril 2014 au lendemain des élections municipales qui se sont déroulées les 23 et 30 mars 2014.

C'était un **budget de transition**, inscrit dans le cadre posé par le débat d'Orientations Budgétaires de février 2014. Il intégrait les principaux arbitrages retenus par la précédente équipe municipale fin 2013. Il en reprenait les choix stratégiques, budgétaires et financiers, dont celui de poursuivre pour l'année 2014, **la non-augmentation des taux de fiscalité**. Il permettait aussi de dégager les moyens nécessaires à **la poursuite du programme d'investissement** de la Ville, avec la livraison d'une série de grandes réalisations prévues pour la fin du mandat 2008-2014. Enfin, le budget 2014 permettait d'initier une série de **nouveaux projets**, dont à titre d'exemple le démarrage de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée 2014/2015.

L'ensemble de ces réalisations s'inscrivait dans un **cadre budgétaire confirmé**, nécessitant de nouveaux efforts de gestion pour préserver les équilibres financiers de la Ville et conserver des marges de manœuvre pour l'avenir.

**Le Compte Administratif 2014, qui présente les résultats de l'exercice écoulé, montre que ces objectifs ont été atteints ;** la Ville s'inscrit dans la trajectoire qui a été fixée, les charges supplémentaires supportées par la Ville en 2014 étant une nouvelle fois couvertes par **les efforts de gestion et d'optimisation réalisés, sans pénalisation de nos équilibres financiers**.

Budget de transition car marqué par le passage de la mandature 2008-2014 à celle de 2014-2020, le budget l'était aussi et surtout car **il s'inscrivait à l'articulation de deux approches des finances publiques**. En effet, le BP 2014 tenait compte d'une première série de mesures nationales issues du Pacte de Confiance et de Responsabilité proposé par le Gouvernement aux Collectivités Locales à la mi-2013, reprises dans la Loi de Finances 2014.

**Ainsi s'amorçait un changement radical d'approche des budgets locaux au motif de la participation demandée à tous les acteurs économiques au redressement des comptes publics.** Les choix essentiels de l'Etat, impératifs et trop longtemps différés par l'augmentation régulière de l'endettement public, ont commencé dès 2014 à impacter nos budgets. La montée en charge se constate notamment au travers des objectifs de la loi de financement pluriannuelle adoptée par le Parlement pour 2015-2017. Pour les Collectivités Locales, même si elles ne sont que très marginalement responsables des déficits et de l'endettement public, cela a désormais plusieurs conséquences : la baisse programmée de leurs recettes au travers notamment de la réduction des dotations de l'Etat, mais aussi la réforme de la péréquation (laquelle est à mettre en perspective avec d'autres projets : la réforme de la fiscalité locale, celle de l'intercommunalité et du paysage institutionnel local).

Ainsi 2014 marquait la première étape de changements extrêmement importants qui nous obligent progressivement à **revoir nos modes d'intervention, nos relations avec nos partenaires, mais aussi plus largement le périmètre et les conditions d'exercice du service public municipal**. Ces questions, qui se posent bien au-delà du seul cas de la Ville de Besançon, sont essentielles. Elles nous interpellent en 2015 sur les priorités de nos politiques et sur la déclinaison de notre plan de mandat. Elles rendent l'exercice de programmation et d'anticipation plus complexe mais aussi encore plus important. Elles nous obligent enfin à raisonner dans un contexte où l'argent public est devenu désormais plus rare, donc plus précieux.

Cet exercice de responsabilité n'est pas une nouveauté. Nous l'avons dit en 2014 et en 2015 : **la Ville a une situation budgétaire et financière saine, qui est le résultat d'une stratégie mesurée et équilibrée, de choix transparents et exigeants posés et régulièrement actualisés depuis 2001**.

La recherche de l'économie a toujours été constante, ne serait-ce que parce qu'un euro prélevé se doit de profiter au maximum au développement de la Ville et à la qualité des services offerts aux Bisontins. Même si les contraintes des finances publiques sont plus prégnantes, la Ville peut compter sur ses atouts pour s'adapter à ce nouveau paradigme, avec rigueur et volontarisme.

**La présentation des résultats du Compte Administratif est détaillée dans le présent rapport selon le plan suivant :**

- I/ Le contexte national et local en 2014**
- II/ Les principales réalisations du budget 2014**
- III/ Les données budgétaires du CA 2014**
- IV/ Les principaux postes du budget principal**
- V/ Les budgets annexes.**

## **I/ Le contexte national et local en 2014**

### **1. La situation économique et des finances publiques**

#### **1.1. Une situation économique encore incertaine**

**Le Budget Primitif 2014 avait été construit dans un contexte économique incertain.**

**Le rapport économique, social et financier annexé à la Loi de Finances 2014**, faisait état de légers signes de reprise, après une crise persistante, particulièrement marquée en 2011 et 2012. Il soulignait que l'année 2013 pouvait représenter un point de retournement, avec un rebond de l'activité possible au deuxième trimestre. Tirées par une éclaircie dans la zone euro, les exportations de biens et services avaient en effet soutenu la production, notamment industrielle et la demande intérieure avait commencé à se raffermir. Au vu de ces éléments, les conjoncturistes tablaient sur une légère reprise en 2014. La Loi de Finances 2014 se basait sur cette analyse, avec une prévision de croissance de + 0,1 % en 2013 et de +0,9 % en 2014. Le scénario macroéconomique de base prévoyait en effet la poursuite de l'amélioration de l'environnement international de la France permettant une accélération progressive de la demande mondiale.

Si la croissance du PIB s'est finalement élevée à + 0,4 % en 2013, comme en 2012, **la situation économique en 2014 a mis du temps à se clarifier** et les incertitudes sont restées réelles jusqu'à la fin de l'année. Ainsi, en mars 2014, l'OFCE, tout en notant le mouvement positif du PIB en 2013, émettait des doutes quant à la capacité de la France à transformer ces signaux, pour certains contradictoires, en véritable reprise.

Ainsi, en mars 2014, l'INSEE notait que si la zone euro retrouvait «un peu de tonus», le profil d'activité de la France pourrait ne pas être régulier en 2014, avec des aléas forts, d'une part en lien avec le climat des affaires, qui restait inférieur à sa moyenne de long terme, mais également avec des incertitudes sur la reprise de l'investissement, notamment dans le secteur de la construction, et sur la consommation des ménages.

**Si le premier trimestre a montré une certaine atonie, le printemps 2014 a ouvert la voie à un léger rebond.** En France, comme dans la zone euro, la reprise de l'activité est restée toutefois modeste car des freins persistants ont continué d'en limiter l'ampleur. Ainsi, même si le pouvoir d'achat des ménages s'est amélioré progressivement, le retour de la confiance peine à s'installer et est encore insuffisant pour la relance des investissements. En juin 2014, la croissance du PIB 2014 était prévue à 0,7 % par l'INSEE, avec un aléa fort, la trajectoire de l'inflation. En effet, le scénario retenu supposait que le retour de la croissance dans la zone euro permette une stabilisation de l'inflation, pour permettre d'une part la bonne conduite des politiques économiques, les ajustements de compétitivité et d'autre part la réduction des déficits publics.

**Cet aléa est resté fort tout au long de l'année, avec un indice des prix à la consommation de 0,5 % en 2014, et a différé l'amorce de la reprise à la fin de l'année 2014**, où les différents freins ont commencé à se lever. En septembre 2014, le taux de croissance du PIB a ainsi été revu à 0,4 %. En 2014, les dépenses de consommation des ménages ont progressé modérément en fin d'année (+ 0,2 % au quatrième trimestre, après + 0,3 % au troisième trimestre). Le commerce extérieur a soutenu la croissance du PIB : + 0,1 point après - 0,2 point. En moyenne sur l'année, si la production totale a progressé de 0,6 % après une hausse de 0,5 % en 2013, elle est restée variable selon les secteurs: une amélioration dans l'industrie manufacturière et dans les services marchands, tandis que la baisse s'est poursuivie dans le secteur de la construction.

Les signaux favorables se sont confirmés progressivement, et **même si la croissance 2014 est restée au final modérée (de + 0,4 % au même niveau que 2012 et 2013), les bases de la reprise semblent bel et bien posées, avec la perspective pour 2015, d'une embellie sur l'activité et le pouvoir d'achat des ménages et une orientation plus favorable du climat des affaires.**

**L'acquis de croissance pour 2015 serait supérieur dès le milieu de l'année à + 0,7 %.**

Les économies de la zone euro bénéficient en effet **de la conjonction de facteurs favorables**, notamment la chute du cours du pétrole ou encore la dépréciation de l'euro, qui favoriserait les exportations. La croissance de l'économie française pour 2015 se situerait dans la moyenne de la zone, avec un rythme plus soutenu de la consommation des ménages (qui atteindrait +1,5 % par an sur un an mi-2015) et un rebond de l'activité qui atteindrait +1,1 % sur un an mi-2015, soit son rythme le plus élevé depuis fin 2011. Des incertitudes persistent cependant, sur la reprise de l'investissement des entreprises (malgré la hausse prévue de leur taux de marge) et l'enrichissement de la croissance en emploi. Ainsi, l'INSEE prévoit en mars 2015, une légère progression de l'emploi total sur le premier semestre mais une augmentation mécanique du chômage du fait de la croissance de la population active. **Un aléa supplémentaire et persistant : l'inflation.** Le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation serait d'environ 0,5 % en 2014 et se situerait aux alentours de 0,9 % en 2015. Sa faiblesse rend plus complexe la conduite des politiques économiques de la zone euro et la réduction des déficits publics.

**Le 6 février dernier, Bruxelles a annoncé revoir ses prévisions de croissance pour la France à hauteur de 1 % pour 2015 et de 1,8 % pour 2016, contre respectivement 0,7 % et 1,5 % à l'automne.**

L'année 2014 a donc été longtemps marquée par les incertitudes, ce qui a conduit à la nécessité de consolider les prémices de croissance par des signes forts. Dans ce cadre, la Loi de Finances 2014 était clairement orientée vers le confortement de la croissance, la bataille pour l'emploi, et le redressement des finances publiques.

## 1.2 Le rétablissement des comptes publics

### • Les grandes orientations de la Loi de Finances 2014

La Loi de Finances 2014 était orientée, d'une part vers la compétitivité de l'économie et le pouvoir d'achat, et d'autre part vers le redressement des finances publiques. Cet effort de rétablissement des finances publiques, annoncé dès 2012 par le Président de la République, avait été mis en œuvre à partir de 2013, au vu de la dégradation notable des finances publiques.

Au sens du traité de Maastricht, le déficit public comprend celui de l'Etat et des établissements publics nationaux (pour la plus grosse part), celui de la Sécurité Sociale et celui des Collectivités locales. Même si celles-ci, contrairement à l'Etat, sont tenues d'une part de voter leur budget en équilibre, donc tenues à la «règle d'or», et d'autre part ne peuvent emprunter que pour financer des dépenses d'investissement, leur besoin de financement par emprunt est pris en compte dans le calcul du déficit public.

La France, comme l'ensemble des pays de l'Union européenne est tenue aux critères de Maastricht, qui prévoient notamment de limiter le déficit public à 3 % du PIB et la dette publique à 60 % du PIB. Très clairement, les comptes publics ont connu un vrai dérapage, notamment en 2009 et 2010.

**Le déficit public a ainsi dépassé, pour la première fois, les 7 % du PIB en 2009. En 2011 et 2012, il restait proche de 5 % du PIB. La dette publique quant à elle s'est accrue de près de 900 Mds d'€ depuis 2002, dont plus de 600 Mds entre 2007 et 2012. Elle représentait 92,3 % du PIB en 2013, avec un déficit public de 4,1 %. Au-delà des prescriptions obligatoires des critères de Maastricht, c'est la stabilité et la fiabilité des comptes de la France qui sont en jeu.** D'une part, « la qualité de la signature » est un facteur essentiel de la gestion publique et une condition de l'accès aux marchés. D'autre part, la reprise économique dépend amplement de la confiance des acteurs économiques et sociaux, comme celle de nos partenaires européens dans la capacité de la France à tenir un cap.

L'effort de redressement entrepris à partir de 2013 avait d'abord consisté prioritairement à relever une série de prélèvements et à revoir les avantages fiscaux. **En 2013, le déficit public avait connu une première réduction, passant à - 4,1 % du PIB, contre - 4,8 % en 2012.** En 2014, l'effort structurel proposé en Loi de Finances se poursuit, à un rythme moindre que les années précédentes, la perspective initiale étant d'atteindre un déficit public de 3,6 % fin 2014, avec une prévision de croissance de 0,9 % en 2014. Dans un contexte de reprise progressive de l'activité, le choix a été fait de faire majoritairement porter l'effort, à 80 %, sur les dépenses publiques.

Dans ce cadre, la Loi de Finances 2014 annonçait un programme d'économies de 15 Mds d'euros, dont 9 Mds répartis en trois tiers (un tiers supporté par l'Etat sur ses dépenses de fonctionnement, un tiers partagé entre les opérateurs étatiques et les collectivités Locales et un tiers sur les dépenses d'intervention et les investissements) et 6 Mds pour la sphère sociale.

**La baisse des dotations de l'Etat aux collectivités locales, après 3 ans de gel, avait été ainsi fixée à -1,5 Mds d'euros en 2014, dont 588 M€ pour les communes** (au lieu des - 750 M€ annoncés dans un premier temps, notamment dans le Pacte de confiance et de responsabilité conclu entre l'Etat et les collectivités en 2013). Cette baisse, qui s'accompagnait d'un renforcement des différents systèmes de péréquation, devait être reconduite à la même hauteur en 2015.

Nous l'évoquons dans le rapport du Budget Primitif 2014. Cette baisse de 1,5 Mds, pour inédite et importante qu'elle ait pu paraître, risquait de s'amplifier dans les années à venir. En effet, au mois de mars 2014, la Commission européenne avait adopté une recommandation spécifique à l'égard de la France (attirant l'attention sur le risque de non-respect de son objectif budgétaire), de ramener le déficit en deçà des 3 % à l'horizon 2015. Dans la même logique, la Cour des Comptes avait alerté sur le fait que les efforts demandés en Loi de Finances 2014 pourraient être insuffisants. **La prévision du déficit public avait été revue dans ce cadre à 4,5 % du PIB pour 2014.**

Il était alors pressenti, sans pour autant disposer de cadrage précis au-delà de 2014, que la baisse des dotations pourrait être doublée pour 2015, et être plus durable que prévu dans la loi de programmation initiale.

Cela a été confirmé le 23 avril 2014 par le Gouvernement dans le cadre de la déclinaison du Programme de Stabilité 2014-2017, avec l'annonce d'un **programme d'économies de 50 Mds d'euros à l'horizon 2017. Ce programme d'économies est réparti entre l'Etat et ses agences, pour 19 Mds d'euros, soit 38 %, les Collectivités Locales pour 11 Mds, soit 22 % et l'assurance maladie et la protection sociale pour 20 Mds (40 %).** Ce programme vise à contenir la progression de la dépense publique au niveau de l'inflation, ce qui suppose des réductions nettes, compte tenu de l'évolution imposée de certains postes.

Nous avons longuement parlé, lors des Orientations Budgétaires et du Budget Primitif, de cette baisse massive, ressentie comme brutale par les collectivités locales, et des perspectives complexes qu'elle impliquait pour les années à venir. S'agissant du rapport du Compte Administratif 2014, nous n'y reviendrons pas en détail car elle n'a pas modifié les données de 2014.

Souignons toutefois que cette annonce change sensiblement le regard que nous portons sur l'année 2014, en inscrivant la première baisse de dotations, non comme une fin, mais comme une étape. Cette annonce a aussi renforcé la Ville de Besançon dans sa stratégie budgétaire et dans la nécessité de poursuivre les efforts engagés depuis maintenant de longues années.

• Les résultats 2014 des comptes publics

Le 30 mars 2015, l'INSEE a publié les résultats, encore provisoires, des comptes nationaux des administrations publiques pour l'année 2014. Ces données sont susceptibles d'être légèrement modifiées à l'occasion de la publication du compte de la Nation provisoire 2014 (non connu à la date d'écriture du rapport).

**Les résultats du déficit sont meilleurs que prévus pour 2014 : 4,0 % du PIB en 2014, contre 4,5 % prévus, et 4,1 % annoncés en janvier. Pour la première fois depuis 2006, le mouvement de réduction du déficit public semble donc enclenché.** En part de PIB, les recettes progressent de 52,9 % à 53,2 %, légèrement plus vite que les dépenses dont le poids dans le PIB passe de 57,0 % à 57,2 %. Le taux de prélèvements obligatoires est stable à 44,7 % du PIB. Compte tenu de l'inertie propre au budget de l'Etat, la dette publique continue, elle, d'augmenter ; elle représente 95 % du PIB en 2014.

	2011	2012	2013	2014
Déficit public (en % du PIB)	- 5,1	- 4,8	- 4,1	- 4,0
Dette publique (en % du PIB)	85,2	89,6	92,3	95,0

Toutefois, ces chiffres recouvrent des évolutions différenciées, qui ont suscité de nombreuses réactions, de la part des associations d'élus locaux notamment. Sans revenir sur le débat de la comptabilisation publique confondant, pour les collectivités locales, déficit de fonctionnement et besoin de financement pour l'investissement, **il convient de noter que le déficit de l'Etat a encore assez fortement augmenté (+ 4,9 milliards d'euros), tandis que celui des collectivités locales a diminué de 4 milliards.**

Besoins de financement par secteur	2011	2012	2013	2014
Etat	- 91,2	- 81,6	- 69,8	- 74,7
Organismes d'administration centrale	- 0,2	- 2,6	1	2,9
Administrations publiques locales	- 0,7	- 3,5	- 8,5	- 4,5
Administrations de sécurité sociale	- 12,9	- 12,7	- 9,1	- 8,6
<b>Total</b>	<b>- 105</b>	<b>- 100,4</b>	<b>- 86,4</b>	<b>- 84,9</b>

Même si l'INSEE analyse la hausse du besoin de financement de l'Etat par le lancement du deuxième programme d'investissement d'avenir, la baisse sur les collectivités locales s'explique en grande partie par une baisse de leur investissement durant l'année 2014. Cela relativise grandement les résultats, même si 2014 correspondait probablement à une fin de cycle pour les investissements locaux. Il conviendra de vérifier ces données sur le moyen terme. En tout état de cause, cela a conduit les associations d'élus locaux, et notamment l'AMGVF, à placer une fois de plus sur le devant de la scène, de manière très active, **le rappel de l'utilité de l'investissement local (celui des communes étant proportionnellement le plus important) et son impact en matière de croissance et d'emploi. Ce sujet constituera un point essentiel dans les discussions avec le Gouvernement en 2015.**

**La note de conjoncture de la Banque Postale de mai 2015 confirme cette baisse de - 5 milliards en 2014 pour l'ensemble des collectivités locales.** Cette diminution semble effectivement tenir, moins à la baisse des dotations, plus sensible à partir de 2015, qu'au contexte électoral pour le bloc communal (les nouveaux projets n'étant pas encore entrés en phase opérationnelle, compte tenu des délais de maturation nécessaires), à l'absence d'effet contra cyclique pour les départements et les régions, mais aussi, et c'est plus préoccupant, à l'érosion des moyens d'autofinancement. **En matière de charges de fonctionnement, la Banque Postale souligne un net ralentissement de leur évolution.** Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales s'établiraient en 2015 en hausse de 1,7 %, contre 2,3 % en 2014, soit les évolutions les plus faibles observées depuis 2010. L'ensemble des postes de dépenses décélérerait, du fait, bien sûr, d'une inflation très basse et de taux d'intérêts avantageux, mais également d'efforts marqués pour maîtriser leurs dépenses : les communes seraient les plus

exemplaires à ce titre, avec une limitation forte de leurs achats et subventions versées. Les dépenses de personnel des collectivités se sont accrues de 3,9 % en 2014 : n'en déplaie aux détracteurs des collectivités, prompts à désigner celles-ci comme de mauvais gestionnaires, cette évolution est très majoritairement due à des mesures nationales (revalorisation des catégories C et hausse des cotisations à la CNRACL), comme l'INSEE lui-même le rappelle d'ailleurs. **L'épargne brute des collectivités serait en baisse de 4,7 % de 2013 à 2014.**

A l'aune de ce cadrage général, la situation financière de la Ville de Besançon paraît saine et préservée.

## **2. Un cadrage budgétaire et financier tenu**

### **2.1. Des résultats conformes au cadrage budgétaire**

La politique budgétaire de la Ville de Besançon s'inscrit dans le cadre **d'une stratégie budgétaire pluriannuelle**, qui permet de piloter la mise en œuvre du plan de mandat et d'anticiper la faisabilité des projets. Il permet également de préparer les budgets chaque année, en fixant les objectifs nécessaires à la tenue du cadrage et de réaliser un suivi infra-annuel de la situation financière.

Cette stratégie constitue donc un outil indispensable. Elle s'appuie sur plusieurs **indicateurs de pilotage** qui constituent les limites prudentielles, indicatives, du cadrage budgétaire.

La Ville de Besançon a choisi 3 indicateurs principaux, qui permettent **une vision complète et un pilotage exhaustif, en investissement comme en fonctionnement** :

- Tout d'abord, **l'épargne brute**, qui mesure la capacité pour la Collectivité d'autofinancer son investissement pour conserver un niveau d'indépendance suffisant : sa limite minimale a été estimée, pour la période 2008-2014, à environ 20 M€.

- la **capacité de désendettement** ensuite, correspondant à l'encours de dette rapportée à l'épargne brute, qui permet d'apprécier la faculté pour la Ville de dégager des ressources propres pour rembourser son emprunt : le niveau maximum à ne pas dépasser pour une commune de la taille de Besançon est communément estimé entre 8 et 10 ans.

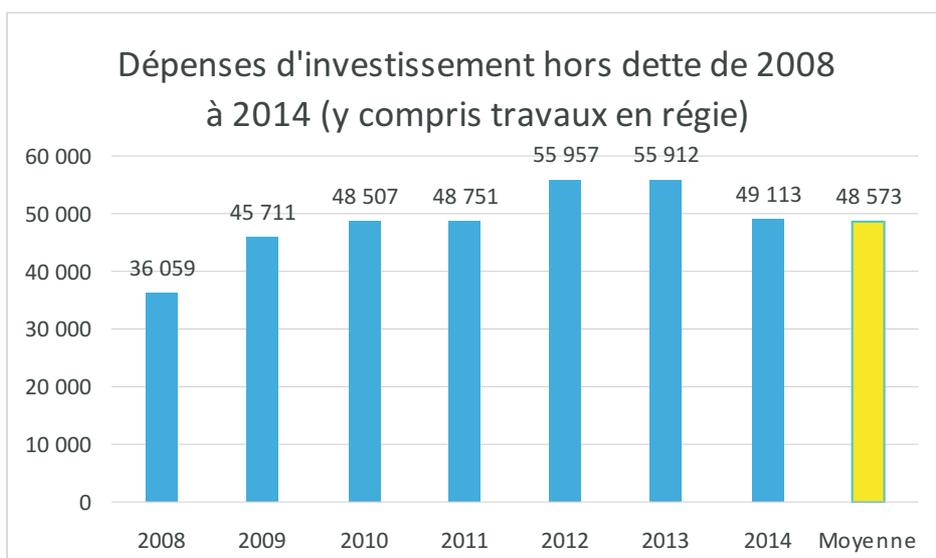
- Le troisième indicateur, faisant le lien entre les deux précédents, est **l'épargne nette**. Il correspond à l'épargne restant après remboursement du capital de la dette. Il permet de mesurer les ressources nettes dégagées par la collectivité et de dissocier ce qui peut être financé par de l'emprunt nouveau et ce qui constitue des travaux récurrents.

**Le mandat 2008-2014 a été celui du développement. Sur cette période, la stratégie de la Ville visait à atteindre trois objectifs :**

- Développer l'investissement pour continuer à renforcer l'attractivité et le dynamisme de la Ville, construire l'avenir et soutenir l'emploi et l'activité économique.
- Modérer la pression fiscale sur les six ans, avec une évolution des taux en deçà de l'inflation.
- Initier des efforts de gestion pour contrer l'effet de ciseau, maîtriser l'endettement et tenir les indicateurs de pilotage.

**Les résultats sont sans appel et les 3 objectifs ont été largement atteints.**

- En investissement, le mandat 2008-2014 a été exceptionnel. **Sur le seul budget principal, les dépenses d'équipement (hors dette, y compris travaux en régie) se sont élevées à 340 M€, soit 48,6 M€ en moyenne, avec un pic en 2012 et 2013 à près de 56 M€. 2014 correspond à un retour progressif à un niveau normalisé d'investissement, même s'il reste supérieur à la moyenne du mandat (49,1 M€).**



• **L'engagement pour la modération de la pression fiscale a été fermement tenu : les taux communaux des impôts locaux n'auront augmenté que de 0,57 % par an en moyenne, tandis que l'inflation augmentait de 1,4 % en moyenne. Le taux de taxe d'habitation n'aura augmenté qu'une fois durant le mandat. En 2014, la décision de maintenir strictement les taux communaux de fiscalité directe était ainsi reconduite pour la troisième année consécutive.**

	Moyenne 2008 / 2014
Taxe d'habitation	0,14 %
Foncier bâti	1,00 %
Foncier non bâti	0,14 %

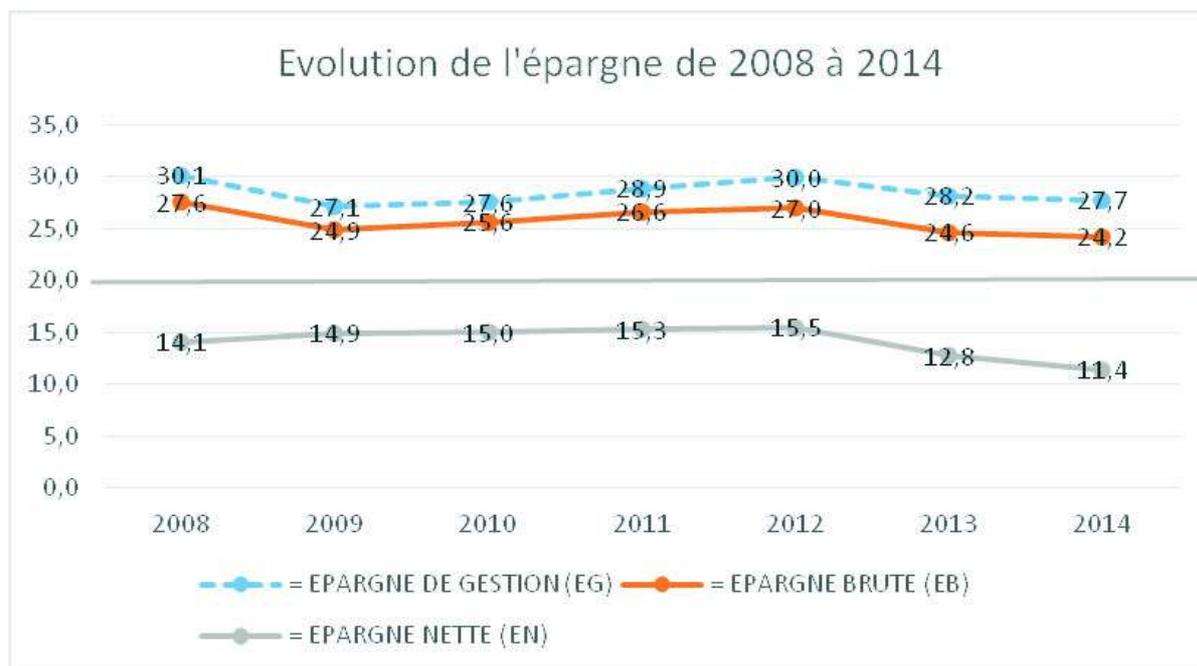
<b>Besançon</b>	<b>0,57 %</b>
<b>Moyenne de la strate (41 villes)</b>	<b>1,17 %</b>

<b>Inflation</b>	<b>1,4 %</b>
------------------	--------------

• Le dernier objectif est complémentaire : en effet, il aurait été aisé de maintenir la fiscalité (voire de la baisser), d'augmenter l'investissement, en laissant dérapier la situation financière, quitte à gager l'avenir et reporter la charge à plus tard. Ce n'est pas le choix retenu par la Ville, au nom de la responsabilité vis-à-vis de ses habitants et des générations futures. **Depuis 2008, la Ville a donc mis en œuvre, de façon continue, une maîtrise de sa gestion, pour conserver une épargne suffisante et limiter ainsi son endettement.**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

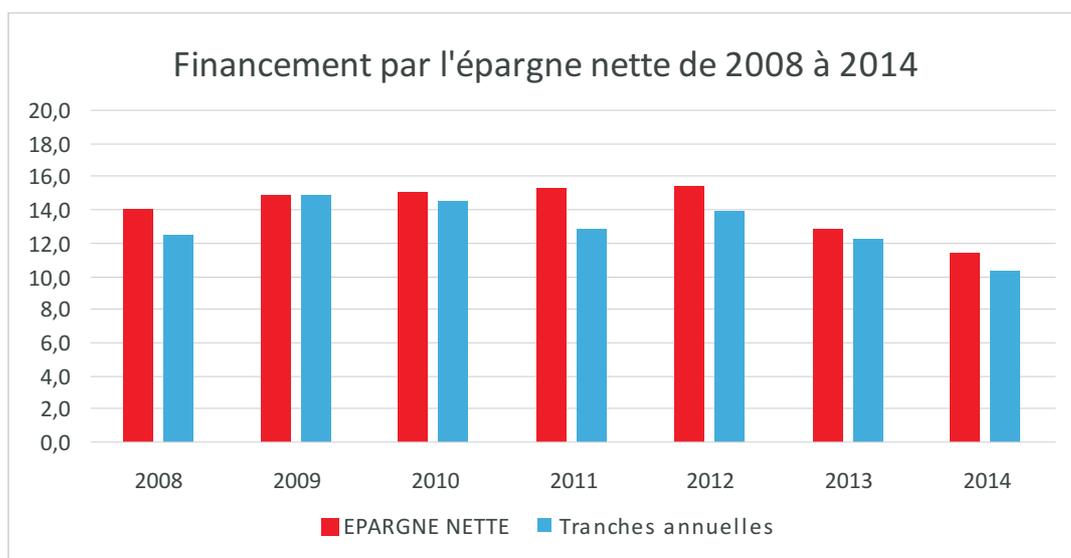
Il faut préciser que dans les graphiques suivants, les chiffres, qui sont issus du logiciel Regard, développé par Ressources Finances Consultants, diffèrent des ratios fournis annuellement, y compris dans les résultats ci-après du Compte administratif 2014. En effet, s'agissant d'analyses de fond, sur des périodes plus longues, ils sont notamment retraités des cessions (qui sont des recettes ponctuelles, même si elles participent, notamment dans le cas de la Ville où un programme de cessions est mis en œuvre, à l'optimisation des recettes) et des excédents annuels. Les travaux en régie sont également retraités en investissement.



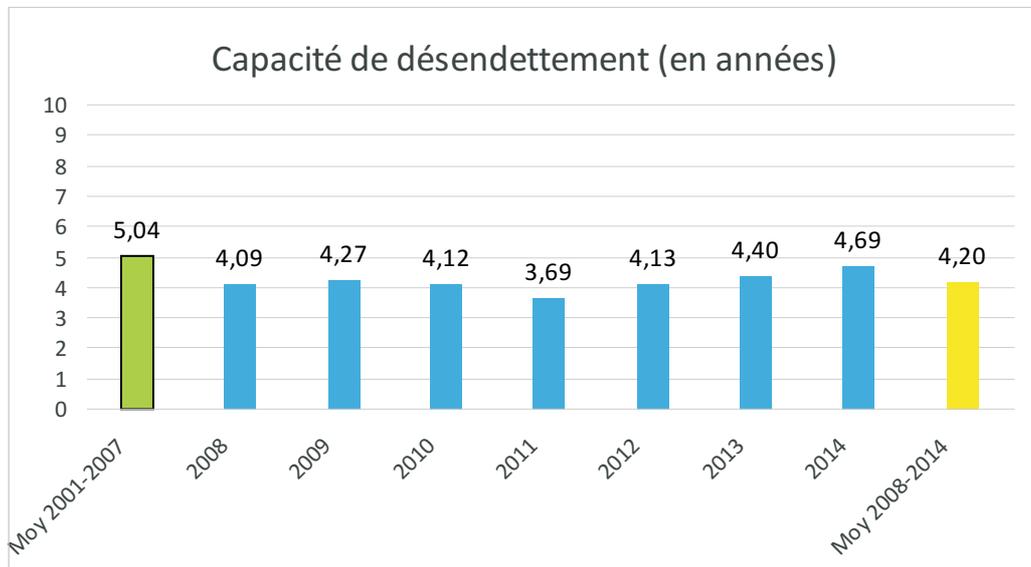
**L'épargne brute se monte en moyenne sur la période 2008-2014 à 25,7 M€ : c'est donc largement supérieur à la limite prudentielle fixée de 20 M€. Elle baisse légèrement à partir de 2013 (hors cessions), en restant très largement dans l'épure du cadrage budgétaire.**

Cette maîtrise du fonctionnement a permis de financer le programme exceptionnel d'investissement tout en limitant l'endettement.

L'emprunt nouveau a été prioritairement mobilisé sur le financement des nouveaux équipements, pour répartir la charge sur les générations qui les utiliseront, en finançant les travaux récurrents prioritairement par l'épargne nette. C'est le sens donné à cet indicateur de pilotage.



Et si la Ville s'est progressivement réendettée depuis 2008, elle l'a fait de façon mesurée, maîtrisée et phasée, comme cela était d'ailleurs prévu dans la stratégie budgétaire, sans remettre en cause sa stabilité financière de long terme : la capacité de désendettement s'est ainsi établie en moyenne à 4,2 ans sur la période, contre 5,04 ans en moyenne sur le mandat précédent. Elle s'établit à 4,7 ans en 2014, bien en deçà des 8 ans maximum.



La Ville a donc su garder le cap, rester dans le cadrage de sa prospective, malgré des recettes peu dynamiques (en fin de période notamment), tout en poursuivant son action au quotidien et en mettant en œuvre des objectifs ambitieux avec une vraie vision pour le dynamisme et l'attractivité du territoire, mais aussi l'emploi et la croissance.

## 2.2. Une situation financière préservée et maîtrisée

Le vote du Compte Administratif constitue un moment privilégié pour faire un bilan budgétaire. En effet, il s'appuie sur les réalisations effectives, tandis que le Budget Primitif constitue un prévisionnel.

**Une fois de plus, le Compte Administratif 2014 fait apparaître une situation financière saine, malgré un resserrement des contraintes**, sur les dotations de l'Etat, mais également avec la nécessaire prise en compte de l'impact de décisions nationales : le premier trimestre de la réforme des rythmes scolaires, certaines décisions en matière RH...

Cela est le résultat d'un pilotage serré, au plus fin, annuellement et de manière pluriannuelle. **Depuis 2008, la Ville s'est résolument engagée dans la recherche constante d'optimisation, dans le développement d'outils de gestion, d'évaluation, la recherche d'économies d'échelles, du niveau le plus adapté d'intervention...** La culture de gestion est donc très fortement ancrée dans l'action publique municipale, pour une recherche continue de l'efficacité et de la qualité du service public.

Quelques ratios 2014 à présent, qui permettent de situer la Ville de Besançon au sein de la strate. Bien évidemment, rappelons-le une fois de plus, les ratios sont à prendre avec précaution. Ils dépendent en effet très largement des modes de gestion des communes (régie ou externalisation par exemple), de leur niveau d'intégration intercommunale, du service public rendu à la population. Toutefois, ils permettent d'apprécier **la position relative de la Ville au sein de sa strate et d'objectiver la situation financière bisontine par rapport à des communes de même taille**. Par ailleurs, les ratios des communes de la strate ne sont connus qu'avec un an de décalage, ce qui peut faire apparaître des différences importantes, notamment: dans des années spécifiques comme 2014, tout particulièrement en investissement dont le niveau est plus cyclique.

Il convient également de noter que s'agissant de ratios rapportés au nombre d'habitants, **l'évolution de la population peut jouer un rôle important d'une année sur l'autre**. C'est le cas pour Besançon, dont la population DGF est passée de 121 038 habitants en 2013 à 119 862 habitants en 2014. Le résultat est par exemple une augmentation du ratio sur les dépenses de fonctionnement par habitant alors que celles-ci baissent de CA à CA. Le mouvement s'inversera pour les ratios 2015.

En 2014, la situation relative de la Ville n'est pas modifiée et les ratios comparatifs confirment la tenue du cadrage financier. Besançon est **une ville bien gérée, avec une situation financière saine, un fort niveau de service public et un dynamisme persistant de l'investissement**.

	CA 2008		CA 2009		CA 2010		CA 2011		CA 2012		CA 2013		CA 2014	
	VILLE	PANEL												
<b>DRF par habitant</b> (hors travaux en régie)	1 095	1 142	1 148	1 144	1 149	1 161	1 212	1 182	1 238	1 209	1 245	1 240	1 260	NC
<b>Epargne brute par habitant</b> (hors travaux en régie)	226	187	211	191	224	211	258	215	250	233	249	200	244	NC

Les dépenses de fonctionnement par habitant sont traditionnellement légèrement supérieures à la moyenne de la strate. Cela tient essentiellement à la priorité forte donnée à la gestion en régie municipale, mais aussi au système de transferts et mutualisations à l'Agglomération adopté en 2014 (l'impact pour la Ville sera à ce titre évident sur les dépenses de fonctionnement en 2015, avec le transfert des personnels mutualisés au Grand Besançon).

**La Ville conserve un niveau d'épargne brute très largement supérieur à la strate : 244 € par habitant en 2014 contre 200 € pour la moyenne des villes.** Si ce montant tend à diminuer légèrement depuis 2012, **il reste au-dessus de ses niveaux de 2008, 2009 et 2010, et la baisse est beaucoup moins accentuée que sur la globalité des villes.** Besançon limite donc cette érosion, preuve de sa capacité à réagir et des efforts réalisés.

	CA 2008		CA 2009		CA 2010		CA 2011		CA 2012		CA 2013		CA 2014	
	VILLE	PANEL												
<b>Dépenses d'équipement brut par habitant</b> (tx en régie excluse)	275	265	348	278	317	237	325	252	369	274	361	294	274	NC
<b>Encours de la dette au 31/12 par habitant</b>	825	973	834	1 009	855	1 005	887	1 002	938	1 016	993	1 059	1 046	NC
<b>Capacité de désendettement</b> (hors excédent reporté) en années	4,08	5,32	4,28	5,40	4,13	4,86	3,70	4,75	4,13	4,45	4,39	5,43	4,69	NC

En investissement, le niveau d'équipement de Besançon en 2014 est plus bas que celui de 2013 pour les autres villes. Le décalage d'un an rend la comparaison inadéquate et il faut souligner que ce ratio n'intègre pas les subventions d'équipement versées (alors que Besançon intervient de manière importante dans des opérations partenariales ou en maîtrise d'ouvrage déléguée). **A titre de comparaison plus globale, les dépenses d'équipement 2014 pour Besançon, soit 274 € par habitant, restent bien supérieures, y compris travaux en régie, à la moyenne des grandes villes de 2008 à 2013 (267 €).**

**Parallèlement, l'encours de dette, tout comme la capacité de désendettement, restent en-deçà de celles de la strate,** grâce à l'optimisation des autres recettes et le recours mesuré à l'emprunt.

**La situation financière de la Ville montre donc une santé structurelle satisfaisante, une vraie maîtrise de ses équilibres budgétaires et de ses objectifs stratégiques, et une résistance aux contraintes extérieures.** Nous avons vu lors du vote du BP 2015 que cela constituait un élément fort, qui permettait à la Ville d'affronter les années à venir et la poursuite des baisses de dotations, non pas avec facilité, mais sans craintes.

## II/ Les principales réalisations du budget 2014

### 1. Les réalisations par politiques publiques

**Une présentation d'ensemble des réalisations du budget 2014 peut être faite analytiquement,** en reprenant la ventilation du budget en politiques publiques. Pour mémoire, cette approche propre à la Ville et destinée à compléter les données budgétaires, sert d'architecture à la comptabilité par centres de coûts. Elle permet aussi d'assurer le suivi du plan de mandat. C'est un outil de pilotage interne.

#### **On peut rappeler les 11 politiques municipales :**

1. Contribuer au développement, à la création de richesses et à l'attractivité du territoire
2. Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous
3. Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement
4. Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants
5. Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous
6. Créer un environnement favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance et de la jeunesse
7. Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social
8. Participer au développement de l'Enseignement Supérieur, de la recherche et de l'innovation
9. Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports
10. Promouvoir les arts, développer les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine
11. Optimiser la gestion et la qualité du service public.

Pour une approche complète des interventions de la Ville, il conviendrait d'y ajouter les réalisations portées par des établissements publics liés à la Ville ; dans les retraitements ci-après ne figure que le montant des subventions versées par la Ville et non la totalité de leurs budgets. Si l'on prend par exemple le cas du CCAS, cela sous-estime l'importance des actions réalisées. De même, les règles de construction supposent un seul et unique rattachement à une politique publique, alors que les interventions de la Ville ont fréquemment un caractère pluridisciplinaire. Pour toutes ces raisons, les approches présentées ci-après doivent être lues comme ayant un caractère essentiellement informatif.

## CA 2014 - Dépenses réelles de Fonctionnement (hors intérêts dette) - Tous budgets Ville

N° PP	Libellé de la politique	Dépenses en €	Dép en %
01	Contribuer au développement, à la création de richesses et à l'att. du territoire	3 179 649 €	1,9 %
02	Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous	12 689 316 €	7,7 %
03	Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement	36 836 232 €	22,5 %
04	Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants	4 650 446 €	2,8 %
05	Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous	2 235 521 €	1,4 %
06	Créer un environnement favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance-jeunesse	31 884 598 €	19,4 %
07	Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social	1 649 305 €	1,0 %
08	Participer au développement de l'enseignement sup., de la recherche et de l'innovation	3 562 672 €	2,2 %
09	Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports	9 164 279 €	5,6 %
10	Promouvoir les arts, dév. les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine	20 278 069 €	12,4 %
11	Optimiser la gestion et la qualité du service public	37 829 757 €	23,1 %
<b>TOTAL</b>		<b>163 959 844 €</b>	<b>100,0 %</b>

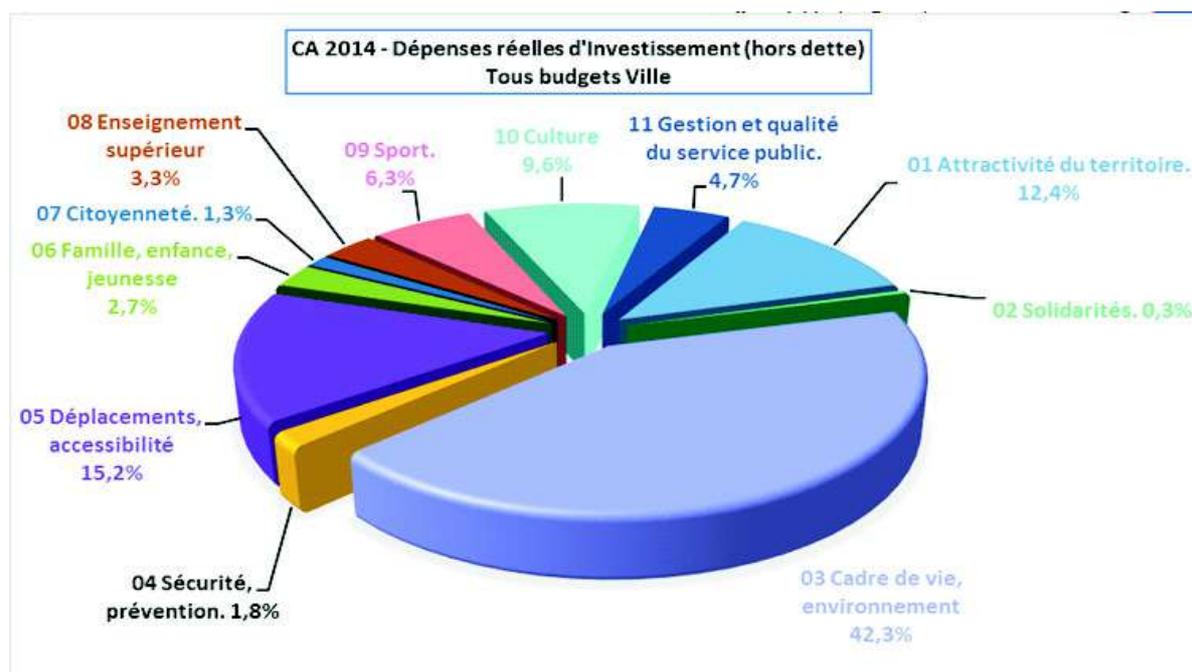


**En fonctionnement, la présentation des réalisations par politiques publiques fait apparaître les principaux domaines d'intervention qui mobilisent le plus d'effectifs municipaux.** Il s'agit des politiques 11- Gestion et qualité du service public (services fonctionnels, formalités administratives, parc auto et services non ventilés), 3- Cadre de vie et environnement (espaces verts, voirie, eau et assainissement) et 6- Famille, enfance, jeunesse (éducation, petite enfance, vie des quartiers notamment).

Sur ce graphique apparaissent pour l'essentiel **les principaux domaines de compétences de la Ville**, avec la réserve mentionnée ci-avant concernant le champ social couvert par le CCAS.

#### CA 2014 - Dépenses réelles d'Investissement (hors dette) - Tous budgets Ville

n° PP	Libellé de la politique	Dépenses en €	Dép en %
01	Contribuer au développement, à la création de richesses et à l'att. du territoire	7 746 027 €	12,4 %
02	Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous	213 655 €	0,3 %
03	Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement	26 343 243 €	42,3 %
04	Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants	1 092 052 €	1,8 %
05	Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous	9 465 964 €	15,2 %
06	Créer un environnement favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance-jeunesse	1 714 085 €	2,7 %
07	Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social	839 587 €	1,3 %
08	Participer au développement de l'enseignement sup., de la recherche et de l'innovation	2 043 105 €	3,3 %
09	Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports	3 945 086 €	6,3 %
10	Promouvoir les arts, développer les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine	5 995 789 €	9,6 %
11	Optimiser la gestion et la qualité du service public	2 939 849 €	4,7 %
<b>TOTAL</b>		<b>62 338 440 €</b>	<b>100,0 %</b>

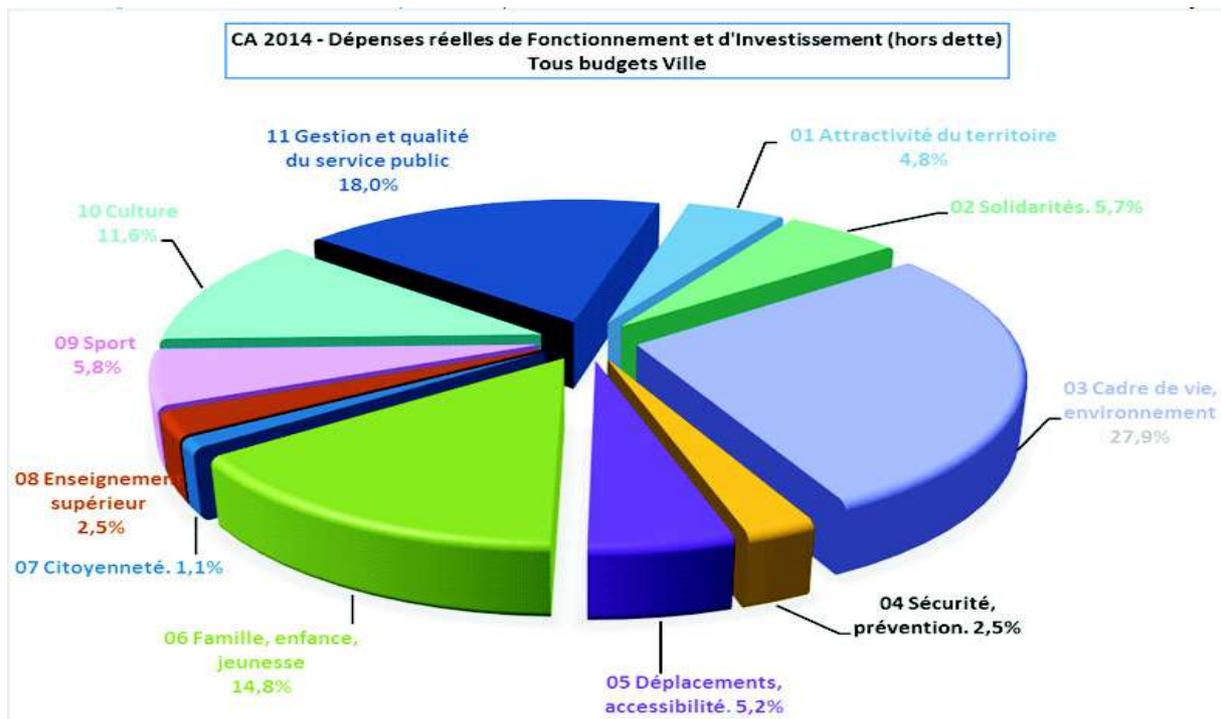


**En investissement, la répartition d'un exercice sur l'autre est moins stable qu'en fonctionnement dans la mesure où elle varie en fonction des programmes d'équipement décidés et mis en œuvre par la Ville.**

En 2014, ce sont **les politiques 3 - Cadre de vie, environnement et 5 - Déplacements, accessibilité** qui sont dominantes en raison de l'achèvement des grandes opérations d'investissement décidées par la Ville. La politique 3 - Cadre de vie, environnement comprend notamment les interventions sur l'espace public et les opérations d'urbanisme. Toutes les réalisations sont rappelées et décrites dans la suite du rapport. Pour autant, le choix de rattachement d'une dépense à une politique reste un choix arbitraire ; nombre des dépenses des politiques 3 et 5 participent aussi à l'attractivité du territoire (politique 1).

**CA 2014 - Dépenses réelles de Fonctionnement et d'Investissement (hors dette) - Tous budgets Ville**

N° PP	Libellé de la Politique Publique	Dépenses en €	Dép en %
01	Contribuer au développement, à la création de richesses et à l'att. du territoire	10 925 677 €	4,8 %
02	Développer les solidarités et l'accès à l'emploi pour tous	12 902 970 €	5,7 %
03	Poursuivre l'amélioration du cadre de vie, en protégeant l'environnement	63 179 475 €	27,9 %
04	Contribuer à la sécurité, à la prévention et à la tranquillité des habitants	5 742 498 €	2,5 %
05	Organiser et faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous	11 701 485 €	5,2 %
06	Créer un environnement favorable à la famille et à l'épanouissement de l'enfance-jeunesse	33 598 683 €	14,8 %
07	Favoriser la citoyenneté et développer l'échange et le lien social	2 488 892 €	1,1 %
08	Participer au développement de l'enseignement sup., de la recherche et de l'innovation	5 605 777 €	2,5 %
09	Promouvoir le sport et faciliter la pratique de tous les sports	13 109 365 €	5,8 %
10	Promouvoir les arts, développer les pratiques culturelles et valoriser le patrimoine	26 273 858 €	11,6 %
11	Optimiser la gestion et la qualité du service public	40 769 606 €	18,0 %
<b>TOTAL</b>		<b>226 298 284 €</b>	<b>100,0 %</b>



Au final, la ventilation des dépenses réalisées en investissement et en fonctionnement (dépenses de personnel comprises) est récapitulée dans le graphique précédent. Il permet de visualiser les multiples domaines d'intervention de la Ville.

## 2. Les réalisations par grands domaines d'intervention

La présentation ci-après suit la logique du rapport de présentation du BP 2014.

### 2.1 Le développement de la Ville

Comme indiqué précédemment, **le mandat 2008-2014 a été marqué par un effort très important en matière d'investissement public**, par choix politique (c'était une volonté annoncée en 2008, accentuée en raison des effets de la crise) et par opportunité (pour accompagner les travaux du tramway réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Grand Besançon, en avançant notamment des opérations d'accompagnement réalisées par la Ville sur l'espace public). De ce point de vue, 2014 est encore marquée par **la livraison d'une série d'opérations programmées** pour fin 2013 ou pour 2014. Cet effort d'investissement était sans précédent sur Besançon. Il a permis, non seulement de soutenir fortement l'activité et l'emploi sur la période, mais aussi de moderniser et d'accélérer le développement de la Ville.

**Ainsi, les travaux du Tramway ont changé en profondeur l'image et l'attractivité de certains quartiers, et plus largement de l'agglomération.** Nous avons toujours dit que ces travaux n'étaient pas une fin en soi, que s'ils permettaient de traiter des problèmes de desserte en privilégiant les transports en commun, ils constituaient aussi une réelle opération d'aménagement du territoire, d'ouverture de la Ville et une opportunité pour le développement économique, sur de nouveaux espaces : les Marnières, les Vaîtes, la ZAC Pasteur, le pôle Viotte, la Grette, Témis Santé notamment. Même si nous manquons encore de recul, force est de constater que l'opération est une réussite, montrée en exemple dans la France entière. C'est aussi la marque d'un nouveau dynamisme pour Besançon et la traduction d'une Ville qui sait investir sur l'avenir et se positionner comme une Collectivité capable de rayonner, sur l'aire du Grand Besançon et au-delà de ses frontières.

En 2014, la Ville est intervenue via le versement de subventions d'équipement (5 M€ à la CAGB pour la réalisation du projet et 1,9 M€ pour le pont Battant). Par ailleurs, la Ville a réalisé pour 1,3 M€ de dépenses d'interventions liées au projet (pour l'essentiel : 0,1 M€ d'études, 0,6 M€ d'aménagements sur le Boulevard Diderot et 0,5 M€ pour l'aménagement de l'entrée du CHRU).

Parmi les autres grands projets qui nous ont mobilisés en 2014, on peut citer celui de la rénovation et de **l'aménagement du Pôle Viotte**. Ces travaux ont donné lieu à une subvention d'équipement de 2,7 M€ versée à la SNCF pour les opérations sous sa maîtrise d'ouvrage. Pour sa part, la Ville est intervenue directement pour près de 0,6 M€ d'études et de travaux conformément au protocole conclu sur l'opération. Il faut d'ailleurs signaler la bonne maîtrise du projet, dont le coût final s'avère inférieur aux estimations initiales. La transformation de la Gare Viotte en Pôle multimodal permet d'asseoir son positionnement et son avenir, tout en permettant d'offrir de nouveaux services de qualité aux usagers. Elle s'inscrit aussi dans un projet global qui se poursuit avec le projet de réaménagement de l'ancienne friche Sernam et la création d'une nouvelle cité administrative avec l'accord de l'Etat. Là aussi, il s'agit d'une opération importante pour l'avenir de Besançon qui traduit notre constante mobilisation pour défendre les intérêts de la Ville et de l'Agglomération.

Parmi les autres investissements significatifs réalisés en 2014, on peut aussi citer **l'opération Pasteur, dont la livraison est prévue courant 2015**. Sur l'exercice écoulé, la Ville est intervenue pour près de 1,7 M€ au titre du parking et des aménagements adjacents. Elle a aussi continué à mobiliser les cofinanceurs et les opérateurs pour la réussite du projet qui s'articulera parfaitement avec nos objectifs de revitalisation de l'activité commerciale du Centre Ville. C'est aussi le cas de l'opération Battant Madeleine qui est désormais achevée (0,6 M€ mobilisés en 2014).

Enfin, il faut rappeler que 2014 a été très largement consacrée aux discussions avec l'Etat et la Région pour l'élaboration du **nouveau CPER**. La Ville et l'Agglomération y ont fortement défendu les projets du Grand Besançon. Parmi eux, on peut évoquer notamment le **développement du Pôle Universitaire de Besançon au sein de la COMUE Bourgogne Franche-Comté**. Il faut rappeler pour mémoire qu'en 2014, près de 2 M€ ont été versés pour des projets relevant du précédent CPER (la Maison des Sciences de l'Homme sur le site de l'Arsenal, le restaurant Universitaire de Châteaufarine, l'Institut Régional Fédératif du Cancer). Le second sujet qui nous a fortement mobilisés en 2014 est **la préparation du nouveau Contrat de Ville et l'inscription de la Ville dans la nouvelle génération des PRU**, sur les sites de Planoise et de la Grette. C'est la poursuite des efforts menés au titre des PRU I (en 2014, la Ville est intervenue pour 1,3 M€ sur l'aménagement de l'ensemble Cassin et pour près de 1,5 M€ sur le secteur de Planoise) et un enjeu majeur pour la Ville et l'Agglomération. Dans la logique de la loi Lamy, il s'agit de réinventer une nouvelle approche de nos politiques et de celles de nos partenaires sur ces quartiers, de dépasser les approches sectorielles pour offrir aux habitants de nouvelles perspectives, en luttant contre les risques de décrochages et d'exclusions, en recréant du lien social et économique.

## 2.2 L'éducation, la solidarité, la citoyenneté et la proximité

Dans le domaine éducatif, l'année 2014 a été marquée par la **mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires au titre de la rentrée 2014-2015**. Pour mémoire, il avait été décidé de ne pas appliquer la réforme dès 2013, mais de se donner le temps de la réflexion, de la construction et de l'échange pour que les changements organisationnels et techniques puissent s'inscrire dans un véritable Projet Educatif Territorial, dont l'approbation est prévue pour 2015. Avec le recul, cette décision apparaît non seulement pertinente mais nécessaire, car le dispositif prévu a depuis nécessité plusieurs toilettages et ajustements : organisation du périscolaire, coordination avec les partenaires, concertation, recrutement et formation des animateurs, aménagement des locaux, réorganisation des accueils et des horaires, expérimentation de certaines activités, fréquentation à la rentrée scolaire supérieure aux premières estimations, etc. Si cette réforme a été fortement critiquée, nous avons choisi le pragmatisme et l'échange pour en améliorer progressivement les conditions de mise en œuvre. A la date de rédaction de ce rapport, l'année scolaire n'est pas achevée, comme les travaux du Comité de Suivi et d'Evaluation qui doit formuler des préconisations et dont nous tiendrons compte pour la rentrée scolaire 2015/2016. Ce qui importe, c'est **la réussite du projet, au bénéfice premier de l'enfant et en concertation avec les parents, les enseignants et l'Education Nationale**. Notre ambition est intacte parce que l'éducation et

la jeunesse sont une priorité de ce mandat et un investissement d'avenir pour toutes les générations. L'école est un lieu d'égalité républicaine, autant que d'éveil et d'apprentissage.

En 2014, nous avons augmenté les moyens humains et financiers consacrés à la réforme, pour atteindre en 2015 un budget de près de 2 M€/an en année pleine, hors recettes.

Cette préoccupation de la qualité du service rendu va de pair avec la poursuite des investissements réalisés dans les écoles et dans les crèches, notamment au titre des tranches annuelles, mais aussi des projets spécifiques comme l'expérimentation du numérique dans les écoles ou encore le projet de **restructuration globale du pôle des Tilleuls**. En 2014, 0,5 M€ ont ainsi été consacrés à la nouvelle médiathèque, qui constitue la première phase de cette opération de renouveau sur l'Est bisontin.

**Les politiques sociales constituent une autre priorité de la Ville avec le rôle confié au CCAS**, soutenu par la Ville au travers d'une subvention de fonctionnement annuelle de plus de 10 M€. Le CCAS est l'acteur et l'opérateur des politiques sociales de la Ville. Il intervient à plusieurs niveaux : la lutte contre les exclusions, la solidarité et le soutien à l'insertion des personnes en difficulté, mais aussi l'autonomie, le soutien aux personnes âgées, à l'intergénérationnel, au handicap et aux politiques d'accessibilité. Au cours du mandat précédent, en lien avec les priorités issues du plan de réponse à la crise, la Ville a renforcé son soutien au CCAS et celui-ci, en parallèle, s'est engagé dans un vaste plan de refonte, d'analyse et d'amélioration de ses dispositifs. En des périodes plus tendues, il est essentiel que les politiques sociales continuent de jouer leur rôle, la dimension individuelle et humaine devra rester plus que jamais au cœur de notre action. Depuis 2014, le CCAS travaille à une redéfinition et à une actualisation de son **projet social**. Celui-ci sera approuvé en 2015. Il confirmera les priorités qui sont les nôtres au regard des enjeux que sont : la cohésion sociale, l'adaptation de nos sociétés au vieillissement, le déploiement d'une solidarité active qui permette à chacun, au-delà des accidents de la vie, de trouver sa place et de reprendre pied.

De ce point de vue, la présentation de l'ABS au cours de ce Conseil permet d'illustrer le propos en soulignant **l'absolue nécessité que constitue toujours l'exercice de la solidarité**.

On peut noter qu'en 2014, la Ville est intervenue pour 135 K€ au titre de la réhabilitation des logements-foyers et pour 40 K€ pour accompagner l'extension du site de la Bergerie (Emmaüs). 240 K€ ont été spécifiquement affectés pour des opérations inscrites dans le schéma d'accessibilité handicapés, en plus des crédits ordinaires. Un plan d'adaptation et de préparation aux ADAP sera proposé en 2015.

Enfin, **l'apprentissage de la citoyenneté reste une priorité transversale** dans les interventions de la Ville. Nous l'avons évoqué au travers des politiques en direction des jeunes, au titre de la solidarité ou dans le cadre de la préparation du Contrat de Ville. C'est une préoccupation constante à Besançon et les événements de début 2015 en ont malheureusement montré toute la nécessité. Pour la Ville, cette priorité s'est manifestée en 2014 par une poursuite de notre soutien aux associations, malgré les nouvelles contraintes budgétaires. Cela signifie l'établissement de véritables contrats d'objectifs, mais aussi la mobilisation de tous les leviers possibles entre différents acteurs. En 2014, la préparation du transfert de la mission Insertion à la CAGB participe de cette logique. Ce souci est aussi celui de la proximité avec le renforcement de la présence de la Ville dans les quartiers.

**A titre d'exemple, le volume des tranches annuelles consommé en 2014 s'est élevé à 10,3 M€ en 2014. Ces sommes sont prioritairement affectées à l'entretien du patrimoine municipal et des travaux de proximité.**

### 2.3 L'environnement et la qualité de la vie

Depuis 2001, la Ville a largement montré son attachement aux **politiques de développement durable**, lesquelles dépassent d'ailleurs largement les questions d'environnement et de qualité de vie.

Cette dernière **est une préoccupation majeure de nos concitoyens**. La qualité de l'environnement à Besançon, la protection de la biodiversité, le respect des lieux de vie et la qualité de nos paysages sont un atout majeur, notamment en des périodes où la concurrence s'accroît entre les grandes villes.

Dans ce domaine, les efforts menés ont été constants. A titre d'illustration, en 2014, c'est près de 0,4 M€ qui ont été consacrés aux parcs et jardins, aux jardins familiaux et à l'aménagement des collines. Il faut y ajouter les 0,6 M€ consacrés aux tranches annuelles espaces verts.

Un effort important a aussi été réalisé pour augmenter le nombre de pistes et de voies cyclables, au titre des travaux du Tramway. Cette démarche s'inscrit plus globalement dans l'effort fait en faveur de **l'usage des modes doux**, de la politique du PDU et en coordination avec le Grand Besançon. Il s'agit aussi d'encourager les actions inscrites dans l'agenda 21 et dans la charte de l'environnement de la CAGB, en privilégiant les actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement. A ce titre, la Mission Développement Durable joue un rôle d'appui et de catalyseur au sein de l'organisation municipale.

La question de la **maîtrise énergétique** est aussi particulièrement importante. C'est un des domaines d'excellence de la Ville, dans une logique de préparation et d'adaptation aux enjeux du changement climatique. C'est aussi une préoccupation quotidienne des habitants et un enjeu social, s'agissant de la lutte contre la précarité énergétique. La Ville et le CCAS sont mobilisés sur ce point comme sur tous dispositifs permettant de diminuer l'empreinte de la Ville et le coût des consommations énergétiques. La construction de la nouvelle chaufferie de Planoise, comme la chaufferie bois Mallarmé sont à rappeler. En 2014, plus de 0,6 M€ ont été directement consacrés aux programmes de maîtrise énergétique dont la moitié consacrée à l'isolation des bâtiments municipaux.

Cet engagement apparaît aussi au travers des grands projets d'aménagements que constituent les **écoquartiers Vauban et les Vaïtes**. Ceux-ci ont connu une avancée significative en 2014, notamment s'agissant de Vauban avec le choix de l'opérateur désormais en charge de la réalisation du programme.

C'est aussi une préoccupation constante des services publics industriels et commerciaux de **l'eau et de l'assainissement**. Depuis l'origine, la Ville a choisi la régie municipale comme mode de gestion, ce qui lui a permis de pratiquer des prix parmi les moins chers de France, mais aussi de continuellement investir dans la modernisation des réseaux et des équipements. L'achèvement des travaux du tramway s'est accompagné de celui d'une série d'investissements d'accompagnement. Ils ont directement bénéficié aux Bisontins et ils se poursuivront dans les années à venir, notamment au travers des projets de **modernisation de la station de Port Douvot**.

**La qualité de la vie au quotidien, c'est aussi la tranquillité publique qui est aujourd'hui une des principales préoccupations des habitants**. C'est un sujet complexe et multiforme sur lequel la Ville est constamment mobilisée. Sur le mandat précédent, la Ville s'est engagée dans un vaste programme de vidéosurveillance, dont le déploiement se poursuit. Il faut rappeler que cette décision a été précédée d'études et d'une longue concertation. En 2014, nous avons investi 1 M€ dans ce programme (CSU et déploiement des caméras). Nous avons aussi renforcé la collaboration entre Police Municipale et Police Nationale, dont les effectifs n'ont toujours pas été rétablis au niveau où ils étaient au début du précédent quinquennat. 2014 a permis aussi d'amorcer la préparation des décisions qui ont été présentées au Conseil Municipal début 2015 : redéfinition du programme des correspondants de nuit après 2015, renforcement des effectifs de la Police Municipale, extension des horaires du CSU notamment. L'ensemble de ces mesures aura un coût budgétaire non négligeable sur les années à venir. Pour autant, elles sont nécessaires et fortement attendues par nos concitoyens. Il importe donc d'être présents et opérationnels pour assurer le droit élémentaire de la tranquillité à tous les Bisontins.

Enfin, la qualité de la vie c'est aussi la **propreté de l'espace public**. Cela reste pour nous une priorité, au même titre que toutes les interventions réalisées sur la voirie municipale. Globalement en 2014, les tranches annuelles voirie et éclairage public ont représenté 3,6 M€ en 2014.

L'ensemble de ces dispositifs doit se développer **en lien avec les CCH et en associant davantage les habitants aux décisions de la Ville**. C'est aussi une réflexion qui a été amorcée après les élections de mars 2014 pour redynamiser les dispositifs de démocratie participative. C'est également une conviction et une nécessité, pour une citoyenneté partagée.

## 2.4 La culture, le sport et les autres politiques municipales

Dans le domaine de la culture, l'année 2014 a vu le lancement du vaste projet **de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie**, qui constituera un dossier majeur du nouveau mandat. En 2014, l'achèvement des travaux d'aménagement des **nouvelles réserves** à Port Citeaux a mobilisé 1,9 M€. Cette opération préalable au déménagement des collections, indispensable pour la réalisation du projet de nouveau Musée, a permis de traiter une question qui jusqu'alors n'avait jamais trouvé de solution satisfaisante. La Ville a aussi poursuivi son soutien aux différents établissements culturels, notamment en accompagnant la Citadelle dans son projet de transformation de la Chapelle en un lieu multi média (près de 0,3 M€ de travaux ont été réalisés). Elle a aussi continué à investir dans le patrimoine municipal, au travers des tranches annuelles et au titre du vaste programme pluriannuel inscrit au précédent CPER, s'agissant du patrimoine Vauban. 1,7 M€ ont été mobilisés en 2014 avec l'appui de nos partenaires pour une série d'opérations de réhabilitation. Ce programme sera reconduit au titre du nouveau CPER à compter de 2015. Il permettra de continuer à mener les opérations nécessaires au **traitement sanitaire et à la mise en valeur de ce qui fait la reconnaissance UNESCO** de la Ville. Enfin, dans le domaine patrimonial, la Ville s'est engagée aussi dans les travaux de réhabilitation de la Tour de la Pelote suite au sinistre intervenu sur les lieux. Ces différentes interventions s'inscrivent dans une politique culturelle toujours diversifiée et ambitieuse. La Ville a continué en 2014 à soutenir les créateurs (ateliers d'artistes, friche culturelle, soutien aux artistes et aux acteurs culturels), à encourager le rayonnement et les partenariats entre institutions et à diversifier ses interventions.

L'accès à la culture pour tous reste une priorité. L'opération **«le musée s'invite à Planoise»** est un exemple réussi de cette ambition. La mise en place des **parcours culturels** est une autre réussite à souligner.

La **politique sportive** reste une autre priorité municipale : qualité des équipements, soutien au sport de haut niveau et aux manifestations les plus larges, appui au sport amateur et au sport pour tous. Comme dans le domaine culturel, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires a été l'occasion de développer de nouvelles passerelles, même si les dispositifs restent à conforter. L'évaluation qui est en cours permettra de faire évoluer nos modes d'intervention en tant que de besoin. 2014 a permis l'achèvement d'une grosse opération : **le stade de rugby des Orchamps** (3,1 M€ ont été mobilisés sur l'exercice précédent). La programmation des autres opérations inscrites au PPI se poursuit également, ainsi que les programmes de rénovation des équipements sportifs. D'autres projets sont aussi susceptibles de se mettre en place dans le cadre du contrat de Ville. En effet, il est important de s'appuyer sur le sport et sur ses valeurs pour atteindre les objectifs de vivre ensemble que nous poursuivons et pour mobiliser la jeunesse de nos quartiers. Le sport peut signifier réussite et dépassement de soi. C'est aussi une image valorisante. On peut rappeler aussi qu'en 2014, la Ville a à nouveau accueilli le **Tour de France** dans des conditions optimales.

Au-delà de ces politiques emblématiques, la Ville a aussi poursuivi son action dans tous ses domaines d'intervention avec le souci de **continuer à améliorer le service rendu aux usagers**, mais aussi d'adapter toujours son administration aux contraintes d'un environnement plus complexe. Le mouvement de  **rapprochement entre Ville et Agglomération** initié depuis plusieurs années a été confirmé après les élections de mars, avec un travail conjoint pour préparer le schéma de mutualisation que le Grand Besançon doit approuver en 2015, mais aussi pour préparer de nouveaux transferts concrétisés cette année (mission Contrat de Ville, Emploi-Insertion, Enseignement Supérieur).

Cela préfigure d'autres mouvements plus importants qui devraient intervenir à horizon 2016. Il s'agit de renforcer les coordinations et l'efficacité Ville/Agglomération, mais aussi de trouver des solutions communes pour répondre aux attentes formulées. C'est aussi la recherche d'économies d'échelle et de simplification dans nos organisations. Au final, c'est bien un nouveau modèle d'administration qu'il faut inventer, même si les évolutions nécessitent un temps de préparation et de maturation.

Cette évolution doit aussi permettre à la Ville et à l'Agglomération de s'adapter aux nouveaux enjeux territoriaux en faisant valoir nos atouts et en préparant l'avenir.

### III/ Les données budgétaires du Compte Administratif 2014

#### 1. Les résultats du budget général

	BUDGET GENERAL - RECETTES REELLES - REPARTITION PAR BUDGET					
	2013			2014		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	67 384 182.20	36 751 336.90	21 921 279.53	55 234 035.44	33 654 259.48	14 124 576.04
Fonctionnement	183 127 758.00	188 942 135.68	0.00	182 721 030.25	188 368 146.24	0.00
	<b>250 511 920.20</b>	<b>225 693 472.58</b>	<b>21 921 279.53</b>	<b>237 955 065.69</b>	<b>222 022 405.72</b>	<b>14 124 576.04</b>
<i>Gestion active dette</i>	25 820 485.00	19 845 309.00	0.00	22 538 894.00	14 797 668.00	0.00
<i>Autofinancement N-1</i>	19 025 203.76	19 025 203.76	0.00	17 816 285.08	17 816 285.08	0.00
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>295 357 608.96</b>	<b>264 563 985.34</b>	<b>21 921 279.53</b>	<b>278 310 244.77</b>	<b>254 636 358.80</b>	<b>14 124 576.04</b>
Investissement	2 440 985.26	1 719 414.80	407 532.00	2 347 208.46	1 049 180.91	648 860.83
Fonctionnement	10 070 092.80	10 328 713.81	0.00	11 056 900.33	11 137 508.73	0.00
	<b>12 511 078.06</b>	<b>12 048 128.61</b>	<b>407 532.00</b>	<b>13 404 108.79</b>	<b>12 186 689.64</b>	<b>648 860.83</b>
<i>Autofinancement N-1</i>	449 994.05	449 994.05	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>EAU</b>	<b>12 961 072.11</b>	<b>12 498 122.66</b>	<b>407 532.00</b>	<b>13 404 108.79</b>	<b>12 186 689.64</b>	<b>648 860.83</b>
Investissement	4 755 337.99	3 992 698.83	662 842.00	3 267 468.89	2 114 274.39	594 543.00
Fonctionnement	10 533 364.37	10 612 194.84	0.00	11 330 095.19	11 302 010.26	0.00
	<b>15 288 702.36</b>	<b>14 604 893.67</b>	<b>662 842.00</b>	<b>14 597 564.08</b>	<b>13 416 284.65</b>	<b>594 543.00</b>
<i>Autofinancement N-1</i>	2 224 206.72	2 224 206.72	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>17 512 909.08</b>	<b>16 829 100.39</b>	<b>662 842.00</b>	<b>14 597 564.08</b>	<b>13 416 284.65</b>	<b>594 543.00</b>
Investissement	171 994.05	171 994.05	0.00	185 733.49	185 733.77	0.00
Fonctionnement	665 641.71	678 387.35	0.00	639 059.36	639 197.48	0.00
	<b>837 635.76</b>	<b>850 381.40</b>	<b>0.00</b>	<b>824 792.85</b>	<b>824 931.25</b>	<b>0.00</b>
<b>SSADPA</b>						
Investissement	245 217.41	244 757.41	0.00	215 101.29	215 101.29	0.00
Fonctionnement	558 969.00	493 398.61	0.00	568 754.00	514 138.72	0.00
	<b>804 186.41</b>	<b>738 156.02</b>	<b>0.00</b>	<b>783 855.29</b>	<b>729 240.01</b>	<b>0.00</b>
<b>FORÊTS</b>						
Investissement	66 199.00	0.00	66 199.00	66 199.00	0.00	66 199.00
Fonctionnement	92 292.49	26 093.95	66 198.54	92 292.49	26 093.95	66 198.54
	<b>158 491.49</b>	<b>26 093.95</b>	<b>132 397.54</b>	<b>158 491.49</b>	<b>26 093.95</b>	<b>132 397.54</b>
<b>ZA CHAMPS-MONTANTS</b>						
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	302 944.80	90 057.80	212 887.00	216 844.80	3 957.80	212 887.00
	<b>302 944.80</b>	<b>90 057.80</b>	<b>212 887.00</b>	<b>216 844.80</b>	<b>3 957.80</b>	<b>212 887.00</b>
<b>ZA EDISON</b>						
Investissement	19 118 777.13	5 661 163.38	12 708 570.78	16 286 967.78	11 722 737.29	4 402 439.92
Fonctionnement	2 314 725.84	2 386 362.94	0.00	2 763 728.69	2 768 656.20	0.00
	<b>21 433 502.97</b>	<b>8 047 526.32</b>	<b>12 708 570.78</b>	<b>19 050 696.47</b>	<b>14 491 393.49</b>	<b>4 402 439.92</b>
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>						
Investissement	27 873.01	27 832.91	0.00	39 361.92	39 302.76	0.00
Fonctionnement	702 123.33	853 379.67	0.00	500 791.87	466 357.84	0.00
	<b>729 996.34</b>	<b>881 212.58</b>	<b>0.00</b>	<b>540 153.79</b>	<b>505 660.60</b>	<b>0.00</b>
<b>ARCHEO. PREVENTIVE</b>						
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	501 900.00	26 057.33	495 900.00	502 574.00	6 674.00	495 900.00
	<b>501 900.00</b>	<b>26 057.33</b>	<b>495 900.00</b>	<b>502 574.00</b>	<b>6 674.00</b>	<b>495 900.00</b>
<b>ZA MADELEINE BRES</b>						
Investissement	26 826 383.85	11 817 861.38	13 845 143.78	22 408 040.83	15 326 330.41	5 712 042.75
Fonctionnement	25 742 054.34	25 494 646.30	774 985.54	27 671 040.73	26 864 594.98	774 985.54
	<b>52 568 438.19</b>	<b>37 312 507.68</b>	<b>14 620 129.32</b>	<b>50 079 081.56</b>	<b>42 190 925.39</b>	<b>6 487 028.29</b>
<i>Autofinancement N-1</i>	2 674 200.77	2 674 200.77	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>55 242 638.96</b>	<b>39 986 708.45</b>	<b>14 620 129.32</b>	<b>50 079 081.56</b>	<b>42 190 925.39</b>	<b>6 487 028.29</b>
Investissement	94 210 546.05	48 569 198.28	35 766 423.31	77 642 076.27	48 980 589.89	19 836 618.79
Fonctionnement	208 869 812.34	214 436 781.98	774 985.54	210 392 070.98	215 232 741.22	774 985.54
	<b>303 080 358.39</b>	<b>263 005 980.26</b>	<b>36 541 408.85</b>	<b>288 034 147.25</b>	<b>264 213 331.11</b>	<b>20 611 604.33</b>
<i>Gestion active dette</i>	25 820 485.00	19 845 309.00	0.00	22 538 894.00	14 797 668.00	0.00
<i>Autofinancement N-1</i>	21 699 404.53	21 699 404.53	0.00	17 816 285.08	17 816 285.08	0.00
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>350 600 247.92</b>	<b>304 550 693.79</b>	<b>36 541 408.85</b>	<b>328 389 326.33</b>	<b>296 827 284.19</b>	<b>20 611 604.33</b>

## BUDGET GENERAL - DEPENSES REELLES - REPARTITION PAR BUDGET

	2013			2014		
	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser	Prévisions	Réalisations	Restes à réaliser
Investissement	90 591 608.20	65 061 289.40	20 986 868.44	78 321 983.44	59 400 394.80	14 949 027.13
Fonctionnement	159 920 312.00	153 453 934.02	0.00	159 633 082.25	153 554 724.13	0.00
	<b>250 511 920.20</b>	<b>218 515 223.42</b>	<b>20 986 868.44</b>	<b>237 955 065.69</b>	<b>212 955 118.93</b>	<b>14 949 027.13</b>
<i>Gestion active dette</i>	25 820 485.00	19 845 309.00	0.00	22 538 894.00	14 797 668.00	0.00
<i>Autofinancement N-1</i>	19 025 203.76	19 025 203.76	0.00	17 816 285.08	17 816 285.08	0.00
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	<b>295 357 608.96</b>	<b>257 385 736.18</b>	<b>20 986 868.44</b>	<b>278 310 244.77</b>	<b>245 569 072.01</b>	<b>14 949 027.13</b>
Investissement	4 201 781.26	2 775 684.54	1 217 375.46	4 481 075.46	2 783 164.03	1 238 108.04
Fonctionnement	7 198 855.00	6 600 703.28	0.00	7 061 136.00	6 673 494.81	0.00
	<b>11 400 616.26</b>	<b>9 376 387.82</b>	<b>1 217 375.46</b>	<b>11 542 211.46</b>	<b>9 456 658.84</b>	<b>1 238 108.04</b>
<i>Autofinancement N-1</i>	449 994.05	449 994.05	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>EAU</b>	<b>11 850 610.31</b>	<b>9 826 381.87</b>	<b>1 217 375.46</b>	<b>11 542 211.46</b>	<b>9 456 658.84</b>	<b>1 238 108.04</b>
Investissement	8 041 624.99	5 232 460.71	2 591 404.89	6 677 904.89	4 625 709.34	1 573 416.93
Fonctionnement	6 686 007.00	6 223 963.88	0.00	6 699 653.00	6 397 072.21	0.00
	<b>14 727 631.99</b>	<b>11 456 324.59</b>	<b>2 591 404.89</b>	<b>13 377 557.89</b>	<b>11 022 781.55</b>	<b>1 573 416.93</b>
<i>Autofinancement N-1</i>	2 224 206.72	2 224 206.72	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>16 951 838.71</b>	<b>13 680 531.31</b>	<b>2 591 404.89</b>	<b>13 377 557.89</b>	<b>11 022 781.55</b>	<b>1 573 416.93</b>
Investissement	34 354.00	24 293.91	0.00	22 911.00	15 171.00	0.00
Fonctionnement	596 229.00	546 166.16	0.00	641 994.00	627 923.26	0.00
<b>SSADPA</b>	<b>630 583.00</b>	<b>570 460.07</b>	<b>0.00</b>	<b>664 905.00</b>	<b>643 094.26</b>	<b>0.00</b>
Investissement	340 576.41	147 330.26	31 119.85	314 712.29	156 144.95	14 873.34
Fonctionnement	463 610.00	375 724.47	0.00	469 143.00	413 282.91	0.00
	<b>804 186.41</b>	<b>523 054.73</b>	<b>31 119.85</b>	<b>783 855.29</b>	<b>569 427.86</b>	<b>14 873.34</b>
<b>FORÊTS</b>						
Investissement	66 199.00	0.00	66 199.00	66 199.00	0.00	66 199.00
Fonctionnement	61 249.12	0.00	61 249.12	61 249.12	0.00	61 249.12
	127 448.12	0.00	127 448.12	127 448.12	0.00	127 448.12
<i>Déficit d'investissement</i>	31 043.37	31 043.37	0.00	31 043.37	31 043.37	0.00
<b>ZA CHAMPS-MONTANTS</b>	<b>158 491.49</b>	<b>31 043.37</b>	<b>127 448.12</b>	<b>158 491.49</b>	<b>31 043.37</b>	<b>127 448.12</b>
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	111 673.82	0.00	111 673.82	111 673.82	0.00	111 673.82
	111 673.82	0.00	111 673.82	111 673.82	0.00	111 673.82
<i>Déficit d'investissement</i>	191 270.98	191 270.98	0.00	105 170.98	105 170.98	0.00
<b>ZA EDISON</b>	<b>302 944.80</b>	<b>191 270.98</b>	<b>111 673.82</b>	<b>216 844.80</b>	<b>105 170.98</b>	<b>111 673.82</b>
Investissement	17 694 026.29	8 081 204.63	9 226 219.10	13 346 586.10	10 639 454.57	2 704 405.69
Fonctionnement	586 692.00	262 901.25	0.00	462 720.00	350 287.70	0.00
	18 280 708.29	8 344 105.88	9 226 219.10	13 809 306.10	10 989 742.27	2 704 405.69
<i>Déficit d'investissement</i>	739 303.15	739 303.15	0.00	2 794 921.40	2 794 921.40	0.00
<b>CHAUFFAGE URBAIN</b>	<b>19 020 011.44</b>	<b>9 083 409.03</b>	<b>9 226 219.10</b>	<b>16 604 227.50</b>	<b>13 784 663.67</b>	<b>2 704 405.69</b>
Investissement	56 827.01	20 552.75	0.00	61 915.92	450.42	0.00
Fonctionnement	673 169.33	584 989.04	0.00	478 237.87	383 982.17	0.00
<b>ARCHEO. PREVENTIVE</b>	<b>729 996.34</b>	<b>605 441.79</b>	<b>0.00</b>	<b>540 153.79</b>	<b>384 432.59</b>	<b>0.00</b>
Investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Fonctionnement	265 344.06	148 883.56	116 460.50	143 191.83	9 942.50	133 249.33
	265 344.06	148 883.56	116 460.50	143 191.83	9 942.50	133 249.33
<i>Déficit d'investissement</i>	236 555.94	236 555.94	0.00	359 382.17	359 382.17	0.00
<b>ZA MADELEINE BRES</b>	<b>501 900.00</b>	<b>385 439.50</b>	<b>116 460.50</b>	<b>502 574.00</b>	<b>369 324.67</b>	<b>133 249.33</b>
Investissement	30 435 368.96	16 281 526.80	13 132 318.30	24 971 304.66	18 220 094.31	5 597 003.00
Fonctionnement	16 642 819.33	14 743 131.64	289 383.44	16 128 998.64	14 855 985.56	306 172.27
	47 078 188.29	31 024 658.44	13 421 701.74	41 100 303.30	33 076 079.87	5 903 175.27
<i>Autofinancement + déficit</i>	3 872 374.21	3 872 374.21	0.00	3 290 517.92	3 290 517.92	0.00
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>50 950 562.50</b>	<b>34 897 032.65</b>	<b>13 421 701.74</b>	<b>44 390 821.22</b>	<b>36 366 597.79</b>	<b>5 903 175.27</b>
Investissement	121 026 977.16	81 342 816.20	34 119 186.74	103 293 288.10	77 620 489.11	20 546 030.13
Fonctionnement	176 563 131.33	168 197 065.66	289 383.44	175 762 080.89	168 410 709.69	306 172.27
	297 590 108.49	249 539 881.86	34 408 570.18	279 055 368.99	246 031 198.80	20 852 202.40
<i>Gestion active dette</i>	25 820 485.00	19 845 309.00	0.00	22 538 894.00	14 797 668.00	0.00
<i>Autofinancement + déficit</i>	22 897 577.97	22 897 577.97	0.00	21 106 803.00	21 106 803.00	0.00
<b>BUDGET GENERAL</b>	<b>346 308 171.46</b>	<b>292 282 768.83</b>	<b>34 408 570.18</b>	<b>322 701 065.99</b>	<b>281 935 669.80</b>	<b>20 852 202.40</b>

## Budget Général - Recettes réelles - Répartition par nature et budget (montants arrondis à l'euro)

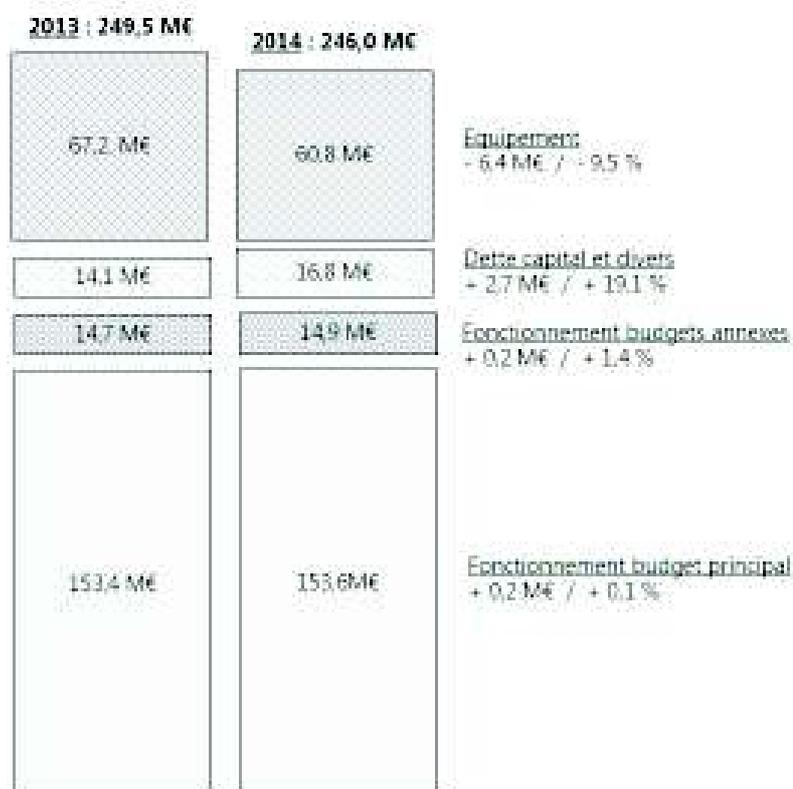
	PRINCIPAL		E.M.		Assièment		Chauffage-Urban		SSADPA		Foras		Archéologie Préventive		Zone d'activités		Total budgets annexes		Total budget Général	
	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014
Emprunts	18 149 094	17 991 121	600 000	0	2 800 000	0	3 855 000	9 300 000	0	0	0	0	0	0	0	0	7 535 000	9 500 000	25 684 074	27 481 121
Subventions	8 700 221	6 970 485	206 670	239 033	741 141	165 711	539 613	516 126	0	0	0	0	0	0	0	0	1 487 424	940 670	9 587 645	7 911 955
FCVA	5 144 963	6 129 543	0	0	0	0	0	0	3 691	0	0	0	3 310	31 24	0	0	0	6 315	5 148 273	6 190 659
Adossés + investissements	1 204 480	-984 411	594 083	541 757	354 557	584 241	0	0	10 500	0	0	0	0	0	0	0	988 880	1 136 488	2 268 370	202 087
Soies recette	0	0	0	269 087	0	1 344 392	0	171 864	177 542	244 157	215 107	0	0	0	0	0	441 374	2 035 291	441 374	2 035 291
Autres recettes	4 062 599	3 513 522	18 712	304	65 701	0	1 266 550	1 706 611	0	0	0	0	0	0	0	0	1 361 963	1 706 515	5 434 522	5 220 437
<b>Investissement</b>	<b>36 791 337</b>	<b>32 654 260</b>	<b>1 719 416</b>	<b>1 049 181</b>	<b>3 992 699</b>	<b>2 714 274</b>	<b>5 661 162</b>	<b>11 722 737</b>	<b>171 364</b>	<b>185 730</b>	<b>215 107</b>	<b>27 503</b>	<b>29 303</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11 817 951</b>	<b>15 326 329</b>	<b>49 969 198</b>	<b>48 990 659</b>
Fiscalité directe	76 696 109	77 906 421	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 696 109	77 906 421
Fiscalité indirecte	11 564 703	11 702 771	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 564 703	11 702 771
Fiscalité réserves	14 120 276	13 810 065	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 120 276	13 810 065
<b>Fiscalité</b>	<b>102 371 088</b>	<b>100 418 257</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>102 371 088</b>	<b>100 418 257</b>
Dotations Etat	42 454 590	40 757 939	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42 454 590	40 757 939
Subventions participations	7 605 770	8 191 866	4 400	14 109	1 226 322	1 382 364	0	0	0	0	152 479	257 300	1 800	14 200	26 057	6 624	1 411 058	1 645 245	9 017 628	9 627 112
Primaux services et domaine	18 716 090	18 824 774	9 033 410	9 029 206	8 770 812	8 673 614	0	0	0	0	337 881	200 047	450 569	211 690	96 100	0	18 673 372	18 226 409	37 389 487	37 051 253
Autres recettes	9 354 384	9 000 600	97 242	170 255	114 180	56 126	1 028 557	1 008 610	563 023	541 319	6 192	3 209	2 367	076	0	0	1 009 644	1 704 470	11 354 000	10 647 106
Résultat N-1	8 769 199	8 112 650	1 173 621	1 561 037	561 070	1 200 006	1 357 406	1 765 039	114 503	97 879	0	363 623	2 595 592	30 002	30 002	30 002	3 600 372	5 208 465	11 769 771	13 321 125
<b>Fonctionnement</b>	<b>183 942 136</b>	<b>185 368 148</b>	<b>10 328 714</b>	<b>11 137 508</b>	<b>19 612 194</b>	<b>11 382 010</b>	<b>2 356 363</b>	<b>2 765 657</b>	<b>678 388</b>	<b>628 198</b>	<b>483 369</b>	<b>514 139</b>	<b>853 379</b>	<b>466 358</b>	<b>142 209</b>	<b>36 726</b>	<b>25 684 646</b>	<b>26 864 595</b>	<b>214 436 782</b>	<b>214 232 742</b>
Sous total	225 893 473	222 022 406	12 048 129	12 198 639	14 604 893	13 416 284	8 047 626	14 491 394	850 382	824 931	738 156	909 661	605 661	142 209	36 726	37 312 507	42 190 625	263 006 980	264 213 331	
Gestion active de la dette	19 840 309	14 797 668	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 840 309	14 797 668
Autofinancement de N-1	19 005 204	17 016 295	449 384	0	2 224 207	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 674 201	0	21 689 400	17 016 295	
<b>TOTAL</b>	<b>264 959 986</b>	<b>264 638 369</b>	<b>12 498 123</b>	<b>12 198 639</b>	<b>16 829 100</b>	<b>13 416 284</b>	<b>8 047 626</b>	<b>14 491 394</b>	<b>850 382</b>	<b>824 931</b>	<b>738 156</b>	<b>909 661</b>	<b>605 661</b>	<b>142 209</b>	<b>36 726</b>	<b>39 866 708</b>	<b>42 190 625</b>	<b>304 550 694</b>	<b>296 827 294</b>	

## Budget Général - Dépenses réelles - Répartition par nature et budget (montants arrondis à l'euro)

	PRINCIPAL		Eau		Assainissement		Chauffage Urbain		SSADPA		Forêts		Archéologie Préventive		Zones d'Activités		Total budgets annexes		Total budget général	
	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014	CA 2013	CA 2014
Dépenses d'équipement	40 988 357	30 343 324	2 131 318	2 071 254	4 007 725	3 268 863	7 650 581	10 269 145	24 294	15 171	119 517	141 207	20 553	450	0	0	14 153 868	15 766 210	55 122 345	46 109 534
Subventions équipement	12 036 235	14 713 731	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 066 235	14 713 731
<b>Equipement</b>	<b>53 064 692</b>	<b>45 057 055</b>	<b>2 131 318</b>	<b>2 071 254</b>	<b>4 007 725</b>	<b>3 268 983</b>	<b>7 650 581</b>	<b>10 269 145</b>	<b>24 294</b>	<b>15 171</b>	<b>119 517</b>	<b>141 207</b>	<b>20 553</b>	<b>450</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 168 986</b>	<b>15 766 210</b>	<b>67 218 580</b>	<b>60 823 265</b>
Delta en capital	11 876 187	12 828 163	844 367	7 11 810	1 224 736	1 356 726	230 624	370 310	0	0	-27 814	14 938	0	0	0	0	2 127 541	2 453 884	14 003 738	15 282 047
Autres dépenses	120 500	1 515 177	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 500	1 515 177
<b>Investissement</b>	<b>66 061 299</b>	<b>59 400 385</b>	<b>2 775 685</b>	<b>2 783 764</b>	<b>5 232 461</b>	<b>4 625 709</b>	<b>8 081 205</b>	<b>10 639 455</b>	<b>24 294</b>	<b>15 171</b>	<b>147 331</b>	<b>155 145</b>	<b>20 553</b>	<b>450</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 281 529</b>	<b>18 220 094</b>	<b>81 342 818</b>	<b>77 620 489</b>
Personnel	89 637 744	88 519 332	2 613 583	2 641 712	2 110 627	2 228 900	0	0	447 164	559 879	221 030	243 275	447 520	313 690	0	0	5 839 904	6 024 456	92 477 648	94 543 788
Subventions	24 288 660	24 150 962	11 873	13 726	10 000	34 840	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 873	48 596	24 200 533	24 180 548
Autres dépenses	42 547 530	40 884 410	3 975 267	4 018 057	4 103 237	4 133 332	262 801	350 268	99 002	31 044	154 894	170 008	137 369	70 252	148 884	9 943	8 881 354	8 782 964	51 428 884	49 667 374
<b>Fonctionnement</b>	<b>153 453 934</b>	<b>153 554 724</b>	<b>6 000 703</b>	<b>5 673 495</b>	<b>6 223 864</b>	<b>6 397 072</b>	<b>262 901</b>	<b>350 268</b>	<b>546 166</b>	<b>627 923</b>	<b>375 724</b>	<b>413 283</b>	<b>584 889</b>	<b>383 982</b>	<b>148 884</b>	<b>9 943</b>	<b>14 743 131</b>	<b>14 855 986</b>	<b>168 187 065</b>	<b>168 410 710</b>
<b>Sous total</b>	<b>219 615 223</b>	<b>212 965 119</b>	<b>9 376 388</b>	<b>9 456 669</b>	<b>11 456 325</b>	<b>11 022 781</b>	<b>9 344 106</b>	<b>10 969 743</b>	<b>570 450</b>	<b>643 084</b>	<b>523 055</b>	<b>569 428</b>	<b>605 442</b>	<b>384 432</b>	<b>148 884</b>	<b>9 943</b>	<b>31 024 660</b>	<b>33 076 080</b>	<b>249 539 983</b>	<b>246 031 159</b>
Gestion active de la dette	19 845 309	14 767 868	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 845 309	14 767 868
Saldo investissements reportés	19 035 204	17 816 285	44 034	0	2 224 207	0	739 303	2 784 921	0	0	0	0	0	0	459 870	495 597	3 872 374	3 290 518	22 887 578	21 106 803
<b>TOTAL</b>	<b>267 565 736</b>	<b>246 569 072</b>	<b>9 826 382</b>	<b>9 456 669</b>	<b>13 680 532</b>	<b>11 022 781</b>	<b>9 083 409</b>	<b>13 784 664</b>	<b>570 450</b>	<b>643 084</b>	<b>523 055</b>	<b>569 428</b>	<b>605 442</b>	<b>384 432</b>	<b>607 754</b>	<b>505 540</b>	<b>34 887 034</b>	<b>36 366 698</b>	<b>282 282 770</b>	<b>281 936 670</b>

**Dépenses réelles du budget général**

(hors gestion active de la dette et autofinancements des investissements N-1)

**Budget général****Evolution entre CA 2013 et CA 2014**

Les réalisations du Compte administratif 2014 se montent, pour le budget général, opérations réelles uniquement, à 296,8 M€ en recettes (et 20,6 M€ de restes à réaliser) et 281,9 M€ en dépenses (et 20,9 M€ de restes à réaliser).

**Hors gestion active de la dette (équilibrée en recettes et en dépenses) et autofinancement des investissements de n-1, les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 246 M€, en baisse de 3,5 M€ par rapport au Compte administratif 2013 (249,5 M€).**

Cette baisse porte essentiellement sur les dépenses d'équipement qui passent de 67,2 M€ à 60,8 M€, soit une baisse de 6,4 M€. Cette diminution concerne principalement le budget principal (- 8 M€) et le budget Assainissement (- 0,7 M€), qui marque une pause après le renouvellement intensif des réseaux les années précédentes, tandis que le budget annexe Chauffage Urbain connaît en 2014 une hausse de 2,4 M€, avec la réalisation de la chaufferie bois de Planoise.

**Les dépenses réelles du budget principal (hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de n-1) s'établissent à 212,9 M€, tandis que celles des budgets annexes représentent 33,1 M€, soit 13,5 %.**

• **En fonctionnement, le Budget général se caractérise par une grande stabilité, tant sur le Budget principal que sur les budgets annexes.**

**Les dépenses réelles de fonctionnement sont maîtrisées : elles s'élèvent à 168,4 M€, contre 168,2 M€ en 2013. Elles sont donc stables (+ 0,1 %), en deçà même de l'inflation, pourtant déjà très faible en 2014 (+ 0,4 % hors tabac).** Les efforts d'optimisation sont donc immédiatement visibles, dès la première approche du Compte Administratif. Les dépenses réelles de fonctionnement des budgets annexes se montent à 14,9 M€ au CA 2014, elles sont en évolution très limitée de + 112 K€, malgré notamment le lancement par le Budget Chauffage d'un emprunt pour financer la nouvelle chaufferie. Les dépenses de personnel des budgets annexes connaissent également une évolution modeste (+ 185 K€).

**Les recettes réelles de fonctionnement se montent au total à 215,2 M€ sur le Budget général, contre 214,4 M€ en 2013. Elles sont, elles aussi, en quasi-stabilité (+ 0,4 %).** La principale évolution marquante est la baisse des recettes de fonctionnement sur le Budget Principal : - 0,6 M€. Nous y reviendrons. Sur les budgets annexes, elles progressent de 1,4 M€, non pas sur les produits des services et les redevances (- 2,4 %), qui ont participé de la modération tarifaire globale de la Ville, mais essentiellement sur les résultats reportés de n-1, preuve que les budgets annexes partagent (et contribuent à) la santé financière de la Ville.

• **En investissement, tous budgets confondus, les dépenses d'investissement ont été réalisées en 2014 à hauteur de 77,6 M€.**

**Sur ce total, les dépenses d'équipement, directes et indirectes représentent 60,8 M€, auxquels il convient d'ajouter les travaux en régie sur les différents budgets : ce sont donc 64,2 M€, investis en 2014 dans l'emploi et le développement économique global.**

Même en baisse par rapport à 2013, ce montant reste significatif, d'autant que 2012 et 2013 constituaient des années exceptionnelles. **Les dépenses d'équipement des budgets annexes se montent globalement à 15,8 M€, elles sont en hausse de 1,6 M€.**

Le remboursement de la dette en capital a représenté 15,3 M€ en 2014 tous budgets confondus. **Les recettes d'investissement s'élèvent globalement à près de 49 M€.** Le recours à l'emprunt s'est monté à 27,5 M€, logiquement en hausse alors que la Ville continue à lancer de nouveaux projets d'équipements en 2014. Il augmente notamment sur le Budget Chauffage (+ 5,7 M€), avec l'entrée en pleine réalisation de la chaufferie bois. Les Budgets annexes Eau et Assainissement n'ont pas eu recours à l'emprunt en 2014 : avec un retour à un niveau d'investissement normalisé, après quelques années exceptionnelles, la priorité a été en effet donnée à l'autofinancement et à la recherche de subventions. En 2014, la Ville de Besançon a **perçu 7,9 M€ de subventions** : c'est le signe que malgré les contraintes financières de tous, nous sommes encore et toujours soutenus et suivis par nos partenaires quand il s'agit du dynamisme de notre territoire et de projets structurants.

**2 Les résultats du budget principal**

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**  
**ETAT DES PRINCIPALES RECETTES**  
 Opérations réelles

BUDGET PRINCIPAL	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de réalisation	Restes à réaliser
Amendes de police	1 283 700.00	1 283 700.00	100.00%	
TLE - Taxe d'aménagement	500 000.00	424 043.37	84.81%	
FCTVA	5 000 000.00	6 123 542.64	122.47%	
Emprunts	31 112 000.00	17 981 121.12	57.79%	10 690 878.00
Subventions d'équipement	7 005 881.53	6 970 484.50	99.49%	3 283 698.04
Avances, créances	1 409 913.00	1 258 158.57	89.24%	150 000.00
Produits de cessions d'immobilisations	5 442 159.00			
Autofinancement des reports de N-1	-934 411.09	-934 411.09	100.00%	
Autres recettes d'investissement	4 414 793.00	547 620.37	12.40%	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>55 234 035.44</b>	<b>33 654 259.48</b>	<b>60.93%</b>	<b>14 124 576.04</b>
Gestion active de la dette	22 538 894.00	14 797 668.00	65.65%	
Autofinancement des investissements réalisés en N-1	17 816 285.08	17 816 285.08	100.00%	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>95 589 214.52</b>	<b>66 268 212.56</b>	<b>69.33%</b>	<b>14 124 576.04</b>
<i>Fiscalité directe</i>	<i>78 083 145.00</i>	<i>77 905 421.00</i>	<i>99.77%</i>	
Taxes d'électricité et taxe sur les pylônes	1 950 000.00	1 917 072.83	98.31%	
Taxe de séjour	335 000.00	322 092.05	96.15%	
Taxe sur les jeux	1 530 000.00	1 540 227.03	100.67%	
Divers droits d'occupation du domaine public	620 500.00	639 774.04	103.11%	
Droits de stationnement	4 000 000.00	3 869 307.80	96.73%	
Taxe additionnelle aux droits de mutation	2 990 000.00	3 093 378.01	103.46%	
Taxe locale sur la publicité extérieure	150 000.00	228 284.92	152.19%	
Divers impôts et taxes	132 000.00	92 635.07	70.18%	
<i>Fiscalité indirecte</i>	<i>11 707 500.00</i>	<i>11 702 771.75</i>	<i>99.96%</i>	
Attribution de compensation	11 734 639.00	11 734 639.52	100.00%	
Dotation de solidarité communautaire	1 689 969.00	1 702 698.18	100.75%	
Fonds péréquation ressources intercommunales	372 727.00	372 727.00	100.00%	
<i>Fiscalité reversée par la CAGB</i>	<i>13 797 335.00</i>	<i>13 810 064.70</i>	<i>100.09%</i>	
<b>Recettes fiscales et taxes diverses</b>	<b>103 587 980.00</b>	<b>103 418 257.45</b>	<b>99.84%</b>	
Dotation forfaitaire	27 897 813.00	27 897 813.00	100.00%	
Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale	6 155 412.00	6 155 412.00	100.00%	
Dotation Nationale de Péréquation	1 323 429.00	1 323 429.00	100.00%	
Dotation Générale de Décentralisation	1 121 882.00	1 121 882.00	100.00%	
Dotations fiscales (y compris droits mutation)	4 110 103.00	4 108 052.00	99.95%	
D.G.F. permanents syndicaux	104 700.00	103 727.77	99.07%	
Dotation Spéciale Instituteurs	5 616.00	5 616.00	100.00%	
Dotation de recensement	26 810.00	26 827.00	100.06%	
Dotation pour les titres sécurisés	25 150.00	25 150.00	100.00%	
<b>Dotations de l'Etat</b>	<b>40 770 915.00</b>	<b>40 767 908.77</b>	<b>99.99%</b>	
Etat	941 044.00	810 260.12	86.10%	
Régions	158 000.00	162 298.18	102.72%	
Départements (dont FDTP)	476 700.00	513 042.01	107.62%	
Communes	67 000.00	49 786.00	74.31%	
Groupements de collectivités		5 000.00		
CCAS	188 391.00	186 293.85	98.89%	
Budget communautaire (Europe)	19 371.00	51 601.92	266.39%	
Contrat Enfance - jeunesse (CAF,MSA,...)	5 877 769.00	6 117 782.75	104.08%	
Autres organismes	279 020.00	285 801.32	102.43%	
<b>Subventions et participations</b>	<b>8 007 295.00</b>	<b>8 181 866.15</b>	<b>102.18%</b>	
Vente produits, prestations services	18 367 798.00	18 824 774.18	102.49%	
Revenus des immeubles	1 374 661.00	1 370 144.07	99.67%	
Redevances fermiers et concessionnaires	513 600.00	507 717.91	98.85%	
Autres produits de gestion courante	542 635.00	478 662.43	88.21%	
Remboursements sur rémunérations personnel	168 520.00	353 677.99	209.87%	
Produits de cessions d'immobilisations		4 998 398.50		
Autres recettes de fonctionnement	1 274 966.00	1 354 078.54	106.21%	
<b>Autres recettes</b>	<b>22 242 180.00</b>	<b>27 887 453.62</b>	<b>125.38%</b>	
Reprise excédent	8 112 660.25	8 112 660.25	100.00%	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>182 721 030.25</b>	<b>188 368 146.24</b>	<b>103.09%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>278 310 244.77</b>	<b>254 636 358.80</b>	<b>91.49%</b>	<b>14 124 576.04</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF 2014**  
**ETAT DES PRINCIPALES DEPENSES**

Opérations réelles

BUDGET PRINCIPAL	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de	Restes à
Dépenses d'équipement (20 sauf 204 - 21 - 23)	45 759 190.18	30 343 323.56	66.31%	13 226 764.58
Subventions d'équipement versées (204)	16 804 492.26	14 713 730.82	87.56%	1 712 161.55
Dépenses imprévues	1 000 000.00			
Autres dépenses d'investissement	1 525 200.00	1 515 177.00	99.34%	10 000.00
Remboursement dette en capital	13 233 101.00	12 828 163.42	96.94%	101.00
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>78 321 983.44</b>	<b>59 400 394.80</b>	<b>75.84%</b>	<b>14 949 027.13</b>
Gestion active de la dette	22 538 894.00	14 797 668.00	65.65%	
<i>Autofinancement des investissements réalisés en N-1</i>	<i>17 816 285.08</i>	<i>17 816 285.08</i>	<i>100.00%</i>	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>118 677 162.52</b>	<b>92 014 347.88</b>	<b>77.53%</b>	<b>14 949 027.13</b>
Rémunération et charges du personnel permanent	86 607 445.00	85 089 173.95	98.25%	
Rémunération et charges du personnel vacataire	3 668 023.00	3 430 157.60	93.52%	
<b>Personnel</b>	<b>90 275 468.00</b>	<b>88 519 331.55</b>	<b>98.05%</b>	
<b>Charges financières</b>	<b>4 175 000.00</b>	<b>3 492 576.15</b>	<b>83.65%</b>	
Subventions de fonctionnement au CCAS	10 192 479.00	10 192 479.00	100.00%	
Subventions de fonctionnement aux RAP	3 913 136.00	3 913 136.00	100.00%	
Autres subventions de fonctionnement	10 191 156.00	10 045 367.46	98.57%	
<b>Subventions</b>	<b>24 296 771.00</b>	<b>24 150 982.46</b>	<b>99.40%</b>	
Contingents et participations obligatoires	6 129 217.00	6 120 958.12	99.87%	
Déficit du budget des forêts	330 721.00	256 400.46	77.53%	
Indemnités, cotisations et formation des élus	1 080 440.00	965 033.70	89.32%	
Pertes sur créances irrécouvrables	95 500.00	66 834.15	69.98%	
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	216 000.00	166 989.35	77.31%	
Charges diverses de gestion courante	18 150.00	13 620.82	75.05%	
Redevances, brevets, licences	23 750.00	19 264.55	81.11%	
Reversement et restitution sur impôts et taxes	383 000.00	366 932.05	95.80%	
Titres annulés	193 675.00	192 307.99	99.29%	
Dépenses imprévues	1 000 000.00			
Impôts, taxes et versements assimilés	663 885.00	657 922.15	99.10%	
Contrats de service public	1 954 500.00	1 896 542.88	97.03%	
Energie (chauffage, éclairage)	5 327 600.00	4 816 828.54	90.41%	
Carburants - Lubrifiants	954 000.00	901 200.01	94.47%	
Alimentation (éducation)	1 345 010.00	1 300 799.80	96.71%	
Prestations de services (correspondant de nuit)	963 127.00	949 527.64	98.59%	
Loyers et charges locatives	1 653 694.00	1 646 300.97	99.55%	
Eau et assainissement des bâtiments	607 778.00	558 843.61	91.95%	
Cotisations municipales	308 502.00	276 696.60	89.69%	
Assurances	405 200.00	393 663.43	97.15%	
Affranchissements	255 154.00	246 259.70	96.51%	
Télécommunications	450 000.00	370 345.90	82.30%	
Indemnités au comptable	8 500.00	8 334.48	98.05%	
<b>Dépenses à évolution contrainte</b>	<b>24 367 403.00</b>	<b>22 191 606.90</b>	<b>91.07%</b>	
Fournitures d'atelier et de voirie	3 199 994.00	3 177 011.97	99.28%	
Prestations de services	2 533 648.25	2 170 975.97	85.69%	
Travaux et réparations	2 862 615.00	2 656 525.16	92.80%	
Autres	7 078 270.00	6 401 853.21	90.44%	
<b>Crédits courants des services</b>	<b>15 674 527.25</b>	<b>14 406 366.31</b>	<b>91.91%</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>843 913.00</b>	<b>793 860.76</b>	<b>94.07%</b>	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>159 633 082.25</b>	<b>153 554 724.13</b>	<b>96.19%</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>278 310 244.77</b>	<b>245 569 072.01</b>	<b>88.24%</b>	<b>14 949 027.13</b>

### Budget principal – Répartition par nature

(hors gestion active de la dette, autofinancement des investissements de N-1)

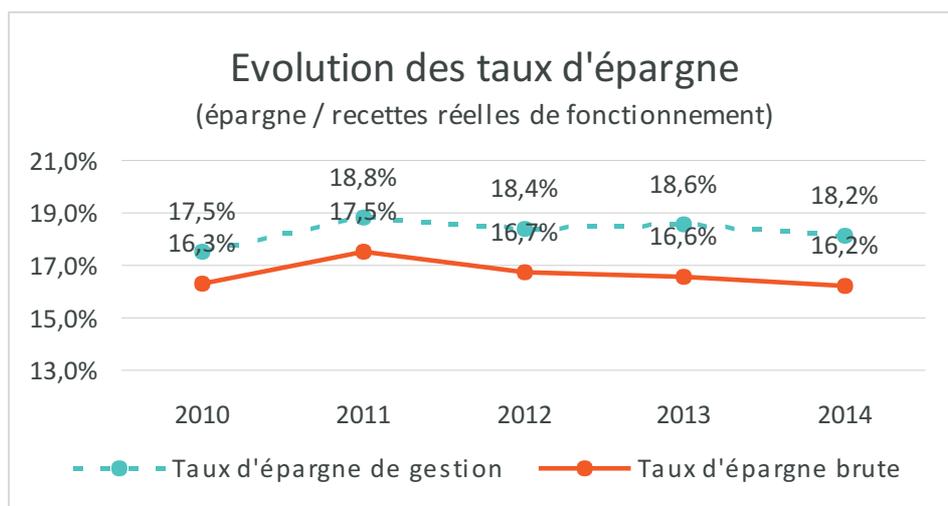
Dépenses 213,0 M€		Recettes 222,1 M€	
INVESTISSEMENT 59,4 M€	Fonds roulement	9,1 M€	INVESTISSEMENT 15,7 M€
	Equipement et divers	46,6 M€	
	Dette en capital	12,6 M€	INVESTISSEMENT 15,7 M€
<b>Épargne brute 34,8 M€</b>			
FONCTIONNEMENT 153,6 M€	Charges financières	5,5 M€	FONCTIONNEMENT 188,4 M€
	Subventions	24,2 M€	
	Dépenses courantes	37,3 M€	
	Pris de personnel	88,6 M€	
		Fiscalité	103,4 M€
		Excédent N-1	0,1 M€
		Exploitation et divers	27,8 M€
		Subventions	8,2 M€
		Dotations État	40,8 M€

#### 2.1 La section de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget Principal s'élèvent au Compte administratif 2014 à 153,6 M€, tandis que les recettes s'établissent à 188,4 M€, ce qui permet de dégager une épargne brute (y compris excédent de n-1) de 34,8 M€, en léger recul par rapport à 2013 (- 2 %).

La baisse de l'épargne brute est d'une part limitée (rappelons que celle de l'ensemble des collectivités a baissé en moyenne de 4,7 % en 2014) et d'autre part **logique quand le besoin de financement de l'investissement et son niveau baissent parallèlement**. La diminution de l'épargne s'accompagne donc en 2014 **d'un maintien du niveau de sécurité financière**.

**La preuve en est que le taux d'épargne est strictement maintenu, ce qui signifie que la Ville a su, par des efforts de gestion, adapter ses charges à ses capacités de financement**. Les taux indiqués dans le graphique ci-dessous sont indiqués hors cessions (et donc minimisés), avec retraitement des travaux en régie.



Pour mémoire, l'analyse du budget primitif 2014 avait fait l'objet de retraitements permettant de rendre plus lisibles les évolutions par rapport à 2013. Ceux-ci seront également évoqués lors de l'analyse du Compte Administratif 2014. Ces retraitements concernaient, d'une part des événements ponctuels, l'organisation des élections municipales et européennes, l'accueil du Tour de France au mois de juillet 2014, et d'autre part une modification plus structurelle, la prise en compte de la réforme des rythmes scolaires pour son premier trimestre de mise en œuvre (dont le coût net a représenté un peu moins de 550 K€, hors parcours culturel).

#### **A. Les recettes de fonctionnement**

L'année 2014 est marquée par une **forte atonie des recettes réelles de fonctionnement, qui connaissent même un léger recul (- 0,3 %)**. Elles se montent à **188,4 M€**. Ce faible dynamisme s'explique principalement par la **première baisse des dotations de l'Etat, mais également par le choix de ne pas augmenter les taux des impôts**. Ce choix fort impacte bien évidemment les recettes.

En M€	2010	2011	2012	2013	2014	
Fiscalité directe	69,42	71,93	74,38	76,7	<b>77,91</b>	1,6 %
Fiscalité indirecte	12,11	13,69	12,61	11,55	<b>11,7</b>	1,3 %
Fiscalité reversée	17,61	17,63	17,98	14,12	<b>13,81</b>	- 2,2 %
Dotations Etat	43,53	43,35	42,88	42,49	<b>40,77</b>	- 4,0 %
Subventions	7,19	9,29	9,01	7,61	<b>8,18</b>	7,5 %
Produits d'exploitation et de gestion courante	14,62	17,28	18,68	21,26	<b>21,18</b>	- 0,4 %
Cessions immobilières	1,66	4,74	3,26	5,4	<b>5</b>	- 7,4 %
Autres recettes	1,19	0,93	1,77	1,64	<b>1,71</b>	4,3 %
Excédent reporté	8,5	8,51	8,55	8,17	<b>8,11</b>	- 0,7 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>175,83</b>	<b>187,35</b>	<b>189,12</b>	<b>188,94</b>	<b>188,37</b>	- 0,3 %

- **La fiscalité directe s'établit à 77,9 M€, en hausse modérée, de 1,6 %**. A titre de comparaison, l'évolution moyenne des recettes de fiscalité directe depuis 2009 a été de 3 % par an. En 2014, la faiblesse de l'augmentation est liée d'une part bien évidemment au choix de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe communaux en 2014, mais également à une actualisation forfaitaire des bases parmi les plus faibles de ces dernières années de 0,9 % (à titre de comparaison, elle était de 1,8 % en 2013), et enfin à une extension des exonérations de taxe d'habitation en Loi de Finances 2014 (compensée pour la Ville

avec un an de décalage en 2015). L'ensemble de ces dispositifs a pleinement bénéficié aux contribuables bisontins.

- **La fiscalité indirecte se monte à 11,7 M€, en évolution de 1,3 %.** La fiscalité indirecte étant intrinsèquement liée à la situation économique, cette évolution constitue des prémices favorables, en écho aux premiers signes de reprise de la croissance. Elle revient à un niveau supérieur à celui de 2009, dans un contexte de modération de la politique tarifaire. La fin des travaux du Tramway en 2014 a également permis l'amélioration de l'accessibilité du Centre-Ville, qui se ressent sur les droits de stationnement.

En M€	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014/2013	2014/2009
Droits de mutation	2,3	2,9	3,7	3,5	3	3,1	0,1	0,8
Droits de stationnement	4,1	4,3	4,9	4,3	3,7	3,9	0,2	-0,2
Taxe sur l'électricité	1,8	1,9	1,9	2	2	1,9	-0,1	0,1
Prélèvement jeux du casino	2	1,9	1,9	1,8	1,6	1,5	-0,1	-0,5
Autres taxes	1,1	1,1	1,3	1	1,3	1,3	0	0,2
<b>TOTAL</b>	<b>11,3</b>	<b>12,1</b>	<b>13,7</b>	<b>12,6</b>	<b>11,6</b>	<b>11,7</b>	<b>0,1</b>	<b>0,4</b>

- **La fiscalité reversée s'élève à 13,8 M€.** Elle correspond, pour 11,7 M€ à l'Attribution de Compensation de la taxe Professionnelle reversée par le Grand Besançon. Celle-ci est ajustée au fur et à mesure des éventuels transferts nouveaux et des services communs mutualisés. La Dotation de Solidarité communautaire versée à la Ville par la Communauté d'Agglomération se monte à 1,7 M€. Enfin, en 2014, la Ville a bénéficié d'un mécanisme de lissage pour la sortie du bénéfice du Fonds National de Péréquation des ressources Intercommunales (FPIC) et a perçu une garantie à hauteur de 50 % du montant perçu en 2013, soit 373 K€.

- **Concernant les dotations de l'Etat, elles se montent à 40,8 M€, en baisse de 4 % soit - 1,7 M€,** sous les effets conjugués du prélèvement sur la DGF pour contribution au redressement des finances publiques de 1,5 milliards au niveau national, mais également de la baisse de la population DGF entre 2013 et 2014 (mouvement qui s'inverse en 2015) et de l'évolution des principales variables d'ajustements (compensations fiscales notamment). Seule la Dotation de Solidarité Urbaine bénéficie d'une évolution favorable de 1,3 %, correspondant à l'effort fait en Loi de Finances 2014 en faveur de la péréquation. La part des dotations de l'Etat dans les recettes de fonctionnement de la Ville n'est pas modifiée (22 %). Les dotations font l'objet de commentaires plus détaillés dans la cinquième partie.

- **Les subventions reçues par la Ville en fonctionnement se montent à 8,2 M€ en progression de 0,6 M€ par rapport à 2013.** La Ville a notamment bénéficié de 140 K€ de subventions de la Région et du Département au titre de l'organisation du Tour de France, mais également du premier versement par l'Etat du fonds d'amorçage de la réforme des rythmes scolaires (147 K€). Les recettes de la CAF au titre du Contrat Enfance Jeunesse sont en hausse de 0,3 M€, grâce à l'optimisation des accueils Petite Enfance : elles représentent 6,1 M€ au CA 2014.

- **Les autres recettes de fonctionnement s'élèvent à 27,9 M€ :** elles correspondent à l'ensemble des produits d'exploitation et de gestion courante (21,2 M€, en stabilité), dont notamment les diverses facturations, notamment aux RAP, EPCC et au Grand Besançon pour les mises à disposition de personnel et les services communs.

- Le produit de **cessions des immobilisations s'élève à 5 M€.** Ce montant reste élevé bien qu'en recul par rapport à 2013 et s'inscrit dans le cadre du programme actif de cessions du patrimoine communal.

- L'excédent reporté de 2013 s'est établi à 8,1 M€.

### B. Les dépenses de fonctionnement

**Les dépenses réelles de fonctionnement se montent à 153,5 M€, elles sont quasi-stables par rapport à 2013, avec une évolution limitée à 0,1 %. C'est donc la deuxième année consécutive marquée par une quasi-stabilité des dépenses de fonctionnement, ce qui est très volontariste.**

Car les contraintes pesant sur celles-ci ne manquaient pas. Citons par exemple le lancement de la réforme des rythmes scolaires ou encore la deuxième augmentation de la cotisation CNRACL, la revalorisation des catégories C... Si l'utilité de ces décisions n'est pas contestée, il n'en reste pas moins qu'il fallait les absorber, sans hausse des impôts, sans dérapage par rapport à la prospective et bien évidemment sans sacrifier le reste. Le Compte administratif est la preuve évidente que la Ville a réussi à atteindre ses objectifs.

En M€	2013	2014	Ev 2013/2014
Personnel permanent	83,8	85,09	1,5 %
Personnel vacataire	2,84	3,43	20,8 %
Charges financières	3,54	3,49	- 1,4 %
Subvention CCAS	10,21	10,19	- 0,2 %
Subventions aux RAPs	3,91	3,91	0,0 %
Autres subventions	10,15	10,05	- 1,0 %
Dépenses contraintes	23,47	22,19	- 5,5 %
Crédits des services	14,71	14,41	- 2,0 %
Charges exceptionnelles	0,83	0,79	- 4,8 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>153,46</b>	<b>153,55</b>	<b>0,1 %</b>

- **Les dépenses de personnel permanent s'établissent à hauteur de 85,1 M€, en évolution de 1,5 %.** Si des mutations à l'Agglomération dans le cadre des services communs mutualisés sont intervenues en cours d'année, anticipant le transfert au 1<sup>er</sup> janvier 2015, cette évolution démontre la maîtrise de la masse salariale, alors même que le BP 2014 prévoyait une hausse de 1,8 % et que la simple addition des mesures nationales (cotisation CNRACL, catégories C, suppression du jour de carence...) représente un total de 1,4 M€, avant prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité. **A périmètre constant et hors mesures nationales, l'évolution des dépenses de personnel permanent est ainsi ramenée à 0,4 %.**

- **Les dépenses de personnel vacataire**, qui s'élèvent à 3,4 M€, sont bien évidemment impactées d'une part, par les élections et d'autre part par la réforme des rythmes scolaires. **A périmètre constant, leur évolution est proche de 0. Il faut souligner que les dépenses de vacataires représentent moins de 4 % des dépenses de personnel de la Ville au CA 2014.**

- **Les charges financières acquittées en 2014 se montent à 3,5 M€. elles sont en baisse de 1,4 %**, malgré une augmentation de l'encours de dette. La Ville a su saisir l'opportunité en 2014 des taux bas pour un réendettement mesuré, conforme à la prospective, tout en renégociant son encours, et notamment son unique emprunt structuré. Par habitant, les charges financières ne représentent que 29 € à Besançon, contre 35 € pour la moyenne des villes de la strate en 2013. C'est le résultat d'une grande réactivité, pour une dette saine et adaptable, le recours à l'emprunt étant calibré au plus juste grâce à un suivi des besoins tout au long de l'année.

- Le poste des **subventions versées représente 24,2 M€, soit près de 16 % des dépenses de fonctionnement. Il est stable par rapport à 2013.**

Sur ce total, la subvention au CCAS s'établit à 10,2 M€, au même niveau que 2013. Pour les subventions aux RAPs (3,9 M€) comme les autres subventions, aux associations notamment (10 M€), la Ville poursuit en 2014 un soutien équivalent à l'année précédente. Ainsi, malgré les contraintes, le choix a été fait de faire porter les efforts en priorité sur la structure Ville plutôt que sur ses partenaires.

**- Les dépenses à évolution contraintes ont été réalisées en 2014 à hauteur de 22,2 M€, elles sont en nette baisse par rapport à 2013, de 5,5 % et 1,3 M€.**

Ces dépenses correspondent à l'ensemble des dépenses pour lesquelles la Ville est liée, par des contrats, des conventions, des évolutions de tarifs... Cela ne signifie toutefois pas qu'elle les subit. Car la recherche d'économies, l'optimisation des interventions et des achats, les efforts de maîtrise, la comptabilité analytique, les évaluations intègrent tout autant ces dépenses dites contraintes que les autres crédits... Ainsi, si la Ville a bénéficié bien évidemment des tarifs bas en matière d'énergie, **les plus de 400 K€ d'économies réalisées en 2014** sont aussi le résultat d'une vraie politique de sobriété énergétique au niveau de la Ville, dans le cadre du Plan Climat Energie Territoire comme de l'Agenda 21.

Par ailleurs, on peut noter la stabilité globale de très nombreux postes : les contingents et participations obligatoires (6,1 M€ au CA 2014), les pertes sur créances irrécouvrables (67 K€), les carburants (901 K€), l'alimentation (1,3 M€), les contrats de service public (1,9 M€), l'eau et l'assainissement des bâtiments municipaux (559 K€)... Parmi les baisses notables, soulignons celle des indemnités et frais des élus et groupes politiques (- 87 K€), des frais de télécommunications (- 68 K€) ou encore le nouveau contrat des correspondants de nuit (- 53 K€). La principale hausse porte sur le déficit du budget annexe forêts. En fait, c'était le montant de celui de 2013 qui était exceptionnellement bas (151 K€) en raison d'un rattrapage sur les recettes de bois. Au final, le niveau de la participation 2014 reste plutôt faible (256 K€) ; il était traditionnellement supérieur à 300 K€ avant 2013.

- Les **crédits courants des services s'établissent à 14,4 M€ : ils sont en baisse de 2 %** en 2014, après une diminution de 13 % à périmètre constant en 2013. 2014 est ainsi la troisième année consécutive de baisse de ce poste. C'est le résultat, très lisible, de la culture de gestion appliquée dans les services municipaux.

## **2.2. La section d'investissement**

Les grandes réalisations de l'exercice 2014, et les principaux projets menés ont été détaillés dans la deuxième partie du présent rapport. L'objectif est de présenter les grands équilibres en investissement et son mode de financement.

**Les dépenses réelles d'investissement, hors gestion active de la dette et autofinancement des investissements de n-1, se sont élevées à 59,4 M€.**

**Sur ce total, les dépenses d'équipement ont représenté 45,1 M€.** Elles se décomposent en 30,3 M€ de dépenses directes et 14,7 M€ de subventions d'équipement versées. Les travaux en régie au budget principal se sont par ailleurs élevés à 2,5 M€ (contre 2,7 M€ en 2013).

Les autres dépenses d'investissement (1,5 M€) correspondent principalement à la constatation du paiement différé de la cession de l'ensemble Cassin (équilibré par une recette de même montant).

**Rappelons que le budget 2014 prévoyait un retour progressif en 2 ans à un niveau normalisé d'investissement, qui devait être proche de 40 M€ en 2014 (puis 35 M€ à partir de 2015 avant les annonces de baisses sur les dotations).**

**Si les dépenses d'équipement ont bien baissé (passant de 53,1 M€ en 2013, niveau tout à fait exceptionnel, à 45,1 M€ en 2014), cette baisse a été finalement limitée.**

Deux facteurs en effet se sont conjugués en 2014 pour limiter la baisse de l'investissement :

- d'une part la persistance de la crise économique et du chômage, et les craintes des entreprises quant à leurs perspectives, notamment sur les travaux publics. Nous le savons bien, les collectivités locales ont un rôle fort à jouer dans l'investissement public, et donc dans la croissance et le développement économique. Une baisse brutale n'aurait pas manqué d'avoir des conséquences importantes sur l'emploi. Ce souci a d'ailleurs été partagé notamment avec la Région qui a mis en place un Plan de Soutien Régional à l'activité du bâtiment et des travaux publics.

- d'autre part, la faiblesse historique des taux d'intérêts d'emprunts en 2014

**La Ville avait dès lors la possibilité de maintenir un niveau d'investissement conséquent en mobilisant l'emprunt, tout en baissant les intérêts acquittés et en reconstituant son fonds de roulement, pour anticiper les incertitudes sur les années à venir.**

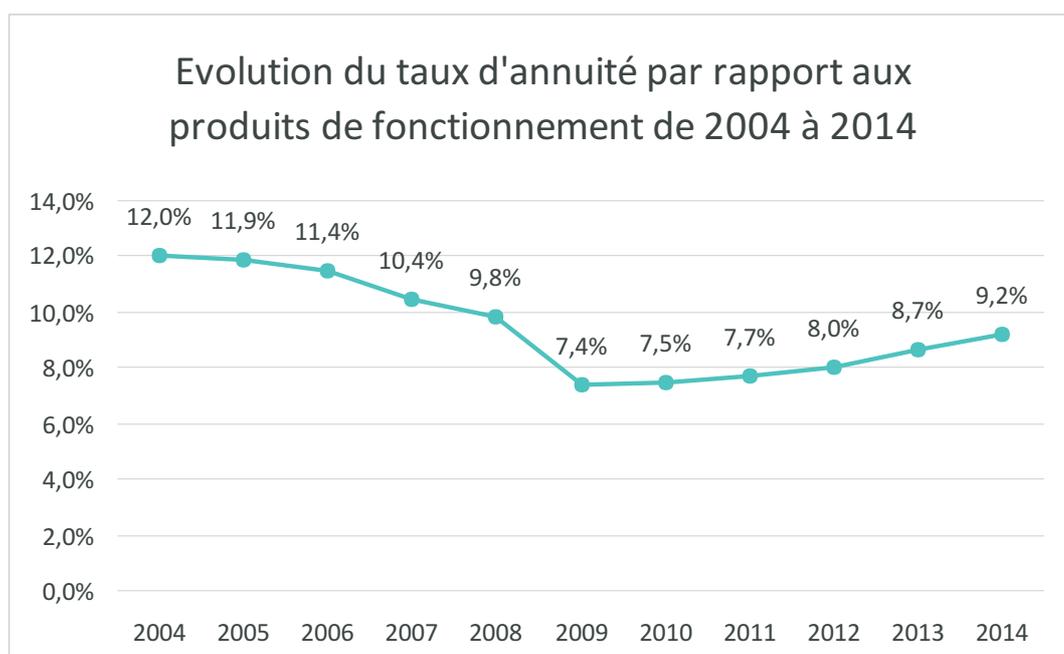
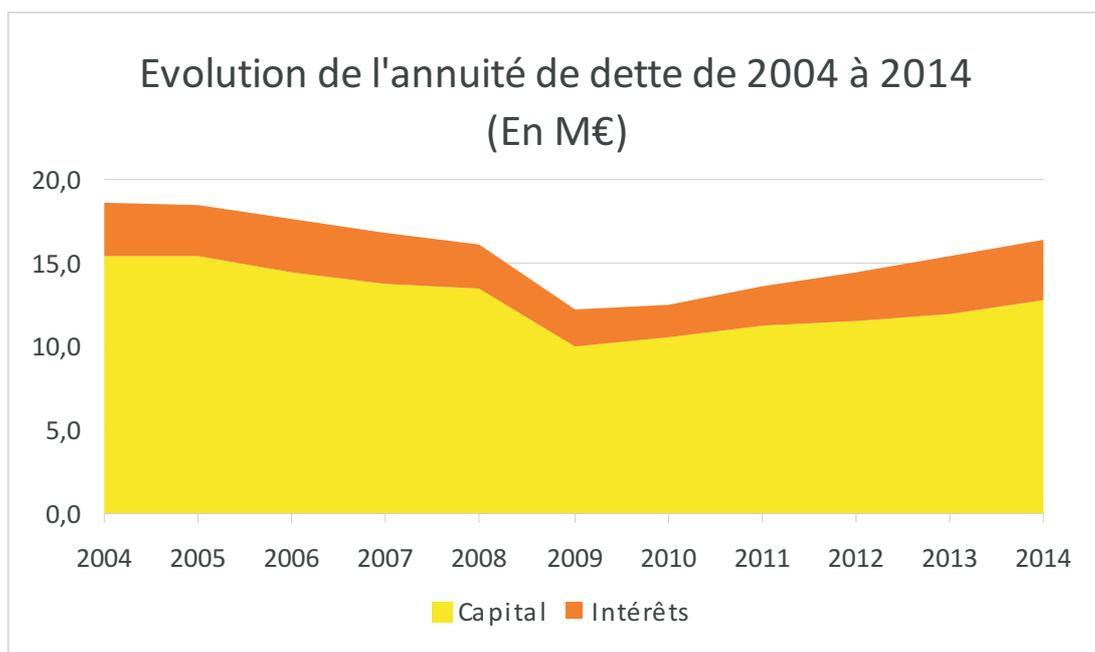
Le financement de l'investissement 2014 est à ce titre assez spécifique.

En M€	CA 2010	CA 2011	CA 2012	CA 2013	CA 2014
<b>Dépenses d'investissement hors dette</b>	<b>46,53</b>	<b>46,63</b>	<b>53,27</b>	<b>53,18</b>	<b>46,57</b>
FCTVA	5,28	3,08	5,4	5,14	6,12
Subventions reçues	8,51	9,49	7,87	8,1	6,97
Autres	5,14	4,92	7,39	5,36	2,58
<b>Recettes hors emprunt</b>	<b>18,93</b>	<b>17,49</b>	<b>20,66</b>	<b>18,6</b>	<b>15,67</b>
<b>Besoin de financement</b>	<b>27,6</b>	<b>29,14</b>	<b>32,61</b>	<b>34,58</b>	<b>30,9</b>
Recettes réelles de fonctionnement	175,83	187,36	189,13	188,94	188,37
Dépenses réelles de fonctionnement	142,05	149,61	153,02	153,45	153,55
<b>Epargne brute</b>	<b>33,78</b>	<b>37,75</b>	<b>36,11</b>	<b>35,49</b>	<b>34,82</b>
Emprunt	13,9	15,07	17,46	18,15	17,98
Remboursement dette en capital	10,61	11,3	11,49	11,88	12,82
<b>Endettement</b>	<b>3,3</b>	<b>3,77</b>	<b>5,97</b>	<b>6,27</b>	<b>5,16</b>
Fonds de roulement <i>avant reports</i>	9,48	12,38	9,47	7,18	9,08

Ainsi, la Ville a poursuivi son réendettement (+5,1 M€), de façon toujours maîtrisée, avec un **recours à l'emprunt inférieur à 18 M€ en 2014**, légèrement en deçà de 2013. La Ville garde en 2014 un niveau d'endettement inférieur à la moyenne de sa strate : 1 046 € par habitant contre 1 059 € pour la strate (en 2013).

**L'évolution rétrospective sur 10 ans montre notamment que l'annuité de dette, tout comme le taux d'annuité (par rapport aux recettes de fonctionnement), sont inférieurs en 2014, à la période 2004 à 2007...**

En K€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
<b>Annuité de dette totale</b> (hors crédits de trésorerie)	18 631	18 477	17 615	16 750	16 087	12 225	12 542	13 544	14 459	15 415	16 321



Concernant **les autres recettes d'investissement**, on constate l'augmentation du FCTVA, en lien avec le niveau élevé d'investissement des années précédentes. Le niveau des subventions reçues de nos partenaires marque une pause : **il se monte à 7 M€ contre 8 M€ en 2013**. Cela tient essentiellement à la transition entre différentes périodes de contractualisations : en effet, 2014 a été consacré à l'élaboration des Contrats de Plan, des Programmes Opérationnels FEDER et à la définition des règles des nouvelles contractualisations régionales. Par ailleurs, la Ville a perçu en 2014 1,3 M€ de produit d'amendes de police et 0,4 M€ de taxe d'aménagement.

#### IV/ Les principaux postes du budget principal

##### 1. La fiscalité directe

Il s'agit de la principale ressource de la Ville, **d'un montant de 77 905 421 €** (y compris rôles supplémentaires) et représentant près de **41 % des recettes réelles de fonctionnement du budget principal**.

Il convient d'ajouter à ce montant celui des compensations versées par l'Etat en contrepartie des exonérations et de certains dégrèvements accordés aux contribuables.

##### • Le produit des impositions directes

Le produit des impositions directes atteint 77 715 711 € au titre des rôles 2014 et 189 710 € au titre des rôles supplémentaires, correspondant à des impositions relatives à des exercices antérieurs. Le montant global est en hausse de 1,58 %, soit 1 209 312 € par rapport à 2013.

Cette évolution est obtenue avec un gel des taux communaux de fiscalité et une revalorisation des bases de 0,9 %, ce qui explique que la progression est moindre que celle observée en 2013 (+ 2,3 M€ et + 3,1 %), qui avait bénéficié d'une revalorisation forfaitaire deux fois plus importante.

**Le ralentissement de la progression des bases (0,68 % contre 1,3 % en 2013) tient également à la forte progression du volume de bases exonérées de taxe d'habitation.**

En effet, deux décisions nationales ont eu un impact important au niveau de l'impôt direct local :

- ⇒ Le maintien en 2014 de toutes les exonérations accordées en 2013 pour les contribuables qui ne remplissaient plus les conditions d'octroi d'une exonération
- ⇒ Le relèvement de 4 % des seuils de revenus ouvrant droit à exonération, ceux-ci étant alignés sur la première tranche de l'impôt sur le revenu.

Ces deux mesures ont entraîné une augmentation de 13,2 % du volume des bases exonérées de taxe d'habitation, sans que les prévisions fournies par l'Etat ne puissent anticiper ces effets au moment de la notification du produit fiscal en début d'année. Ces exonérations sont compensées avec un an de décalage.

##### Taxe d'habitation

En €	2013	2014	Evolution	
			Forfaitaire	Physique
<b>Bases réalisées</b>	168 742 051	171 217 547	1,47 %	
			0,9 %	0,57 %
<b>dont THLV</b>	-	1 520 405	-	-
<b>Taux</b>	22,28 %	22,28 %	0 %	
<b>Produit</b>	37 595 729	38 147 269	1,47 %	

Le produit de foncier bâti marque lui aussi le pas par rapport à 2013 (+ 1,3 % d'évolution physique des bases), en partie lié au ralentissement sur certaines bases d'impositions des locaux professionnels et commerciaux.

**Taxe foncière sur le bâti**

En €	2013	2014	Evolution	
			Forfaitaire	Physique
<b>Bases réalisées</b>	150 675 775	153 203 508	1,68 %	
			0,90 %	0,78 %
<b>Taux</b>	25,64 %	25,64 %	0 %	
<b>Produit</b>	38 633 269	39 281 379	1,68 %	

Le foncier non bâti, à 0,1 M€ et - 7 % d'évolution globale, n'appelle pas de commentaire particulier.

- **Les allocations compensatrices de fiscalité**

Elles ont pour but de compenser, au moins partiellement, certaines exonérations accordées par le législateur, que la Ville ait la possibilité de s'y opposer ou non.

C'est le cas par exemple en matière de taxe d'habitation, ou pour certains abattements ou exonérations de foncier bâti (par exemple l'abattement de 30 % accordé aux logements sociaux situés en ZUS). Une partie d'entre elles est intégrée à la variable d'ajustement de l'enveloppe normée en Loi de Finances.

**Le montant des compensations perçues en 2014 s'élevait à 4 100 103 €, en baisse de 241 945 € par rapport à 2013, soit - 5,6 %.**

**Allocations compensatrices de fiscalité**

	CA2013	CA 2014	En €	En %
Compensations de taxe d'habitation	2 732 844	2 826 817	93 973	3,4 %
Compensation des taxes foncières	677 117	539 636	- 137 481	- 20,3 %
Dotation de compensation de CET	932 087	733 650	- 198 437	- 21,3 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 342 048</b>	<b>4 100 103</b>	<b>- 241 945</b>	<b>- 5,6 %</b>

- **La compensation des allègements de taxe d'habitation :**

Elle est accordée à la Ville en contrepartie de l'exonération accordée sous condition de revenus par l'Etat aux bénéficiaires de l'allocation aux personnes âgées ou handicapées, aux veufs et veuves et aux personnes de plus de 60 ans.

Elle progresse légèrement en 2014. En effet, la compensation est calculée à partir des bases exonérées de l'exercice précédent, et au taux de 1991 (17,49 % au lieu de 22,28 % pratiqués actuellement).

- **La compensation au titre des taxes foncières :**

Elle subit encore une diminution conséquente du fait de son inclusion au sein de l'enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités. Malgré la progression des bases exonérées (+ 2,6 %), le montant de la compensation diminue de 20,3 %, soit 137 K€.

Elle concerne notamment les exonérations accordées sous condition de revenus en 2013 aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux personnes handicapées, qui sont compensées au taux de 1991 (18,91 % au lieu de 25,64 %). Le montant de la compensation s'élevait à 127 844 € en 2014 (171 847 € en 2013).

Pour les locaux professionnels situés en zone franche, la compensation prend en compte les bases exonérées de l'exercice en cours, au taux de 2003 (soit 23,29 %) et l'abattement de 30 % des logements sociaux propriétés d'une SEM ou d'un organisme de logement social situés en ZUS est compensé au taux de l'année précédente. La compensation correspondante s'élevait à 361 139 € en 2014 (486 852 € en 2013).

Les exonérations de longue durée accordées aux logements sociaux augmentent fortement avec les livraisons de logements dans le cadre du renouvellement urbain et atteignent cette année 43 039 € (10 490 € en 2013).

Enfin, la Ville perçoit une compensation pour les exonérations de taxe sur le foncier non bâti, de 7 614 € stable depuis 2013 (7 928 €). L'effort cumulé demandé aux collectivités dans le cadre de l'enveloppe normée atteint désormais 60 % du montant des compensations théoriques.

#### - La dotation de compensation de la cotisation économique territoriale

Figée depuis 2001 et le transfert de la taxe professionnelle au Grand Besançon, cette compensation subit chaque année une réduction au gré de l'enveloppe globale des dotations de l'Etat aux collectivités. La baisse s'élève en 2014 à 198 K€, soit - 21,3 % par rapport à 2013.

Au total, la baisse imposée par les coefficients de minoration successivement décidés en Lois de Finances est de 75,2 % depuis 2008.

#### • La fiscalité reversée par le Grand Besançon

L'allocation de compensatrice de taxe professionnelle perçue par la Ville s'est élevée à 11 734 639,52 € en légère hausse (+ 45 252 €) du fait de l'actualisation du coût des services transférés au Grand Besançon.

La dotation de solidarité communautaire s'établit pour sa part à 1 702 698,18 €, en hausse de 12 729 € grâce au volet solidarité économique.

Enfin, la Ville a perçu 372 727 € au titre de l'allocation de garantie du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC), l'ensemble intercommunal ne figurant plus parmi les collectivités éligibles à un versement du fonds en 2014.

## **2. Les dotations de l'Etat**

**Après trois années consécutives de gel, l'enveloppe normée des concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales a subi une diminution de 1,5 Md€ en 2014 au niveau national.** En 2014, elle représente 47,3 Md€ contre 48,8 Md€ en 2013, soit - 3,1 %. Cette enveloppe recouvre principalement la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui représente près de 85 % des crédits mais n'inclut pas notamment le Fonds de Compensation de la TVA.

Cette diminution de 1,5 Md€ représente la participation des collectivités territoriales au rétablissement des comptes publics. Les communes y contribuent à hauteur de 588 M€, soit 0,74 % de leurs recettes réelles de fonctionnement (cette contribution va s'accroître et représentera 11 Md€ sur la période 2015 - 2017). **Pour la Ville, cela génère une baisse de dotation forfaitaire de 1 316 K€ pour la seule année 2014.**

Par ailleurs, comme les années précédentes, les besoins de financement internes à la DGF provoqués par l'accroissement de la péréquation financière (hausse de la dotation d'aménagement), par les effets de l'évolution démographique et par l'évolution de la carte intercommunale ont été financés par un écrêtement de la part garantie de la dotation forfaitaire (- 32 K€ pour la Ville) et par une baisse des dotations de compensations qui servent comme habituellement de variables d'ajustement.

**De 2013 à 2014, hors allocations compensatrices, les dotations de l'Etat attribuées à la Ville ont baissé de 3,9 % soit - 1 484 K€, de CA à CA.**

En K€	CA 2013	CA 2014	Ecart en K€	Ecart en %
<i>Dotation de base (volet population)</i>	15 124	14 987	- 137	- 0,9 %
+ <i>Dotation de garantie</i>	13 629	13 597	- 32	- 0,2 %
+ <i>Autres dotations (superficie, compensation)</i>	630	630	0	0,0 %
<b>- Contribution aux déficits publics</b>	/	<b>- 1 316</b>	<b>- 1 316</b>	
= DOTATION FORFAITAIRE	29 383	27 898	- 1 485	- 5,1 %
DSUCS	6 076	6 155	+ 79	+ 1,3 %
DNP	1 406	1 324	- 82	- 5,8 %
DGD	1 122	1 122	0	0,0 %
AUTRES DOTATIONS	165	169	+ 4	+ 2,4 %
<b>TOTAL</b>	<b>38 152</b>	<b>36 668</b>	<b>- 1 484</b>	<b>- 3,9 %</b>

➤ **La dotation globale de fonctionnement :**

Elle regroupe la dotation forfaitaire (divisée en cinq parts) et la dotation d'aménagement (DSUCS et DNP).

**- La dotation forfaitaire :**

Le gel décidé par le législateur depuis 2011 sur les dotations de base «population» et de superficie induit une perte de 137 K€ pour la Ville sur sa dotation de base, du fait de l'actualisation annuelle de la population. De plus, l'écrêtement appliqué de manière différenciée sur la part garantie pour financer les besoins internes à la DGF a été reconduit en 2014 selon les mêmes modalités qu'en 2013 (en fonction du potentiel fiscal de chaque commune). Il représente en moyenne une baisse de 1,34 % (pour la Ville la baisse n'est que de 0,2 %, soit - 32 K€).

Au niveau national, l'enveloppe globale allouée à l'ensemble des communes au titre de la dotation forfaitaire est en recul de 5,9 % (12,493 Md€ contre 13,269 Md€). Pour la Ville, la baisse est légèrement moindre (- 5,1 %, soit - 1 485 K€).

**- La dotation d'aménagement :**

Elle comprend la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, la Dotation de Solidarité Rurale (non perçue par la Ville) et la Dotation Nationale de Péréquation.

Pour la **Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale**, la somme totale mise en répartition entre les communes au niveau national s'élève à 1 550,7 M€, en hausse de 4 % par rapport à 2013. Cette somme est attribuée aux communes éligibles en fonction d'un classement déterminé par un indice synthétique de ressources et de charges. Au vu de son classement Besançon s'est vue attribuer un montant majoré de 1,3 % soit 6 155 K€ (+ 79 K€).

Pour la **Dotation Nationale de Péréquation** des communes et des EPCI, la somme effectivement mise en répartition entre les communes de métropole s'élève à 742,1 M€, en hausse de 1,3 % par rapport à 2013, avec une évolution différenciée des deux parts qui la composent (parts principale et majorée). La légère baisse de la part principale de la Ville (- 0,3 % à 1 164 K€ contre 1 167 K€ en 2013) s'explique essentiellement par la prise en compte de l'actualisation annuelle de la population. Besançon n'est plus éligible à la part majorée depuis 2012, mais en application d'une règle de garantie, elle s'est vu attribuer un montant de 159 K€ (contre 239 K€ en 2013). Au final, la DNP de la ville baisse de 5,8 % soit - 82 K€ par rapport à 2013.

### ➤ La DGD et les autres dotations :

Le concours particulier de la **dotations générale de décentralisation (DGD)** destiné à compenser les dépenses des services municipaux d'hygiène et de santé s'élève à 1 122 K€. Les autres dotations concernent principalement la **DGF permanents syndicaux (104 K€)**, la **dotations de recensement (27 K€)** et la **dotations pour les titres sécurisés (25 K€)**.

En investissement, le **Fonds de Compensation pour la TVA** encaissé en 2014 représente 6 124 K€, dont 420 K€ obtenus suite à l'éligibilité au FCTVA de crédits d'études, 954 K€ versés au titre de soldes d'opérations pluriannuelles, et 4 750 K€ calculés par rapport aux dépenses d'investissement de 2012 et 2013 (respectivement 240 K€ et 4 510 K€). A noter que cette dernière somme correspond à un acompte prévisionnel, le solde sur les dépenses 2013 sera versé sur l'exercice en cours.

Le **produit des amendes de police** a baissé en 2014 (1 284 K€ contre 1 382 en 2013). Cette diminution s'explique par la baisse du nombre d'amendes comptabilisées sur le périmètre de la Ville tandis que la valeur du point/amende qui y est appliquée est en hausse de 16,2 % (cette valeur correspond au montant à répartir au niveau national, divisé par le nombre d'amendes recensées chaque année sur le territoire).

### 3. La gestion de la dette

#### 3.1. La gestion active de la dette

Les outils de gestion de la dette ont pour but de réduire le plus possible les frais financiers en évitant cependant l'exposition à des risques trop importants et en conservant une répartition équilibrée entre les différents types de taux.

**A 1 046 € par habitant en 2014, l'encours de dette demeure inférieur à la moyenne des autres grandes villes (1 059 € en 2013)** et la part positionnée sur taux fixes augmente par rapport à celle de l'année précédente :

	Besançon au 31/12/2013	Besançon au 31/12/2014	Moyenne FCL (*) au 01/01/2014
Taux fixes	59 %	64 %	54 %
Taux flottants	18 %	21 %	28 %
Revolving	19 %	15 %	5 %
Structurés	4 %	—	14 %

(\*) *Etude Financière Collectivités Locales (FCL) sur la dette de 28 communes supérieures à 100 000 habitants.*

Besançon comme l'ensemble des grandes collectivités, positionne son encours sur différents produits/taux afin de mieux répartir les risques. Elle se distingue par un encours revolving important, ce qui constitue une souplesse supplémentaire.

Dans un souci de bonne gestion de son encours de dette, la Ville a procédé fin 2014 au réaménagement du seul prêt structuré qu'elle détenait (classé 3E dans la charte Gissler) auprès de la Société de Financement Local. Elle a obtenu de nouvelles conditions à taux fixe à 2,40 % sur la durée résiduelle du prêt soit 4 ans 10 mois, contre un taux minimal de 3,30 % à l'origine. Par conséquent, **la Ville ne dispose plus au 31/12/2014 d'aucun prêt structuré dans son encours de dette.**

Elle possède toujours un volume de revolving, certes en baisse, mais toujours important pour optimiser sa trésorerie et ses frais financiers.

L'encours revolving passe de 25,8 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2013 à 22,5 M€ au 1<sup>er</sup> janvier 2014, et s'établit à 19,1 M€ au 31 décembre. Il permet d'assurer en permanence une «trésorerie zéro» et de réduire ainsi les frais financiers. Aucun intérêt n'est en effet payé sur ce type de produit tant que le capital est remboursé (à hauteur de 14,8 M€ en 2014), ce qui a permis une économie de 68 K€ pour le budget principal en évitant de mobiliser prématurément les emprunts «classiques».

Gestion active de la dette : Bilan des opérations (en K€)	Dépenses		Recettes	
	2013	2014	2013	2014
Refinancement d'emprunts	0	0	0	0
Remboursements Revolving	19 845	14 798		
Tirages Révolving			19 845	14 798
<b>TOTAL</b>	19 845	14 798	19 845	14 798

### 3.2. La variation de l'encours de dette

- L'emprunt mobilisé en 2014

**En légère baisse par rapport à celui de 2013 (18 149 K€), l'emprunt réellement mobilisé en 2014 sur le budget principal a été de 17 981 K€, répartis comme suit :**

- 6 965 K€ à taux indexé sur le Livret A + 1 % dont 5 000 K€ sur une durée de 20 ans et 1 965 K€ sur une durée de 21 ans auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations
- 5 000 K€ à taux fixe trimestriel de 2,89 %, durée 15 ans, auprès de la Banque Postale
- 6 000 K€ à taux fixe trimestriel de 2,14 %, durée 15 ans, auprès de la Caisse Française de Financement Local
- 16 K€ sans intérêts sur durée 10 ans auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Doubs.

Un nouveau partenariat a été établi entre la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations en 2014, pour un prêt du dispositif « croissance verte » qui permet de financer les investissements du secteur public local dans le domaine de la transition écologique (projet retenu : réaménagement du pôle des Tilleuls à Palente).

Les conditions financières sont avantageuses : livret A assorti d'une marge de 0,75 % (1,75 % actuellement) sur une durée de 21 ans et le montant de l'emprunt a été porté à 100 % du besoin de financement par emprunt, soit 2 698 396 €, à mobiliser entre 2015 et 2017.

Compte tenu du volume des dépenses d'investissement reportées, 10 691 K€ de crédits sont proposés en reports sur l'exercice 2015.

- La situation des marchés

L'année 2014 a été marquée par la baisse continue des taux, sur fond de diminution du cours du pétrole et de reprise économique incertaine dans la zone euro.

Les perspectives de croissance faible associées au risque de déflation ont incité la Banque Centrale Européenne à assouplir considérablement sa politique, en abaissant son taux directeur de 0,25 % à 0,15 % en juin puis à 0,05 % en septembre et en procédant à des rachats d'actifs.

La politique poursuivie par la banque centrale est simple : lutter contre la déflation et relancer l'investissement des entreprises en favorisant des prêts à taux faible pour permettre un retour de la croissance économique. Dans ces conditions, les taux variables ont rejoint des niveaux très faibles, l'Euribor 3 Mois passant de 0,30 % en début d'année à 0,10 % à partir de septembre. De même, les taux

fixes ont diminué continuellement, de même que les marges pratiquées par les établissements de crédit du fait d'une concurrence accrue sur le marché des prêts aux collectivités.

**Ces niveaux de taux ont permis à la Ville de contractualiser à des taux intéressants, en particulier en fin d'exercice.**

- L'emprunt remboursé

**Hors gestion active de la dette, le remboursement en capital s'est élevé à 12 828 K€,** en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent (11 876 K€) du fait principalement du remboursement progressif du capital à des taux très bas pour les nouveaux emprunts contractés en 2013 et 2014.

Le différentiel entre capital remboursé (12 828 K€) et l'emprunt nouveau mobilisé (17 981 K€) aboutit à un accroissement de 5,1 M€ de l'encours de dette du budget principal, qui s'établit à 125,3 M€ à la fin de l'exercice 2014, contre 120,2 M€ à la fin de l'exercice 2013.

Le taux moyen pondéré reste stable à 3,14 % contre 3,15 % en 2013 (compte tenu de la part proportionnelle de l'emprunt 2014 sur l'encours total).

Le volume des charges financières est en baisse de 45 K€ (3 493 K€/3 538 K€ en 2013), notamment en lien avec la diminution des taux indexés.

Au 31 décembre 2014, la durée résiduelle moyenne des emprunts s'établit à 11 ans.

#### **4. La gestion des ressources humaines**

**Sont évoqués ci-après les crédits gérés par le Pôle des ressources humaines sur le budget principal.**

- Les dépenses :

Les dépenses réalisées par le pôle Ressources Humaines s'élèvent à 86,8 M€ en 2014.

- Les salaires et charges de personnel (chapitre 012) représentent 85,1 M€, soit une évolution de 1,5 % par rapport au CA 2013 et dégagent un solde positif global de 1,5 M€ en fin d'année par rapport aux prévisions.

- Les autres charges (chapitres 011 et 65) sont réalisées à hauteur de 1,7 M€. En diminution de 5,4 % par rapport à 2013, elles dégagent un solde positif de 255 K€ en fin d'exercice (politique volontariste des frais liés aux recrutements (diminution des frais d'annonces, limitation des recours à des cabinets externes...)).

Il convient de rappeler que certains services de la collectivité gèrent directement des crédits afin de prendre en charge les moyens non permanents (vacataires, surveillants de cantines...) nécessaires à leur activité (3,4 M€ mandatés en 2014 dont 2,6 M€ au titre de l'Education - secteur en hausse par rapport à 2013 en raison de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires).

**Les crédits en matière de ressources humaines ont progressé sous l'effet des facteurs suivants :**

- Des éléments mécaniques sur lesquels la Ville n'a pas de prise : le glissement vieillesse technicité (règles statutaires d'avancement dont bénéficient les agents) ; les mesures décidées sur le plan national (hausse des taux de cotisations - notamment de la CNRACL, revalorisation des grilles des agents de catégorie C, garantie individuelle du pouvoir d'achat, fin du jour de carence : soit globalement + 2,4 M€.

- Des mesures volontaristes en matière d'emplois aidés (contrats d'avenir et apprentissage) (+ 71 K€).

**Malgré ces éléments, la Ville maîtrise l'évolution de sa masse salariale au moyen d'actions très volontaristes**, en particulier :

- L'évolution des effectifs : l'année 2014 est marquée par un effort significatif et un solde négatif entre les arrivées et les départs d'agents sur postes permanents : - 30 postes (hors transfert du Service de soins infirmiers à domicile au CCAS).

- Une diminution des heures supplémentaires rémunérées : (- 75 K€)

L'évolution du contexte financier (baisse des dotations) impose de renforcer encore davantage les efforts de maîtrise et d'apporter la plus grande vigilance à ce poste de dépenses qui représente plus de la moitié du budget de fonctionnement.

• Les recettes :

Les recettes s'élèvent à 6,3 M€ en hausse de + 6,45 % du fait de l'évolution des mutualisations de services avec la CAGB.

## **VI/ Les budgets annexes**

**Le budget général compte neuf budgets annexes**, dont trois liés aux zones d'activité (Edison, Champs Montants et Brès).

Six (Eau, Assainissement, Forêts, Champs Montants, Edison et Brès) sont totalement assujettis à la TVA, deux (Chauffage Urbain et Archéologie Préventive) le sont partiellement, un (SSADPA) ne l'est pas. Lorsqu'elles entrent dans le champ de l'assujettissement, les opérations de ces budgets sont comptabilisées hors taxes, à défaut TTC.

L'analyse suivante des budgets annexes a été élaborée en déduisant le montant des travaux en régie des dépenses de fonctionnement et en les additionnant aux dépenses d'investissement.

### **1. Budget Eau**

Hors opérations de reprise des résultats, les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté légèrement (+ 121 K€, soit + 1,3 %), de 9 155 K€ en 2013 à 9 276 K€ en 2014. Certains postes de recettes baissent, notamment la facturation de travaux (- 44 K€) ou certaines recettes exceptionnelles (- 48 K€) alors que d'autres augmentent, comme celui de la vente d'eau aux abonnés ordinaires (+ 66 K€) ou celui des débits et pénalités perçus (+ 112 K€).

**A noter que la hausse du produit de la vente d'eau facturé à l'utilisateur s'explique par la hausse des prix des parts eau et assainissement (+ 2 centimes) ainsi que par l'augmentation du taux de TVA (de 7 % à 10 %) sur la part assainissement car le volume d'eau vendu s'est légèrement contracté par rapport à 2013 (- 0,9 % de 6,20 millions de m<sup>3</sup> à 6,15 millions).**

**De 2013 à 2014, avec la part assainissement, le prix toutes taxes et redevances du m<sup>3</sup> d'eau facturé à l'utilisateur est passé de 2,516 € à 2,592 €, soit une augmentation de 0,076 €.**

**Les dépenses réelles totales de l'exercice** se sont élevées à 9 456 K€ dont 3 101 K€ en investissement et 6 355 K€ en fonctionnement, après retraitement des travaux en régie (318 K€).

Les dépenses d'équipement ont mobilisé 2 389 K€ contre 2 816 K€ en 2013 et ont porté notamment sur :

- Les travaux annuels sur les réseaux pour 949 K€ ;
- Les travaux annuels d'entretien, de sécurisation et de rénovation des bâtiments et installations d'exploitation (295 K€) ;
- Les travaux de rénovation de la station de Chenecey (769 K€) ;
- La suppression de l'aqueduc de la Malate (110 K€) ;
- L'opération d'adduction d'eau de Novillars (65 K€) ;
- La protection des ressources sur le périmètre d'Arcier et Chenecey (26 K€).

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation du résultat antérieur de 810 K€ et par l'encaissement de 239 K€ de subventions.

Bien qu'aucune mobilisation d'emprunt ne soit intervenue en 2014, les volumes d'emprunts contractés ces dernières années expliquent la poursuite de la progression de l'annuité de dette, cette dernière représente 1 024 K€ contre 949 K€ en 2013.

En excluant les postes redevances reversées à l'Agence de l'Eau et charges exceptionnelles, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie s'élèvent à 4 291 K€ contre 3 994 K€, soit + 297 K€ et + 7,4 %. Cette hausse se retrouve très majoritairement sur le poste des dépenses de personnel (+ 357 K€). Elle est atténuée par la baisse des autres charges de gestion courante (- 38 K€) et par celle des charges à caractère général (- 29 K€).

La contribution aux charges supportées par le budget principal s'élève à 677 K€.

Les résultats de clôture 2014 sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	268 K€
- solde des réalisations 2014	- 235 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>- 589 K€</u>
	- 556 K€

Le programme d'équipement de 2014 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 556 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de ce même exercice conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

#### **Section d'exploitation**

- résultat d'exploitation 2013 déduction faite de la part affectée à l'investissement (2 404 K€ - 542 K€)	1 862 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2014	<u>835 K€</u>
- excédent de clôture 2014	2 697 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2014 (556 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2015 s'élève à 2 141 K€.

## 2. Budget Assainissement

**Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice** (hors prime d'épuration et opérations de reprise) sont en baisse de 1,1 % (8 802 K€ contre 8 903 K€ en 2013, soit - 101 K€). La principale recette, le produit de la redevance d'assainissement (fixée à 0,94 € par m<sup>3</sup>, soit + 2 centimes par rapport à 2013) lié au volume d'eau vendu et perçu auprès des usagers ordinaires est pourtant en hausse de 1,4 % (+ 76 K€, 5 631 K€ contre 5 555 K€ en 2013). Mais le poste facturation de travaux baisse de 58 % (- 418 K€, 302 K€ contre 720 K€ en 2014) tandis que le poste des autres produits des services, du domaine et des activités annexes augmente de 28,3 % (+ 235 K€, 1 067 K€ contre 832 K€).

**Les dépenses réelles totales de l'exercice** se sont élevées à 11 023 K€, dont 5 096 K€ en investissement et 5 927 K€ en fonctionnement.

Avec travaux en régie, les dépenses d'équipement ont mobilisé 3 740 K€ contre 4 803 K€ en 2013. Ces travaux ont porté notamment sur :

- la tranche annuelle d'entretien, de réhabilitation et d'extension du réseau d'assainissement, ainsi que les travaux de maintenance, de sécurisation et de rénovation de la station d'épuration (1 723 K€) ;
- les dévoiements de réseaux d'assainissement ainsi que la construction du bassin Mermoz (1 074 K€) ;
- l'opération de modernisation du site de Port Douvot (384 K€) ;
- les dépenses (notamment rachat des réseaux) réalisées dans le cadre de l'aménagement de TEMIS, des ZAC des Hauts du Chazal et Val des Grands Bas (128 K€).

Le financement des dépenses d'investissement a notamment été assuré par une affectation du résultat antérieur de 1 929 K€ et par l'encaissement de 186 K€ de subventions.

Le montant de l'annuité d'emprunt s'est élevé à 1 802 K€ (1 629 K€ en 2013).

En excluant les postes redevance reversée à l'Agence de l'Eau et charges exceptionnelles, les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie, s'établissent à 4 957 K€ contre 4 466 K€ en 2013, soit une augmentation de 11 % et de 491 K€. L'essentiel de cette hausse se retrouve sur les frais de personnel (+ 443 K€).

Le montant de la contribution aux charges du budget principal s'établit à 801 K€, celle aux charges du budget eau s'élève quant à elle à 262 K€.

Les résultats de clôture 2014 sont les suivants :

### Section d'investissement

- résultat d'investissement du budget 2013	1 344 K€
- solde des réalisations 2014	- 705 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>- 979 K€</u>
	- 340 K€

Le programme d'équipement de 2014 fait apparaître un besoin d'autofinancement complémentaire de 340 K€ qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2014 conformément aux dispositions de l'instruction comptable M 49.

**Section d'exploitation**

- résultat d'exploitation 2013	1 220 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (1 804 K€ - 584 K€)	
- résultat d'exploitation de l'exercice 2014	<u>534 K€</u>
- excédent de clôture 2014	1 754 K€

Après avoir couvert le besoin d'autofinancement du programme d'investissement 2014 (340 K€), l'excédent d'exploitation restant à affecter au cours de l'exercice 2015 s'élève à 1 414 K€.

**3. Budget Chauffage Urbain**

Ce budget annexe prend en charge la gestion du réseau de chaleur de l'ensemble du quartier de Planoise, l'hôpital Minjoz et la ZAC des Hauts du Chazal. Cette gestion est confiée à un délégataire, l'essentiel des dépenses d'exploitation figure dans les comptes de ce dernier.

La grande majorité des réalisations est donc dédiée aux dépenses d'équipement. Ces dernières s'élèvent à 10 269 K€, dont notamment :

- 10 155 K€ pour la construction de la nouvelle chaufferie bois/gaz ;
- 86 K€ pour la poursuite de la mise en conformité et de la modernisation des installations de la chaufferie urbaine de Planoise ;
- 25 K€ pour le raccordement au réseau de chaleur des nouvelles constructions réalisées dans le cadre du Programme de Rénovation Urbaine de Planoise.

Les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 11 723 K€ dont 516 K€ de subventions (106 K€ de l'Agence de l'Eau pour les travaux de mise en conformité, 40 K€ versés par le Conseil Général pour la construction de la nouvelle chaufferie, 208 K€ de participations versées par les propriétaires des nouveaux bâtiments raccordés et 162 K€ versés par l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine notamment pour des raccordements au réseau de chaleur), 1 707 K€ de TVA immobilière récupérée auprès du Fermier et 9 500 K€ d'emprunts.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent seulement 350 K€ dont 199 K€ de remboursement d'intérêts d'emprunts. Elles sont financées par la redevance versée par le fermier (1 007 K€). L'excédent de recette permet de financer une grande part de la dotation aux amortissements des immobilisations (755 K€).

Les résultats de clôture 2014 s'établissent comme suit :

**Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	- 2 795 K€
- solde des réalisations 2014	1 595 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>1 698 K€</u>
	498 K€

Le programme d'équipement 2014 fait apparaître un excédent d'investissement de 498 K€.

**Section d'exploitation**

- résultat d'exploitation du budget 2013	1 759 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2014	<u>148 K€</u>
- excédent de clôture 2014	1 907 K€

L'excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2015 s'élève à 1 907 K€.

**4. Budget du Service de Soins à Domicile pour Personnes Agées (SSADPA)**

La mission de l'équipe du SSADPA consiste principalement à éviter l'hospitalisation ou le placement en maisons spécialisées de personnes âgées malades ou présentant certains handicaps physiques et ainsi leur procurer une meilleure qualité de vie ou parfois de fin de vie.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie couvre les frais de fonctionnement par le versement d'un forfait journalier par personne prise en charge. Le Département prend en charge, sur les mêmes bases, les frais correspondant aux bénéficiaires de l'aide sociale.

Les dépenses d'exploitation hors opérations d'ordre sont en hausse (628 K€ contre 546 K€ en 2013). Elles correspondent principalement au financement du poste rémunérations et charges de personnel (597 K€).

Le financement de ces dépenses est assuré par le versement du forfait de soins attribué par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie. En 2014, il s'élève à 539 K€ contre 551 K€ en 2013 (l'Agence Régionale de Santé ayant décidé en 2014 de réduire ce forfait de soins au vu des résultats de fonctionnement 2012 du SSADPA).

Les dépenses d'exploitation de l'exercice opérations d'ordres incluses s'élèvent à 647,9 K€ et les recettes 564,4 K€. Il en résulte un résultat négatif 83,5 K€ sur l'exercice 2014.

Les résultats de clôture 2014 s'établissent comme suit :

**Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	171,5 K€
- résultat des réalisations 2014	- 4,1 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>0,0 K€</u>
	167,4 K€

**Section d'exploitation (hors réserve de compensation)**

- résultat de fonctionnement 2013	51,0 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (61,5 K€ - 10,5 K€)	
- affectation en réserve de compensation au cours de l'exercice 2014	0,0 K€
- résultat de l'exercice 2014	<u>- 83,5 K€</u>
Résultat de fonctionnement 2014	- 32,5 K€

Parallèlement à ce résultat de fonctionnement, le montant de la réserve de compensation disponible au 31/12/2014 se chiffre à 46,9 K€.

### **5. Budget Forêts**

Ce budget retrace les dépenses et recettes relatives à l'exploitation du patrimoine forestier de la Ville. Principale recette propre de ce budget, la vente de bois a permis l'encaissement de 247 K€ (après une année exceptionnelle en 2013 à 335 K€ du fait d'un décalage dans les encaissements). Les dépenses d'équipement, réalisées principalement à Chailluz, ont mobilisé 221 K€ (y compris travaux en régie).

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie) augmentent sensiblement et passent de 296 K€ en 2013 à 333 K€ en 2014, soit + 12,5 %, avec notamment les charges de personnel, principal poste de dépenses en hausse de 10,1 % (243 K€ contre 221 K€ en 2013), compte tenu d'un décalage de recrutement en 2013.

Le montant de la participation à l'équilibre versée par le budget principal s'établit à 256 K€ contre 151 K€ en 2013. Pour autant, ce montant demeure satisfaisant, car bien inférieur aux années antérieures à 2013.

Les résultats de clôture 2014 s'établissent comme suit :

#### **Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	215 K€
- résultat des réalisations 2014	- 55 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>- 15 K€</u>
	145 K€

Le programme d'équipement fait apparaître un excédent de 145 K€ qui pourra être affecté en tout ou partie à la couverture de nouvelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2015.

#### **Section de fonctionnement**

- résultat d'exploitation 2013	0 K€
- résultat d'exploitation de l'exercice 2014	<u>0 K€</u>
	0 K€

### **6. Budget Zone d'Activités des Champs Montants**

Ce lotissement industriel, géré en régie municipale, a été créé par délibération du Conseil Municipal du 20 septembre 1999.

En 2014, hormis une régularisation budgétaire d'ordre (variation des stocks), aucune dépense ni aucune vente de terrain n'a été réalisée. Les résultats de clôture sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	- 31,0 K€
- résultat des réalisations 2014	26,1 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>0 K€</u>
	- 4,9 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi le programme d'équipement réalisé fait apparaître un besoin d'autofinancement de 4,9 K€ qui sera couvert par les restes à réaliser de fonctionnement reportés sur 2015.

#### **Section de fonctionnement**

- résultat de fonctionnement du budget 2013	26,1 K€
- résultat des réalisations 2014	- 26,1 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>4,9 K€</u>
	4,9 K€

#### **7. Budget Zone d'Activités Thomas Edison**

Autre lotissement géré en régie municipale, il a été créé par délibération du Conseil Municipal du 25 avril 2002.

En 2014, hormis une régularisation budgétaire d'ordre (variation des stocks), aucune dépense ni aucune vente de terrain n'a été réalisée. Les résultats de clôture sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	- 105 K€
- résultat des réalisations 2014	4 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>0 K€</u>
	- 101 K€

Ce résultat négatif résulte du décalage existant entre la réalisation des dépenses (l'aménagement de la zone) et celle des recettes (les ventes de terrains).

Ainsi, le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 101 K€ qui sera couvert par les restes à réaliser de fonctionnement reportés sur 2015.

#### **Section de fonctionnement**

- résultat de fonctionnement du budget 2013	4 K€
- résultat des réalisations 2014	- 4 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>101 K€</u>
	101 K€

### **8. Budget Zone d'Activités Madeleine Brès**

Ce troisième lotissement, géré également en régie municipale a été créé par délibération du Conseil Municipal du 17 juin 2010.

En 2014, au niveau des dépenses d'exploitation, l'aménagement de ce lotissement a mobilisé 10 K€. Au niveau des recettes, aucune vente de terrain n'est intervenue, mais une participation du SYDED de 7 K€ a été encaissée.

Les résultats de clôture 2014 sont les suivants :

#### **Section d'investissement**

- résultat d'investissement du budget 2013	- 359 K€
- résultat des réalisations 2014	- 3 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>0 K€</u>
	- 362 K€

C'est le décalage entre la réalisation des dépenses et des recettes (l'aménagement de la zone et la vente de terrains) qui explique ce résultat négatif.

Ainsi, le programme d'équipement fait apparaître un besoin d'autofinancement de 362 K€ qui sera couvert par les restes à réaliser de fonctionnement reportés sur 2015.

#### **Section de fonctionnement**

- résultat de fonctionnement du budget 2013	0 K€
- résultat des réalisations 2014	0 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>362 K€</u>
	362 K€

### **9. Budget Archéologie Préventive**

Créé par délibération du Conseil Municipal du 26 février 2009, ce service public administratif permet à la Ville de mieux respecter et maîtriser les prescriptions archéologiques de plus en plus nombreuses, parfois sources de blocages des projets d'aménagement urbains.

L'activité opérationnelle a été plus restreinte en 2014 qu'au cours de l'année 2013. L'année a été marquée par un important travail de post-fouilles sur deux chantiers majeurs (production de rapports sur les chantiers de la ZAC Pasteur et de la gare Viotte). De plus, le renouvellement de l'agrément du service en tant qu'opérateur d'archéologie préventive a largement mobilisé le service au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2014 (dossier validé avec un agrément renouvelé jusqu'en octobre 2019).

Hors reprise des excédents, les recettes réelles s'élèvent à 230 K€ et concernent presque exclusivement la section de fonctionnement (227 K€). Elles proviennent pour l'essentiel du produit des fouilles réalisées par le service (208 K€).

Les dépenses réelles s'élèvent à 384 K€ et sont quasi exclusivement dédiées à la section de fonctionnement. Cette dernière se compose pour l'essentiel de frais de personnel (314 K€), de la contribution aux charges du budget principal (24 K€) et de contrats de prestations de services avec des entreprises pour les réalisations des fouilles et des diagnostics (20 K€).

Les dépenses du budget Archéologie Préventive ont été financées intégralement par ses propres recettes. C'est pourquoi en 2014, comme ce fut le cas ces dernières années, aucune participation à l'équilibre n'a été versée par le budget principal.

Les résultats de clôture 2014 s'établissent comme suit :

**Section d'investissement**

- résultat d'investissement 2013	36,2 K€
- solde des réalisations 2014	25,1 K€
- résultat des restes à réaliser 2014	<u>0 K€</u>
	61,3 K€

Le programme d'équipement fait apparaître un excédent d'investissement de 61,4 K€.

**Section de fonctionnement**

- résultat d'exploitation 2013	239,6 K€
déduction faite de la part affectée à l'investissement (239,6 K€ - 0 K€)	
- résultat d'exploitation de l'exercice 2014	<u>- 179,7 K€</u>
- excédent de clôture 2014	59,9 K€

Les excédents d'investissement (61,3 K€) et de fonctionnement (59,9 K€) ont fait l'objet d'une reprise dès le budget primitif 2015 voté le 30 mars dernier.

### LES BALANCES DU COMPTE ADMINISTRATIF

Aux balances d'investissement et de fonctionnement sont inscrits pour chaque budget tant en dépenses qu'en recettes, en mouvements réels et d'ordre :

- les prévisions,
- les réalisations,
- les restes à réaliser en investissement et en fonctionnement,
- les opérations rattachées en fonctionnement.

La récapitulation est la suivante :

### RECAPITULATION BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

	Prévisions	Réalizations		Restes à réaliser
		Totales	Dont rattachements	
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>				
<b>Investissement</b>				
Dépenses	127 194 367,52	102 625 822,43	0,00	14 949 027,13
Recettes	127 194 367,52	87 064 318,44	0,00	14 124 576,04
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	186 137 206,25	169 251 558,63	3 147 968,89	0,00
Recettes	186 137 206,25	193 880 349,41	456 427,64	0,00
<b>BUDGETS ANNEXES</b>				
<b>Investissement</b>				
Dépenses	32 070 797,08	24 888 157,02	0,00	5 597 003,00
Recettes	32 917 936,85	24 280 806,48	0,00	5 712 042,75
<b>Fonctionnement</b>				
Dépenses	24 502 269,66	22 103 850,20	216 674,05	306 172,27
Recettes	29 343 390,23	28 535 528,34	12 500,00	774 985,54

La balance générale récapitule les opérations de l'exercice. Elles sont regroupées sur les comptes à deux chiffres correspondant aux natures de dépenses et de recettes, en distinguant :

- les mouvements budgétaires ;
- les mouvements réels ;
- les mouvements d'ordre.

Les résultats définitifs de clôture se résument ainsi :

### RESULTATS DEFINITIFS DE CLOTURE

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	RESULTATS GLOBAUX
BUDGET PRINCIPAL	-15 561 503,99	24 628 790,78	9 067 286,79
EAU	33 458,06	2 696 572,74	2 730 030,80
ASSAINISSEMENT	639 736,45	1 753 766,65	2 393 503,10
SSADPA	167 448,63	14 388,36	181 836,99
FORETS	159 812,15	0,00	159 812,15
ZA CHAMPS MONTANTS	- 4 949,42	0,00	- 4 949,42
ZA THOMAS EDISON	- 101 213,18	0,00	- 101 213,18
CHAUFFAGE URBAIN	- 1 200 325,48	1 907 055,30	706 729,82
ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	61 332,92	59 895,09	121 228,01
ZA MADELEINE BRES	-362 650,67	0,00	- 362 650,67
<b>TOTAUX</b>	<b>- 16 168 854,53</b>	<b>31 060 468,92</b>	<b>14 891 614,39</b>

Dans un dernier tableau, sont récapitulés les résultats tous budgets confondus, des deux derniers exercices et leurs évolutions, hors gestion active de la dette (14 797 668 €) et hors opérations d'ordre budgétaire (36 933 718,48 €).

### RESULTATS TOUS BUDGETS CONFONDUS

	2013	2014	Ecart en €	Ecart en %
Dépenses d'investissement	104 240 394,17	98 727 292,11	- 5 513 102,06	- 5,3
Dépenses de fonctionnement	168 197 065,66	168 410 709,69	213 644,03	0,1
<b>Dépenses totales</b>	<b>272 437 459,83</b>	<b>267 138 001,80</b>	<b>- 5 299 458,03</b>	<b>- 1,9</b>
Recettes d'investissement	70 268 602,81	66 796 874,97	- 3 471 727,84	- 4,9
Recettes de fonctionnement	214 436 781,98	215 232 741,22	795 959,24	0,4
<b>Recettes totales</b>	<b>284 705 384,79</b>	<b>282 029 616,19</b>	<b>- 2 675 768,60</b>	<b>- 0,9</b>

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le compte administratif de l'exercice 2014 tel que présenté dans ce rapport et dans le document comptable joint en annexe, et prendre acte de la reprise au budget 2015 des reports de crédits détaillés dans les états joints (états des dépenses engagées non mandatées et des recettes restant à réaliser à la clôture de l'exercice) et des excédents.

- approuver en annexe 1 le rapport sur les actions menées en matière de Développement Social Urbain, comme le prévoit le Code Général des Collectivités Territoriales pour les communes éligibles à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale.

## Rapport sur le compte administratif 2014 - Annexe 1

Rendu compte sur les financements engagés par la Ville de Besançon en matière de développement social urbain et de cohésion socio urbaine au regard de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale perçue par la collectivité en 2014.

Le Code Général des Collectivités Territoriales, dans son article L.1111-2 précise que : *«chaque année, dans les communes ayant conclu avec l'Etat un contrat d'objectifs et de moyens relevant de la politique de la Ville ou ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, au cours de l'exercice précédent, il est présenté, avant la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport aux assemblées délibérantes sur les actions menées en matière de développement social urbain»*.

Cette annexe présente de manière synthétique une vision consolidée des moyens consacrés en 2014 par la Ville de Besançon à la mise en œuvre de ces deux axes importants de la politique municipale.

Pour mémoire, la DSUCS constitue l'une des trois composantes péréquatrices de la Dotation Globale de Fonctionnement. Elle vise à rétablir l'égalité de traitement entre les communes, par la mesure et la prise en compte par l'Etat, de l'éventuelle insuffisance de leurs ressources et de l'importance des charges pesant sur elles, dans l'objectif *«de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les communes urbaines confrontées à une insuffisance de leurs ressources et supportant des charges élevées»* (Cf. CGCT article L.2334 - 15).

En 2014, la DSUCS a atteint pour la métropole 1 467 847 716 €.

En 2014, 736 communes de plus de 10 000 habitants sur 982 ont été éligibles à la DSUCS.

Sur la base de ces 736 communes, la Ville de Besançon était classée 297<sup>ème</sup> par ordre décroissant.

La Ville de Besançon a perçu la somme de 6 155 412 € en 2014 au titre de la DSUCS.

Cette dotation n'est réglementairement pas affectée spécifiquement à un service ou à une action. A Besançon, les choix de l'exécutif municipal pour orienter l'utilisation de cette dotation participent à l'effort global de la collectivité dans l'amélioration des conditions de vie de ses habitants les plus en difficulté.

Concernant la Ville de Besançon, le processus de cohésion sociale s'est développé sur trois axes complémentaires :

- **Premièrement** : Une action de développement social urbain territorialisé au titre de la dernière année du Contrat Urbain de Cohésion Sociale. Cette action spécifique s'est centrée sur les quartiers de la géographie prioritaire du CUCS de Besançon, et menées principalement au bénéfice des habitants qui y résident ;
- **Deuxièmement** : Une action de développement de la démocratie participative à travers 3 dispositifs qui sont des Conseils Consultatifs d'Habitants, un Conseil des Sages et un Conseil Bisontin des Jeunes.
- **Troisièmement** : Une action sociale globale générale menée au bénéfice principal des habitants socio économiquement fragiles qui résident à Besançon.

Ces actions peuvent être conduites directement par la Ville de Besançon, son CCAS, ou s'appuyer sur des partenaires principalement locaux.

Le tableau suivant récapitule, hors investissements, de manière synthétique et sans pour autant rechercher l'exhaustivité, une présentation consolidée d'une partie des moyens consacrés en 2014 par la Ville de Besançon à la mise en œuvre de cette politique municipale de développement social et de cohésion socio urbaine.

Principaux budgets municipaux affectés en 2014 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
Centres d'animation municipaux, centres d'animation associatifs, comités de quartier, dispositifs de démocratie participative, associations sportives (sport amateur), de loisirs et d'éducation populaire (hors valorisation des coûts de mise à disposition des locaux aux associations concernées)	4 638 713 €	<p><b>8 centres sociaux municipaux et associatifs</b> proposant près de 300 activités à près de 11 000 adhérents (estimation)</p> <p>110 clubs sportifs représentant 26 009 licenciés dont 8 834 compétiteurs dans plus de 50 disciplines (estimation)</p> <p><b>54 associations de loisirs et d'éducation populaire</b>, dont 15 comités de quartier et assimilés, regroupant près de 15 000 adhérents, dont environ 800 bénévoles, proposant près de 50 activités différentes de toutes natures (estimation)</p> <p><b>2 697 occupations de salles</b> mises à disposition des associations</p> <p><b>13 Conseils Consultatifs d'Habitants</b> regroupant plus de 400 membres</p> <p><b>1 Conseil des Sages</b> regroupant 54 membres</p> <p><b>1 Conseil Bisontin de Jeunes</b> regroupant 40 membres</p> <p><b>37 000 habitants</b> concernés dans 8 quartiers prioritaires</p> <p><b>108 porteurs de projets</b> soutenus dont 102 associations</p> <p><b>265 projets</b> concernant 7 thèmes d'intervention</p> <p><b>Accueil de loisirs et accueil de jeunes</b> : 13 structures associatives dont 4 municipales ont accueilli plus de 5 500 jeunes de 3 à 17 ans pendant les mercredis et les vacances.</p> <p><b>Ticket Loisirs Vacances (aide aux loisirs)</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>463</b> enfants de 1 à 17 ans bénéficiaires du Ticket Vacances pour partir en séjours</li> <li>• <b>171</b> bénéficiaires du Ticket d'Aide aux Accueils de Loisirs</li> <li>• <b>367</b> bénéficiaires du Ticket de réduction pour l'accès aux clubs sportifs</li> <li>• <b>56</b> jeunes bénéficiaires du Tickets BAFA</li> </ul> <p><b>193 jeunes de 14 à 25 ans</b> soutenus dans le cadre du dispositif « A Tire d'Aile » pour 6 872 heures actions utilité sociale</p> <p><b>280 jeunes de 11 à 30 ans</b> se sont inscrits au CLAP Energie Jeune : pour 45 projets de solidarité internationale, d'animation locale, de vacances autonomes, etc. (14 primés d'une « bourse initiative ») et 36 talents artistiques amateurs.</p> <p><b>60 jeunes mobilisés</b> régulièrement sur une dizaine d'actions « inter'âges », 150 bénévoles, 20 associations et plus de 1 000 bénéficiaires de tout âge sur les manifestations.</p> <p><b>32 spectacles</b> dans les quartiers dont 7 à Vitalité et Un été dans ma ville, <b>11 séances de cinéma plein air</b>, <b>9 étapes</b> de la Caravane Vitalité 23 889 passages cumulés à Vitalité (sur 8 semaines)</p>
Autres financements affectés aux projets agissant spécifiquement sur le développement social urbain	1 083 253 €	
Actions en direction de la jeunesse et inter'âges (hors dispositifs spécifiques d'insertion sociale)	1 257 780 €	

Principaux budgets municipaux affectés en 2014 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
<p><b>Action globale de tranquillité publique</b> (dont police municipale de proximité)</p>	<p><b>1 504 717 €</b></p>	<p><b>Correspondants de nuit (CDN) :</b> 1 757 interventions et 2 157 appels entrants traités en 2014</p> <p><b>Educateurs de prévention spécialisée :</b> 7 équipes d'éducateurs de prévention accompagnant régulièrement plus de 500 jeunes de 14 à 25 ans sur Besançon (estimation)</p> <p><b>Accompagnement et aide aux victimes d'infractions par l'AAVI :</b> 3 082 personnes accueillies en 2014 dont 2 574 victimes d'infractions pénales.</p> <p><b>Autres actions :</b> <b>Chantiers d'insertion, Solea, Solea Bis, 2AD, CRU, Maison de l'Adolescent, Léo Lagrange, Antenne Petite Enfance ...</b></p> <p><b>Police de proximité :</b> 15 083 heures d'ilotage (13 îlots) effectuées sur les principaux quartiers prioritaires du Contrat de Ville, au contact avec les habitants</p>
<p><b>Sur-entretien des quartiers du CUCS de Besançon</b> (hors activité des services municipaux concernés)</p>	<p><b>293 744 €</b></p>	<p>38 031 heures d'insertion réalisées</p> <p>4 quartiers concernés (Planoise, Clairs-Soleils, Palente Orchamps, Viotte, Cité Brulard</p> <p>50 personnes en insertion (16 femmes/34 hommes)</p>

Principaux budgets municipaux affectés en 2014 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
<p><b>Accès à l'administration - action du point public de Planoise</b> (hors charges de locaux)</p>	<p><b>Point Public de Planoise 2014 :</b> 11 640 usagers accueillis, dont 2 729 accueillis pour les permanences des associations. 764 cartes d'identité et 1 244 passeports délivrés, 110 prestations liées aux listes électorales (inscriptions, mutations...), 85 jeunes entre 16 et 25 ans recensés, 37 certificats divers... 2 227 prestations d'état civil traitées (attestation d'accueil, délivrance d'actes...)</p>	<p><b>155 941 €</b></p>
<p><b>Accès aux technologies de l'information - action des cybers bases</b> (hors charges de locaux)</p>	<p><b>Cyber Bases en 2014 :</b> - Usagers uniques : <b>563 usagers uniques</b> dont 185 nouveaux inscrits en 2014. - Nombre d'ateliers réalisés en 2014 : <b>294 ateliers de 2 h soit 588 h / Fréquentation : 77,8 %</b></p>	<p>- Nombre de participants à l'ensemble des ateliers : <b>1 615 usagers</b></p>

Principaux budgets municipaux affectés en 2014 aux actions de développement social urbain et à la cohésion socio urbaine (Hors investissement et charges d'administration générale)		
<b>Etablissements d'accueil du Jeune Enfant</b>		<p><b>Accueil petite enfance :</b> 622 places en crèches et 1 240 enfants accueillis 76 places en haltes garderies et 1 008 enfants accueillis Soit 2 248 enfants accueillis au total Pour 1 020 209 heures d'accueil réalisées au bénéfice des familles</p> <p><b>Restauration scolaire :</b> 618 851 repas consommés dans 61 restaurants scolaires 5 157 enfants bénéficiaires issus de 3 568 familles (-151 enfants) 18 % des repas sont vendus au tarif minimum de 1,50 € (part stable) 57 % à un tarif inférieur ou égal à 4 € (+ 2 %) <i>Par ailleurs :</i> 46 239 repas consommés dans les centres de loisirs 1 30 191 repas consommés dans les crèches.</p>
<b>Restauration scolaire</b>	<b>7 892 363 €</b>	
<b>Action globale du CCAS de Besançon</b>	<b>10 192 479 €</b>	<p><b>Proxim'Social :</b> missions reprises par la territorialisation de l'accueil des publics dans 4 Antennes Sociales de Quartier : 11 623 accueils physiques et 17 046 accueils téléphoniques suivis de 6 660 entretiens individuels.</p> <p><b>Secours financiers :</b> 1 961 ménages bénéficiaires pour 241 244,52 € d'aides</p> <p><b>Dispositif RSA :</b> 1 555 ménages allocataires ont été pris en charge</p> <p><b>Aide alimentaire :</b> 6 046 personnes - 2 343 ménages accueillis</p> <p><b>Actions collectives et accès à la culture</b> 145 participations aux actions d'accès à la culture, 70 aux ateliers créatifs, 361 aux actions collectives des antennes sociales de quartier</p> <p><b>Accueil d'urgence / hébergement :</b> 1 531 personnes accueillies au SAAS pour 8 020 entretiens 405 personnes à la Maison Abbé Pierre, pour 9 309 nuitées 53 personnes au CHRS Les Géraniums (33 sorties) 49 personnes aux Lits Halte Soins Santé (44 sorties) 45 personnes à la résidence sociale Agora</p> <p><b>Logement accompagné :</b> 46 ménages accompagnés en ASLL, 32 en ALT, insertion ou Tremplin jeunes et 52 en ball glissant</p> <p><b>Mobilisation citoyenne :</b> 43 associations à caractère social soutenues en 2014</p>
<b>Total</b>	<b>27 018 990 €</b>	

VILLE DE BESANCON  
DIRECTION FINANCES  
Budget-Etudes

Le 31 mars 2015

## **I - ETUDE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

## **II - ETUDE COMPARATIVE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ANNEES 2010 A 2014**

Les études mentionnées ci-dessus sont réalisées sur les opérations réelles de chacun des exercices considérés, par agrégation des mandats payés ou des recettes encaissées, sans tenir compte des opérations d'ordre budgétaires.

Elles reprennent les concepts utilisés dans le Guide des finances des communes de plus de 10 000 habitants publié par le Ministère de l'Intérieur - Direction Générale des Collectivités Locales. La définition et le mode de calcul de ceux-ci se trouvent en fin de document.

Afin qu'une comparaison significative sur plusieurs exercices des différentes données puisse être établie, il n'a pas été tenu compte des mouvements financiers induits par la gestion active de la dette.

A compter du 17/06/2010, un nouveau budget annexe a été créé pour l'aménagement de la zone d'activités Madeleine Brès.

Des changements de périmètre financier sont intervenus :

- au 01/01/2011 : création de l'établissement public – Citadelle – Patrimoine mondial (RAP), de l'Entente Intercommunale Besançon, Montbéliard, Pays de Montbéliard Agglomération, de la RAP Rodia ;
- au 01/07/2011 : création de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) pour l'Ecole Régionale des Beaux Arts ;
- au 01/01/2013 : création de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) 2 Scènes et du Syndicat Mixte de l'Orchestre et création de services communs dans le cadre de la mutualisation des services.
- au 01/01/2014 : prise en compte des crédits au titre de la réforme des rythmes scolaires pour 1 trimestre de l'année scolaire 2014-2015.

- 2 -

**I - ETUDE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014****Balance générale**

(en milliers d'euros)

**A) DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE (1)**

	Budget Principal	Eau	Assainis- sement	S.S.A.D.P.A	Forêts	ZA Champs Montants	ZA Thomas Edison	Chauffage Urbain	Archéologie	ZA Madeleine Bres	TOTAL
Investissement	61 942	3 101	5 096	15	236	0	0	10 639	0	0	81 029
Fonctionnement	151 013	6 355	5 927	628	333	0	0	350	384	10	165 000
Total	212 955	9 456	11 023	643	569	0	0	10 989	384	10	246 029

1) conformément aux définitions du Guide des finances des communes de plus de 10 000 habitants les travaux en régie ont été déduits des dépenses de fonctionnement pour être ajoutées aux dépenses d'investissement.

**B) RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (2)**

	Budget Principal	Eau	Assainis- sement	S.S.A.D.P.A	Forêts	ZA Champs Montants	ZA Thomas Edison	Chauffage Urbain	Archéologie	ZA Madeleine Bres	TOTAL
Investissement	33 654	1 049	2 114	186	215	0	0	11 723	39	0	48 980
Fonctionnement	180 255	9 276	10 082	541	514	0	0	1 010	227	7	201 912
Total	213 909	10 325	12 196	727	729	0	0	12 733	266	7	250 892

2) la part de l'excédent de fonctionnement affectée à la couverture des dépenses d'investissement a été reprise dans les recettes d'investissement.

**C) CONSTITUTION DES EXCEDENTS 2014**

	Budget Principal	Eau	Assainis- sement	S.S.A.D.P.A	Forêts	ZA Champs Montants	ZA Thomas Edison	Chauffage Urbain	Archéologie	ZA Madeleine Bres	TOTAL
Montants cumulés 2013	7 178	2 672	3 149	280	215	-5	-101	-1 036	276	-359	12 269
Part affectée à l'investissement 2014	-934	810	1 929	182	215	0	0	0	36	0	2 238
Résultat antérieur disponible	8 112	1 862	1 220	98	0	-5	-101	-1 036	240	-359	10 031
Montants exercice 2014 (B-A)	954	869	1 174	84	160	0	0	1 744	-118	-3	4 863
Montants cumulés 2014	9 066	2 731	2 394	182	160	-5	-101	708	122	-362	14 894

- 3 -

**REPARTITION ENTRE BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

(en milliers d'euros)

<b>DEPENSES RELLES TOTALES</b>	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Budget principal	218 515	87,57	212 955	86,56
Eau	9 376	3,76	9 456	3,84
Assainissement	11 456	4,59	11 023	4,48
S.S.A.D.P.A.	570	0,23	643	0,26
Forêts communales	523	0,21	569	0,23
ZA Champs Montants	0	0,00	0	0,00
ZA Thomas Edison	0	0,00	0	0,00
Chauffage urbain	8 344	3,34	10 989	4,47
Archéologie	606	0,24	384	0,16
ZA Madeleine Bres	149	0,06	10	0,00
Total	249 539	100,00	246 029	100,00

**REPARTITION ENTRE DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT  
ET DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

(en milliers d'euros)

<b>DEPENSES RELLES TOTALES</b>	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
INVESTISSEMENT (avec travaux en régie)	85 628	34,31	81 029	32,93
FONCTIONNEMENT (hors travaux en régie)	163 911	65,69	165 000	67,07
Total	249 539	100,00	246 029	100,00

- 4 -

**VENTILATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**  
**(avec travaux en régie)**  
(en milliers d'euros)

BUDGET PRINCIPAL	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Services généraux - Administration générale	5 571	8,22	3 523	5,69
Enseignement - Formation	6 715	9,91	1 537	2,48
Culture - Enseignement supérieur	7 464	11,01	8 276	13,36
Vie des quartiers	685	1,01	809	1,31
Sports	2 586	3,82	4 107	6,63
Action sociale - Santé	517	0,76	652	1,05
Protection civile - Ordre public	737	1,09	1 088	1,76
Actions économiques	1 824	2,69	1 875	3,03
Urbanisme - Aménagement urbain	22 747	33,56	19 374	31,28
Espaces verts - Environnement	1 380	2,04	1 157	1,87
Voirie - Stationnement - Circulation	4 337	6,40	4 155	6,71
Eclairage public	1 228	1,81	1 047	1,69
Remboursement dette en capital	11 876	17,52	12 828	20,71
Divers	120	0,18	1 515	2,45
Sous-total	67 788	100,00	61 942	100,00
<b>BUDGETS ANNEXES</b> (Eau - Assainissement - SSADPA - Forêts communales - ZA Champs Montants - ZA Thomas Edison - Chauffage urbain - Archéologie - ZA Madeleine Bres)	17 840		19 087	
Total	85 628		81 029	

**VENTILATION DES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT**  
**(avec travaux en régie et hors remboursement de la dette en capital)**  
(en milliers d'euros)

	2013	2014
	Valeurs	Valeurs
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	55 912	49 113
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	15 713	16 635
	71 625	65 748

- 5 -

**VENTILATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**  
**(hors travaux en régie)**  
(en milliers d'euros)

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Services généraux - Administration générale	35 976	23,87	35 201	23,31
Information - Communication - Relat. publiques	3 485	2,31	3 547	2,35
Enseignement - Formation	14 251	9,45	14 917	9,88
Culture - Enseignement supérieur	25 136	16,68	24 369	16,14
Vie des quartiers	6 441	4,27	6 412	4,25
Sports	8 632	5,73	9 002	5,96
Action sociale	20 504	13,60	20 850	13,81
Santé	1 256	0,83	1 181	0,78
Protection civile - Ordre public	4 368	2,90	4 623	3,06
Actions économiques	2 664	1,77	2 622	1,74
Urbanisme - Aménag. urbain - Eclairage public	7 194	4,77	7 515	4,98
Espaces verts - Environnement	6 577	4,36	6 849	4,54
Voirie - Stationnement - Circulation	10 429	6,92	10 221	6,77
Opérations financières (1)	3 539	2,35	3 493	2,31
Divers	277	0,18	212	0,14
Sous-total	150 727	100,00	151 013	100,00
<b>BUDGETS ANNEXES</b> (Eau - Assainissement - SSADPA - Forêts communales - ZA Champs Montants - ZA Thomas Edison - Chauffage urbain - Archéologie - ZA Madeleine Bres)	13 184		13 987	
Total	163 911		165 000	

(1) en tenant compte des intérêts de dette

- 6 -

**REPARTITION DES SUBVENTIONS  
D'INVESTISSEMENT ENCAISSEES (Totalité du compte 13)**  
(en milliers d'euros)

<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Services généraux	0	0,00	0	0,00
Enseignement - Formation	60	0,61	0	0,00
Culture - Enseignement supérieur	2 506	25,44	1 735	19,84
Vie des quartiers	89	0,91	133	1,52
Sports	80	0,81	682	7,79
Action sociale - Santé	774	7,86	7	0,08
Actions économiques	153	1,56	0	0,00
Urbanisme - Aménag. urbain - Eclairage public	4 186	42,49	3 915	44,75
Environnement - Forêts - Espaces verts	71	0,72	68	0,78
Voirie - Stationnement - Circulation	1 651	16,76	1 529	17,47
Divers	281	2,85	679	7,77
Sous-total	9 851	100,00	8 749	100,00
<b>BUDGETS ANNEXES</b> (Eau - Assainissement - SSADPA - Forêts communales - ZA Champs Montants - ZA Thomas Edison - Chauffage urbain - Archéologie - ZA Madeleine Bres)	1 487		941	
Total	11 338		9 690	

- 7 -

**BUDGET PRINCIPAL**  
**REPARTITION DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA VILLE**  
**PAR SECTEURS D'ACTIVITES (EQUIPEMENT ET FONCTIONNEMENT)**  
(en milliers d'euros)

	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
<b>Equipement :</b>				
Secteur Culture - Enseignement supérieur	856	7,08	2 211	15,02
Secteur Economie - Aménagement urbain	10 985	90,81	11 839	80,46
Secteur Social - Vie des quartiers - Administration générale	208	1,72	486	3,30
Secteur Sportif	48	0,40	178	1,21
Sous-total	12 097	100,00	14 714	100,00
<b>Fonctionnement :</b>				
Secteur Culture - Enseignement supérieur - Education	6 616	27,26	6 519	26,99
Secteur Economie - Aménagement urbain	1 577	6,50	1 514	6,27
Secteur Social - Vie des quartiers - Administration générale	14 067	57,96	14 038	58,13
Secteur Sportif	2 009	8,28	2 080	8,61
Sous-total	24 269	100,00	24 151	100,00
Total	36 366		38 865	

**BUDGET PRINCIPAL**  
**GRANDES MASSES DES DEPENSES REELLES**  
(en milliers d'euros)

	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Dépenses d'équipement (avec travaux en régie)	43 695	64,46	32 885	53,09
Subvention d'équipement et fonds de concours	12 097	17,85	14 714	23,75
Remboursement de la dette en capital	11 876	17,52	12 828	20,71
Autres dépenses d'investissement	120	0,18	1 515	2,45
<b>Dépenses réelles d'investissement (avec travaux en régie)</b>	67 788	100,00	61 942	100,00
Rémunérations et charges personnel (hors tx en régie)	84 635	56,15	86 706	57,42
Remboursement de la dette - intérêts	3 539	2,35	3 493	2,31
Subventions de fonctionnement versées	24 269	16,10	24 151	15,99
Charges à caractère général (hors tx en régie)	28 404	18,84	27 702	18,34
Charges de gestion courante (hors subventions)	7 461	4,95	7 609	5,04
Autres dépenses de fonctionnement	2 419	1,61	1 353	0,90
<b>Dépenses réelles de fonctionnement (hors travaux en régie)</b>	150 727	100,00	151 013	100,00
<b>Dépenses réelles totales de l'exercice</b>	218 515		212 955	
Solde d'exécution de la section d'investissement de l'exercice précédent	19 025		17 816	
<b>DEPENSES REELLES TOTALES</b>	237 540		230 771	

- 8 -

**BUDGET PRINCIPAL**  
**LES GRANDES MASSES DES RECETTES REELLES**  
(en milliers d'euros)

	2013		2014	
	Valeurs	%	Valeurs	%
Subv. d'investissement - dotations (FCTVA....)	15 941	43,38	15 296	45,45
Emprunts	18 149	49,38	17 981	53,43
Autres recettes d'investissement	1 366	3,72	1 311	3,90
Part excédent affectée à la couverture des dépenses d'investissement reportées de l'exercice	1 294	3,52	-934	-2,78
<b>Recettes réelles d'investissement de l'exercice</b>	<b>36 751</b>	<b>100,00</b>	<b>33 654</b>	<b>100,00</b>
Contributions directes	76 696	42,43	77 905	43,22
Autres recettes fiscales et taxes diverses (fiscalité indirecte)	11 555	6,39	11 703	6,49
Dotations de l'Etat	42 495	23,51	40 768	22,62
Subventions et participations	7 607	4,21	8 182	4,54
Fiscalité reversée	14 120	7,81	13 810	7,66
Produits d'exploitation et de gestion courante	21 258	11,76	21 181	11,75
Autres recettes de fonctionnement	7 042	3,90	6 706	3,72
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>180 773</b>	<b>100,00</b>	<b>180 255</b>	<b>100,00</b>
<b>Recettes réelles totales de l'exercice</b>	<b>217 524</b>		<b>213 909</b>	
Autofinancement de l'investissement de l'exercice précédent	19 025		17 816	
Résultat exercice précédent	9 464		7 178	
Part excédent affectée à la couverture des dépenses d'investissement de l'exercice	-1 294		934	
Résultat exercice précédent disponible	8 170		8 112	
<b>RECETTES REELLES TOTALES</b>	<b>244 719</b>		<b>239 837</b>	

- 9 -

<b>II - ETUDE COMPARATIVE DES C.A. 2010 A 2014 - BUDGET PRINCIPAL</b>
---

(en milliers d'euros)
-----------------------

**1) INVESTISSEMENT**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement : (avec travaux en régie)</b>	59 114	60 049	67 445	67 788	61 942
<i>% dépenses réelles totales</i>	29,7	28,9	31,0	31,0	29,1

**DONT**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'équipement : (A) (hors travaux en régie)</b>	36 674	37 483	42 143	40 968	30 344
dont immo. incorporelles (compte 20)	2 070	955	1 287	572	1 125
dont immo. corporelles (compte 21)	17 527	15 858	17 661	14 704	13 222
dont immo. en cours (compte 23)	17 077	20 670	23 195	25 692	15 997
<b>- Travaux en régie : (B)</b>	1 981	2 116	2 688	2 727	2 541
Sous-total dépenses réelles d'équipement (avec travaux en régie) (A)+(B)	38 655	39 599	44 831	43 695	32 885
<b>- Subventions versées (compte 204) : (C)</b>	9 460	8 878	10 947	12 096	14 714
Total avec travaux en régie (A)+(B)+(C)	48 115	48 477	55 778	55 791	47 599

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Remboursement emprunts en capital :</b>	10 607	11 298	11 488	11 876	12 828
<i>% dépenses réelles d'investissement</i>	17,9	18,8	17,0	17,5	20,7

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	32 829	32 565	38 115	36 751	33 654

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Emprunts réalisés :</b>	13 904	15 070	17 460	18 149	17 981
<i>% dépenses d'équipement et sub. versées (hors travaux en régie)</i>	30,1	32,5	32,9	34,2	39,9

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Subventions et dotations encaissées : (*)</b>	16 109	15 543	16 550	15 941	15 296

(\*) Comptes 10 et 13 (hors 1068) : amendes de police, TLE, FCTVA, Subventions d'équipement, etc...

- 10 -

**2) FONCTIONNEMENT**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement : (hors travaux en régie)</b>	140 069	147 498	150 332	150 727	151 013

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Intérêts des emprunts (ICNE inclus) :</b>	2 006	2 286	2 971	3 539	3 493
<i>% dépenses réelles de fonctionnement</i>	1,4	1,5	2,0	2,3	2,3

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Frais de personnel : (avec travaux en régie)</b>	83 687	84 651	87 718	86 638	88 519
<i>% dépenses réelles de fonctionnement (travaux en régie inclus)</i>	58,9	56,6	57,3	56,5	57,6

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Subventions de fonctionnement versées :</b>	21 391	25 202	25 926	24 269	24 151
<i>% évolution</i>		17,8	2,9	-6,4	-0,5
<i>% dépenses réelles de fonctionnement</i>	15,3	17,1	17,2	16,1	16,0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	167 331	178 848	180 576	180 773	180 255
<i>% d'évolution</i>		6,9	1,0	0,1	-0,3

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Contributions directes : (comptes 73111 et 7318 à partir de 2014)</b>	69 421	71 929	74 385	76 696	77 905
<i>% d'évolution</i>		3,6	3,4	3,1	1,6
<i>% recettes réelles de fonctionnement</i>	41,5	40,2	41,2	42,4	43,2
<i>% dépenses réelles totales</i>	34,9	34,7	34,2	35,1	36,6

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Subventions de fonctionnement + dotations + participations :</b>	50 714	52 639	51 897	50 101	48 950
<i>% recettes réelles de fonctionnement</i>	30,3	29,4	28,7	27,7	27,2
<i>% dépenses réelles totales</i>	25,5	25,4	23,8	22,9	23,0

- 11 -

**3) RENSEIGNEMENTS FINANCIERS COMPLEMENTAIRES**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Epargne brute :</b>	27 262	31 350	30 244	30 046	29 242

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Taux de réalisation des opérations d'équipement avec travaux en régie : (comptes 20 sauf 204 +21 +23)</b>	61,1%	56,6%	66,0%	69,2%	68,1%

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Solde global du compte administratif :</b>	9 480	12 379	9 464	7 178	9 067

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Reports de crédits :</b>					
RECETTES	24 381	24 442	22 384	21 921	14 125
DEPENSES	25 349	28 271	23 678	20 987	14 949
Besoin d'autofinancement des reports de crédits	968	3 829	1 294	-934	824

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Fonds disponibles :</b>					
Solde du CA	9 480	12 379	9 464	7 178	9 067
Besoin d'autofinancement des reports de crédits	-968	-3 829	-1 294	934	-824
Solde CA disponible	8 512	8 550	8 170	8 112	8 243
Reprise anticipée d'excédent au BP	8 512	8 550	8 170	8 112	8 243

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Taux d'inflation annuel :</b>					
Indice tous ménages avec tabac	1,5%	2,1%	2,0%	0,9%	0,5%
Indice tous ménages sans tabac	1,5%	2,1%	1,9%	0,7%	0,4%

- 12 -

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	199 183	207 547	217 777	218 515	212 955

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles totales :</b>	200 160	211 413	218 691	217 524	213 909

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Annuités d'emprunts (ICNE inclus) :</b>	12 613	13 584	14 459	15 415	16 321
<i>% dépenses réelles totales</i>	6,3	6,5	6,6	7,1	7,7

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Epargne de l'exercice :</b>					
1 - Recettes réelles de foncion. de l'exercice	167 331	178 848	180 576	180 773	180 255
2 - Dépenses de gestion (DF réelles - tx en régie - intérêts de la dette)	138 062	145 212	147 361	147 188	147 520
3 - Epargne de gestion (1-2)	29 269	33 636	33 215	33 585	32 735
4 - Remboursement intérêts payés	2 006	2 286	2 971	3 539	3 493
5 - Epargne brute (3-4)	27 263	31 350	30 244	30 046	29 242
6 -Taux d'épargne brute (5/1)*100	16,3%	17,5%	16,7%	16,6%	16,2%
7 - Remboursement dette en capital	10 607	11 298	11 488	11 876	12 828
8 - Epargne nette (5-7)	16 656	20 052	18 756	18 170	16 414

- 13 -

<b>CONCOURS GLOBAUX DE L'ETAT</b>
-----------------------------------

**1) Dotations sous enveloppe (référence 2012)**

(A compter de 2009, la notion de contrat de stabilité disparaît au profit d'un périmètre de dotations élargi).

<u>Fonctionnement</u>	2010	2011	2012	2013	2014
<b>a) D.G.F.</b>					
- Dotation forfaitaire	30 035	29 639	29 481	29 383	27 898
% d'évolution		-1,3	-0,5	-0,3	-5,1
- DGF permanents syndicaux	56	94	80	99	104
Total DGF	30 091	29 733	29 561	29 482	28 002
% des recettes de fonctionnement	18,0%	16,6%	16,4%	16,3%	15,5%
<b>b) D.S.U.C.S.</b>	5 785	5 872	5 972	6 076	6 155
% d'évolution		1,5	1,7	1,7	1,3
<b>c) D.N.P.</b>	1 376	1 533	1 495	1 406	1 323
% d'évolution		11,4	-2,5	-6,0	-5,9
<b>d) Dotation spéciale instituteurs</b>	8	8	6	6	6
% d'évolution		0,0	-25,0	0,0	0,0
<b>e) D.G.D.</b>	1 129	1 132	1 131	1 122	1 122
% d'évolution		0,3	-0,1	-0,8	0,0
<b>Variables d'ajustement :</b>					
<b>f) D.C.T.P.</b>	1 439	1 332	1 114	932	734
% d'évolution		-7,4	-16,4	-16,3	-21,2
<b>g) Compensation des exo. de taxes foncières</b>	999	963	794	677	540
% d'évolution		-3,6	-17,5	-14,7	-20,2
<b>Total</b>	40 827	40 573	40 073	39 701	37 882
% d'évolution		-0,6	-1,2	-0,9	-4,6

**2) Autres concours globaux de l'Etat**

<u>Fonctionnement</u>	2010	2011	2012	2013	2014
<b>a) Compensation des exo. de taxe d'habitation</b>	2 576	2 652	2 751	2 733	2 827
% d'évolution		3,0	3,7	-0,7	3,4
<b>b) Compensation suppression taxes appareils...</b>	58	58	0	0	0
% d'évolution		0,0	-100,0		
<b>c) Compensation taxe add. droits enregistrement</b>	12	11	9	8	8
% d'évolution		-8,3	-18,2	-11,1	0,0
<b>d) Dotation de recensement</b>	27	29	27	27	27
% d'évolution		7,4	-6,9	0,0	0,0
<b>e) Dotation pour les titres sécurisés</b>	25	25	25	25	25
% d'évolution		0,0	0,0	0,0	0,0
<u>Investissement</u>					
<b>f) F.C.T.V.A.</b>	5 278	3 081	5 396	5 145	6 124
% d'évolution		-41,6	75,1	-4,7	19,0
<b>g) Produit des amendes de police</b>	1 107	1 370	1 411	1 382	1 284
% d'évolution		23,8	3,0	-2,1	-7,1
<b>Total</b>	9 083	7 226	9 619	9 320	10 295
% d'évolution		-20,4	33,1	-3,1	10,5
<b>Total général concours globaux de l'Etat</b>	<b>49 910</b>	<b>47 799</b>	<b>49 692</b>	<b>49 021</b>	<b>48 177</b>
% d'évolution		-4,2	4,0	-1,4	-1,7
dont fonctionnement	43 525	43 348	42 885	42 494	40 769
% d'évolution		-0,4	-1,1	-0,9	-4,1
dont investissement	6 385	4 451	6 807	6 527	7 408
% d'évolution		-30,3	52,9	-4,1	13,5

- 14 -

<b>BUDGETS ANNEXES</b>
------------------------

**1) EAU**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement : (avec travaux en régie)</b>	4 377	5 972	5 729	3 460	3 101
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Remboursement emprunts en capital :</b>	241	381	544	644	712
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement : (hors travaux en régie)</b>	6 892	5 365	6 008	5 916	6 355
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Intérêts des emprunts (ICNE inclus) :</b>	34	116	248	305	312
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	11 269	11 337	11 737	9 376	9 456
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	3 304	4 046	3 323	1 719	1 049
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Emprunts réalisés :</b>	2 000	3 000	2 670	900	0
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	8 788	8 308	8 993	9 155	9 276
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	12 092	12 354	12 316	10 874	10 325
Résultats antérieurs reportés	1 020	1 231	1 463	1 768	2 672
Part affectée à l'investissement	612	784	275	594	810
Résultat antérieur disponible	408	447	1 188	1 174	1 862
<b>- Recettes cumulées</b>	12 500	12 801	13 504	12 048	12 187
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents cumulés :</b>	1 231	1 463	1 768	2 672	2 731
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Produit de vente d'eau : (y compris locations compteurs)</b>	6 147	6 237	6 806	6 605	6 669
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Prix de vente du m3 H.T. (en euros) :</b>	0,89	0,92	0,95	0,97	0,99
% évolution		3,4	3,3	2,1	2,1

- 15 -

**2) ASSAINISSEMENT**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement : (avec travaux en régie)</b>	8 043	9 321	14 707	6 027	5 096
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Remboursement emprunts en capital :</b>	921	893	1 011	1 225	1 357
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement : (hors travaux en régie)</b>	4 555	5 270	5 531	5 429	5 927
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Intérêts des emprunts (ICNE inclus) :</b>	82	73	251	404	446
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	12 598	14 591	20 238	11 456	11 023
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	4 796	4 294	9 133	3 993	2 114
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Emprunts réalisés :</b>	0	0	7 630	2 800	0
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	8 845	11 328	10 439	10 051	10 082
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	13 641	15 622	19 572	14 044	12 196
Résultats antérieurs reportés	6 598	4 501	1 843	956	3 149
Part affectée à l'investissement	3 140	3 689	222	395	1 929
Résultat antérieur disponible	3 458	812	1 621	561	1 220
- Recettes cumulées	17 099	16 434	21 193	14 605	13 416
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents cumulés :</b>	4 501	1 843	956	3 149	2 394
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Produit de la redevance d'assainissement :</b>	5 545	5 507	5 721	5 573	5 733
	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Valeur en euros de la taxe d'assainissement par m<sup>3</sup> H.T. :</b>	0,91	0,91	0,91	0,92	0,94
% évolution		0,0	0,0	1,1	2,2

- 16 -

**3) SERVICE DE SOINS A DOMICILE POUR PERSONNES AGEES**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement :</b>	26	9	0	24	15

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement :</b>	537	557	507	546	628

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	563	566	507	570	643

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	105	108	148	172	186

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	529	643	581	564	541

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	634	751	729	736	727
Résultats antérieurs reportés	158	130	212	287	280
Part affectée à l'investissement	99	104	147	172	182
Résultat antérieur disponible	59	26	65	115	98
<b>- Recettes cumulées</b>	<b>693</b>	<b>777</b>	<b>794</b>	<b>851</b>	<b>825</b>

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents cumulés : (y compris réserve de compensation)</b>	130	212	287	280	182

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Forfait global annuel de soins proposé par la D.D.A.S.S. :</b>	520	638	579	551	539

- 17 -

**4) FORETS COMMUNALES**

<b>- Dépenses réelles d'investissement : (avec travaux en régie)</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	143	156	182	227	236	
<b>- Remboursement emprunts en capital :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	25	26	27	28	15	
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement : (hors travaux en régie)</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	318	312	305	296	333	
<b>- Intérêts des emprunts (ICNE inclus) :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	2	3	2	1	1	
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	461	468	487	523	569	
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	114	179	231	245	215	
<b>- Emprunts réalisés :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	0	0	0	0	0	
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	Recettes d'exploitation du service	149	187	183	342	258
	Participation du Budget Principal	377	333	317	151	256
	Recettes réelles de fonctionnement	526	520	500	493	514
<b>- Recettes cumulées :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	Recettes réelles totales de l'exercice	640	699	731	738	729
	Résultats antérieurs reportés	114	179	231	245	215
	Part affectée à l'investissement	114	179	231	245	215
	Résultat antérieur disponible	0	0	0	0	0
	- Recettes cumulées	640	699	731	738	729
<b>- Excédents cumulés :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	179	231	245	215	160	
<b>- Participation du Budget Principal :</b> <i>% dépenses réelles totales</i>	2010	2011	2012	2013	2014	
	377	333	317	151	256	
	81,8	71,2	65,1	28,9	45,0	
<b>- Produit des coupes de bois :</b>	2010	2011	2012	2013	2014	
	141	179	178	335	247	

- 18 -

**5) ZA DES CHAMPS MONTANTS**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles totales :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents ou déficits cumulés :</b>	-5	-5	-5	-5	-5

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	0	0	0	0	0
Résultats antérieurs reportés	-5	-5	-5	-5	-5
Part affectée à l'investissement	0	0	0	0	0
Résultat antérieur disponible	-5	-5	-5	-5	-5
<b>- Recettes cumulées</b>	<b>-5</b>	<b>-5</b>	<b>-5</b>	<b>-5</b>	<b>-5</b>

- 19 -

**6) ZA THOMAS EDISON**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	0	0	0	86	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles totales :</b>	0	0	0	86	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents ou déficits cumulés :</b>	-187	-187	-187	-101	-101

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	0	0	0	86	0
Résultats antérieurs reportés	-187	-187	-187	-187	-101
Part affectée à l'investissement	0	0	0	0	0
Résultat antérieur disponible	-187	-187	-187	-187	-101
<b>- Recettes cumulées</b>	<b>-187</b>	<b>-187</b>	<b>-187</b>	<b>-101</b>	<b>-101</b>

- 20 -

**7) CHAUFFAGE URBAIN**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement :</b>	1 662	1 410	3 909	8 081	10 639

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Remboursement emprunts en capital :</b>	227	224	224	231	370

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement :</b>	294	266	263	263	350

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Intérêts des emprunts (ICNE inclus) :</b>	156	155	152	143	199

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	1 956	1 676	4 172	8 344	10 989

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	3 329	2 769	2 872	5 661	11 723

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Emprunts réalisés :</b>	0	0	0	3 835	9 500

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	1 187	806	913	1 029	1 010

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	4 516	3 575	3 785	6 690	12 733
Résultats antérieurs reportés	-793	2 748	2 647	618	-1 036
Part affectée à l'investissement	-981	2 000	1 642	0	0
Résultat antérieur disponible	188	748	1 005	618	-1 036
- Recettes cumulées	4 704	4 323	4 790	7 308	11 697

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents cumulés :</b>	2 748	2 647	618	-1 036	708

- 21 -

**8) ARCHEOLOGIE**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement :</b>	58	54	22	21	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Remboursement emprunts en capital :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement :</b>	899	1 484	696	585	384

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Intérêts des emprunts (ICNE inclus) :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	957	1 538	718	606	384

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	3	10	8	28	39

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Emprunts réalisés :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	1 083	1 673	817	490	227

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	1 086	1 683	825	518	266
Résultats antérieurs reportés	3	129	280	388	276
Part affectée à l'investissement	3	-5	0	25	36
Résultat antérieur disponible	0	134	280	363	240
<b>- Recettes cumulées</b>	<b>1 086</b>	<b>1 817</b>	<b>1 105</b>	<b>881</b>	<b>506</b>

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents cumulés :</b>	129	280	388	276	122

- 22 -

**9) ZA MADELEINE BRES**

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles d'investissement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles de fonctionnement :</b>	0	466	10	149	10

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Dépenses réelles totales :</b>	0	466	10	149	10

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles d'investissement :</b>	0	0	0	0	0

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles de fonctionnement :</b>	0	0	240	26	7

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes réelles totales :</b>	0	0	240	26	7

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Recettes cumulées :</b>					
Recettes réelles totales de l'exercice	0	0	240	26	7
Résultats antérieurs reportés	0	0	-466	-237	-359
Part affectée à l'investissement	0	0	0	0	0
Résultat antérieur disponible	0	0	-466	-237	-359
- Recettes cumulées	0	0	-226	-211	-352

	2010	2011	2012	2013	2014
<b>- Excédents ou déficits cumulés :</b>	0	-466	-237	-359	-362

**Définition et mode de calcul des concepts utilisés (nomenclature M14)****\* Dépenses réelles d'investissement y compris les travaux en régie :**

Total des dépenses d'investissement, dont sont déduits les dépenses d'investissement d'ordre [les reprises sur apports, sur dotations et réserves (compte 10), sur subventions d'investissement (compte 139), sur provisions (comptes 14, 15, 29, 39, 49, 59), les différences sur réalisations d'immobilisations (compte 19) et les charges à répartir (compte 481)] et le déficit antérieur reporté. A ces dépenses on ajoute les travaux en régie (R72).

**\* Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie :**

Total des dépenses de fonctionnement, dont sont déduits les dépenses d'ordre, les subventions ou dotations d'équipement en nature (compte 6741), la valeur comptable des immobilisations cédées (compte 675), la différence sur réalisations transférées en investissement (compte 676), les dotations aux amortissements et provisions (compte 68)], le déficit antérieur reporté et les travaux en régie (R72).

**\* Dépenses réelles totales :**

Somme des dépenses réelles de fonctionnement et des dépenses réelles d'investissement.

**\* Dépenses réelles d'équipement brut y compris travaux en régie :**

Total des immobilisations incorporelles (compte 20), immobilisations corporelles (compte 21), travaux en cours (compte 23) en mouvements réels et les travaux en régie (R72).

**\* Remboursement de la dette en capital :**

Compte 16 en dépenses réelles.

**\* Intérêts de la dette (ICNE inclus) :**

Compte 661 en dépenses réelles.

**\* Annuité de la dette (ICNE inclus) :**

Somme des intérêts payés et du remboursement de la dette en capital (comptes 16 + 661 en dépenses réelles).

**\* Charges de personnel et frais assimilés :**

Compte 621 : personnel extérieur au service, compte 64 : charges de personnel, compte 631 : impôts et taxes, compte 633 : versement transports, cotisations au FNAL, aux centre de gestion de la FPT et participations des employeurs à la formation continue.

**\* Recettes réelles d'investissement de l'exercice :**

Recettes réelles d'investissement auxquelles on ajoute l'excédent d'investissement reporté (R 001) et la part de l'excédent de fonctionnement affectée aux investissements de l'exercice (compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé moins le compte D 001 : déficit d'investissement reporté).

- 24 -

\* **Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice hors travaux en régie :**

Total des recettes de fonctionnement, dont sont déduits les recettes de fonctionnement d'ordre [les travaux en régie (compte 72), la différence sur réalisations d'immobilisations (compte 776), la quote-part des subventions d'investissement transférées au résultat de l'exercice (compte 777), les reprises sur amortissements et provisions (compte 78), les transferts de charges (compte 79 sauf compte 7911 indemnités de sinistre)] et l'excédent antérieur reporté.

\* **Recettes réelles totales :**

Somme des recettes réelles de fonctionnement de l'exercice et des recettes réelles d'investissement.

\* **Dotations, subventions d'investissement reçues :**

Compte 10 (hors compte 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé) et compte 13 en recettes.

\* **Emprunts contractés :**

Compte 16 en mouvements réels en recettes.

\* **Dotations, subventions et participations de fonctionnement reçues :**

Compte 74.

\* **Produit des 4 taxes :**

Contributions directes (comptes 73111 et 7318 à partir de 2014).

\* **Epargne de gestion :**

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie et hors intérêts de la dette.

\* **Epargne brute ou autofinancement brut :**

Excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie.

\* **Epargne nette ou autofinancement net :**

Epargne brute après déduction du remboursement de la dette en capital.

***Ville de Besançon***

**ETAT DES DEPENSES ENGAGEES NON  
MANDATEES et DES RECETTES RESTANT A  
REALISER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE  
2014**

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
13	01	1345	26388	PARTICIPATIONS POUR NON REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT	30100	30100		10 000,00 €
		1345		<i>Sous-total de la nature 1345 PARTICIPATIONS POUR NON REALISATION D'AIRES DE STATIONNEMENT : 10 000,00 €</i>				
13				<i>Sous-total du chapitre 13 : 10 000,00 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
16	01	165	15408	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	10042	10042		101,00 €
		165		<i>Sous-total de la nature 165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS : 101,00 €</i>				
16				<i>Sous-total du chapitre 16 : 101,00 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
20	824	202	16719	003604-PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME)	30100	30100	003604	40 393,91 €
		202		<i>Sous-total de la nature 202 REALISATION DE DOCUMENTS D'URBANISME NUMERISATION DU CADASTRE : 40 393,91 €</i>				
20	020	2031	22250	006032E-REAMENAGEMENT HOTEL DE VILLE - REMPLACEMENT T	33000	33000	006032E	25 000,00 €
20	314	2031	27668	00509 - DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	20 000,00 €
20	321	2031	26455	006028 - BU / BM CENTRE-VILLE	33000	33000	006028	51 083,20 €
20	824	2031	16720	003603-GARE VIOTTE	30100	30100	003603	61 879,92 €
20	824	2031	16721	003605-PRU PLANOISE	30100	30100	003605	177 737,91 €
20	824	2031	16722	004805-SITE SAINT JACQUES	30100	30100	004805	102 152,47 €
20	824	2031	16723	004806-SITE VAUBAN	30100	30100	004806	87 446,05 €
20	824	2031	16724	004821-SECTEUR MADELEINE / BATTANT	30100	30100	004821	1 157,67 €
20	824	2031	16726	005011-SECTEUR DES PLANCHES	30100	30100	005011	91 071,68 €
20	824	2031	16728	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	88 806,76 €
20	824	2031	16729	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	5 634,00 €
20	824	2031	25117	004832 - AMENAGEMENT SECTEUR BRULARD	30100	30100	004832	37 440,24 €
20	824	2031	25119	0012007 - ILOT POMPIERS LOUIS MICHEL	30100	30100	0012007	71 864,72 €
		2031		<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 821 274,62 €</i>				
20	020	2051	24835	0010006A-REFONTE LOGICIELS - EVOLUTION LOGICIEL GESTION	10100	10100	0010006A	67 266,22 €
20	020	2051	24836	0010006B-REFONTE LOGICIELS - RENOUVELLEMENT SIG	10100	10100	0010006B	9 258,24 €
20	020	2051	24840	00505-DOMAINE DE L'INFORMATIQUE	10100	10100	00505	229 207,85 €
20	212	2051	24844	0098016-INFORMATISATION DES ECOLES	10100	10100	0098016	2 714,02 €
20	251	2051	26359	005046 - CREATION CUISINE CENTRALE	10100	10100	005046	2 683,94 €
		2051		<i>Sous-total de la nature 2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES : 311 130,27 €</i>				
20				<i>Sous-total du chapitre 20 : 1 172 798,80 €</i>				

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
204	824	204112	24926	003603-GARE VIOTTE	30100	30100	003603	39 929,64 €
		<b>204112</b>		<i>Sous-total de la nature 204112 ETAT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 39 929,64 €</i>				
204	020	2041511	26217	0013001 - MUTUALISATION TIC	10100	10100	0013001	360 851,91 €
		<b>2041511</b>		<i>Sous-total de la nature 2041511 GFP DE RATTACHEMENT BIENS MOBILIERIS, MATERIEL ET ETUDES : 360 851,91 €</i>				
204	413	2041512	27582	0014004 - EQUIPEMENT NAUTIQUE	20300	20300	0014004	27 000,00 €
204	824	2041512	24918	008025S-AMENAGEMENTS CONNEXES TCSP - PONT BATTANT	20200	20200	008025S	600 000,00 €
		<b>2041512</b>		<i>Sous-total de la nature 2041512 GFP DE RATTACHEMENT BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 627 000,00 €</i>				
204	93	204172	26345	003613 - ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	003613	20 800,00 €
		<b>204172</b>		<i>Sous-total de la nature 204172 AUTRES EPL BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 20 800,00 €</i>				
204	824	204182	27566	003606 - PRU CLAIRS SOLEILS	30300	30300	003606	41 000,00 €
		<b>204182</b>		<i>Sous-total de la nature 204182 AUTRES ORG PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 41 000,00 €</i>				
204	93	20421	27730	003613 - ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	003613	5 500,00 €
		<b>20421</b>		<i>Sous-total de la nature 20421 PERS DE DROIT PRIVE BIENS MOBILIERIS, MATERIEL ET ETUDES : 5 500,00 €</i>				
204	324	20422	24961	0011015-RESTAURATION TOUR SAINT ESPRIT	42050	42050	0011015	8 080,00 €
204	40	20422	24888	005034-SNB MISE AUX NORMES PISCINE PORT JOINT	20300	20300	005034	189 000,00 €
204	40	20422	24889	009010-BESANCON TENNIS CLUB - RENOVATION LOCAUX	20300	20300	009010	170 000,00 €
204	824	20422	27685	0097042 - BATIMENT ISIFC ex IRDQ	30100	30100	0097042	250 000,00 €
		<b>20422</b>		<i>Sous-total de la nature 20422 PERS DE DROIT PRIVE BATIMENTS ET INSTALLATIONS : 617 080,00 €</i>				
<b>204</b>				<i>Sous-total du chapitre 204 : 1 712 161,55 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21	824	2111	16756	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	254 152,00 €
21	824	2111	16757	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	54 530,00 €
21	824	2111	24932	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	32 349,00 €
		<b>2111</b>		<i>Sous-total de la nature 2111 TERRAINS NUS : 341 031,00 €</i>				
21	824	2112	16764	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	40 798,09 €
		<b>2112</b>		<i>Sous-total de la nature 2112 TERRAINS DE VOIRIE : 40 798,09 €</i>				
21	824	2115	16766	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	258 754,35 €
21	824	2115	16767	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	30100	30100	00501	499 000,00 €
21	824	2115	23519	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	30100	30100	0095010	43 504,86 €
		<b>2115</b>		<i>Sous-total de la nature 2115 TERRAINS BATIS : 801 259,21 €</i>				
21	026	2121	17235	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	836,00 €
21	412	2121	17238	00506-DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	3 040,00 €
21	823	2121	17242	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	4 670,00 €
		<b>2121</b>		<i>Sous-total de la nature 2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES : 8 546,00 €</i>				
21	026	2128	20781	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	2 289,80 €
21	211	2128	20782	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	518,40 €
21	211	2128	20783	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	20 445,71 €
21	212	2128	20784	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	1 148,42 €
21	412	2128	20785	00506-DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	34 903,27 €
21	63	2128	20786	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	34000	34000	00504	6 090,98 €
21	64	2128	20788	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	4 758,00 €
21	823	2128	20789	00507-DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	109 069,90 €
21	823	2128	20790	0096013-REHABILITATION DES AIRES DE JEUX	34000	34000	0096013	18 843,60 €
21	823	2128	22289	0010011-LUTTE CONTRE LA RENOUVEE DU JAPON	34000	34000	0010011	1 764,92 €
21	824	2128	23520	004814-POLITIQUE FONCIERE	30100	30100	004814	46 453,88 €
21	824	2128	23538	004814-POLITIQUE FONCIERE	30300	30300	004814	24 912,05 €
21	824	2128	23594	004814-POLITIQUE FONCIERE	33000	33000	004814	6 533,66 €
		<b>2128</b>		<i>Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 277 732,39 €</i>				
21	020	2135	20428	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	10042	10042	00501	20 000,00 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21	020	2135	20481	0097025-INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	10100	10100	0097025	4 118,15 €
21	020	2135	20685	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	132 672,66 €
21	020	2135	20688	009026-FONDS PLAN CLIMAT	30900	30900	009026	1 196,00 €
21	020	2135	20733	00501-DOMAINE DE L'URBANISME ET DE L'ACTION FONCIERE	33000	33000	00501	143 084,32 €
21	020	2135	20735	0076128-ATELIERS MUNICIPAUX	33000	33000	0076128	26 754,71 €
21	020	2135	20737	0089134-SCES ADMINISTRATIFS - GROSSES REPARATIONS ET RE	33000	33000	0089134	46 072,15 €
21	020	2135	22251	009018-ACTIONS ECONOMIES ENERGIES	33000	33000	009018	29 358,66 €
21	110	2135	25097	0012018 - VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	26 666,73 €
21	211	2135	20739	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	86 433,25 €
21	212	2135	20740	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	31 788,17 €
21	213	2135	20691	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	1 917,44 €
21	213	2135	20741	00502-DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	33000	33000	00502	190 487,43 €
21	313	2135	20745	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	67 954,21 €
21	313	2135	25167	002612 - MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	15 609,60 €
21	321	2135	20746	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	5 475,64 €
21	322	2135	20747	00509-DOMAINE DE LA CULTURE	33000	33000	00509	43 894,61 €
21	322	2135	23591	0011001-RAP CITADELLE	33000	33000	0011001	37 367,10 €
21	324	2135	20748	0089133-TRAVAUX DANS LES EDIFICES CULTUELS	33000	33000	0089133	23 188,99 €
21	324	2135	20749	0096025-BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	69 589,92 €
21	324	2135	23556	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	141 906,70 €
21	411	2135	20750	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	12 710,24 €
21	411	2135	27675	002612 - MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	134 851,78 €
21	412	2135	23557	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	1 680,00 €
21	413	2135	20696	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	21 828,04 €
21	413	2135	20752	00506-DOMAINE DES SPORTS	33000	33000	00506	3 837,19 €
21	414	2135	27673	002612 - MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	1 369,36 €
21	422	2135	20754	0090006-BATIMENTS VIE ASSOCIATIVE ET QUARTIERS	33000	33000	0090006	54 878,55 €
21	422	2135	20755	0090007-BATIMENTS ANIMATION SOCIO-CULTURELLE	33000	33000	0090007	57 598,35 €
21	64	2135	20759	00504-DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	66 054,70 €
21	64	2135	22218	002612-MAITRISE DE L'ENERGIE	30900	30900	002612	6 678,09 €
21	822	2135	20815	0086020-PARKING DE LA MAIRIE	35000	35000	0086020	4 000,00 €
21	822	2135	20816	009019-PARKING CHAMARS	35000	35000	009019	2 150,00 €
21	822	2135	22299	0092027-PARKING ALLENDE	35000	35000	0092027	23 898,96 €
21	822	2135	23620	004831-PARKINGS BEAUX-ARTS / CUSENIER	35000	35000	004831	4 987,10 €
		<b>2135</b>	<b>Sous-total de la nature 2135 INSTALLATIONS, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS : 1 542 058,80 €</b>					
21	824	2138	26411	004821A - SECTEUR MADELEINE/BATTANT-PLACE GRIFFON	30100	30100	004821A	709 200,00 €
		<b>2138</b>	<b>Sous-total de la nature 2138 AUTRES CONSTRUCTIONS : 709 200,00 €</b>					
21	814	2152	20809	0089040-EXTENSION ET MODERNISATION DU RESEAU ECLAIRAG	35000	35000	0089040	77 741,67 €
21	821	2152	20810	00508-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	6 880,00 €
21	821	2152	20812	0087014-PLAN DE JALONNEMENT	35000	35000	0087014	14 250,96 €
21	821	2152	20813	0098001-CARREFOURS A FEUX MISE AUX NORMES	35000	35000	0098001	3 833,24 €
21	822	2152	19287	00508-DOMAINE DE LA VOIRIE	35000	35000	00508	14 312,50 €
21	822	2152	20822	009016-OUVRAGES D'ART	35000	35000	009016	310 439,22 €
21	822	2152	23512	005045-CONTRAT LOCAL SECURITE	30000	30000	005045	45 804,00 €
		<b>2152</b>	<b>Sous-total de la nature 2152 INSTALLATIONS DE VOIRIE : 473 261,59 €</b>					
21	824	21534	22180	0010019-FRAIS DE RACCORDEMENT EXTENSION RESEAU ELECTI	30100	30100	0010019	25 541,34 €
		<b>21534</b>	<b>Sous-total de la nature 21534 RESEAUX D'ELECTRIFICATION : 25 541,34 €</b>					
21	020	21538	15566	0089019-BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019	7 800,74 €
21	020	21538	15567	0095069-RESEAU FIBRE OPTIQUE BESANCON LUMIERE (L.U.M.I.)	10100	10100	0095069	19 800,00 €
		<b>21538</b>	<b>Sous-total de la nature 21538 AUTRES RESEAUX : 27 600,74 €</b>					

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation		Service			Montant voté
				Libellé	Gest.	Util.	Opération		
21	020	2158	17037	00511	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	22 333,06 €
21	026	2158	17236	00507	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	311,00 €
21	211	2158	10246	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	31,00 €
21	412	2158	17239	00506	DOMAINE DES SPORTS	34000	34000	00506	1 700,00 €
21	823	2158	17244	00507	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	19 255,58 €
		<b>2158</b>			<b>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 43 630,64 €</b>				
21	312	2161	23375	002610	FONDS D'EMBELLISSEMENT URBAIN	10031	10031	002610	113 995,00 €
21	322	2161	23693	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	20 467,56 €
		<b>2161</b>			<b>Sous-total de la nature 2161 OEUVRES ET OBJETS D'ART : 134 462,56 €</b>				
21	321	2162	17587	0089032	OUVRAGES	45000	45000	0089032	4 726,19 €
21	322	2162	23694	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	13 916,00 €
21	322	2162	23734	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	52300	52300	00509	4 875,00 €
		<b>2162</b>			<b>Sous-total de la nature 2162 FONDS ANCIENS DES BIBLIOTHEQUES ET MUSEES : 23 517,19 €</b>				
21	324	2168	20849	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	42050	42050	00509	2 690,00 €
		<b>2168</b>			<b>Sous-total de la nature 2168 AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART : 2 690,00 €</b>				
21	020	2182	17038	00511	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	230 547,48 €
21	020	2182	27708	008025	AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	32000	32000	008025	49 941,26 €
		<b>2182</b>			<b>Sous-total de la nature 2182 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MATERIEL DE TRANSPORT : 280 488,74 €</b>				
21	020	2183	15576	0089019	BUREAUTIQUE	10100	10100	0089019	8 276,77 €
21	020	2183	15577	0096001	RESEAUX INFORMATIQUES	10100	10100	0096001	48 282,18 €
21	020	2183	19062	005041	MISE EN SECURITE ACCES BATIMENTS	10100	10100	005041	45 863,29 €
21	020	2183	23403	0097025	INSTALLATIONS TELEPHONIQUES	10100	10100	0097025	10 099,80 €
21	110	2183	26378	0012018	VIDEO PROTECTION	10500	10500	0012018	116,79 €
21	212	2183	15582	002618	CARTABLE NUMERIQUE	10100	10100	002618	87 757,99 €
		<b>2183</b>			<b>Sous-total de la nature 2183 AUTRES IMMOB. CORPORELLES - MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFO. : 200 396,82 €</b>				
21	020	2184	17107	00510	DOMAINE DE L'ADMINISTRATION	33000	33000	00510	17 090,81 €
21	023	2184	20895	009025	CONSEILS CONSULTATIFS D'HABITANTS	47053	47053	009025	32 000,00 €
21	213	2184	23510	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	9 491,51 €
21	251	2184	9630	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	6 308,32 €
21	321	2184	17589	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	45000	45000	00509	3 626,28 €
21	422	2184	24970	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	47030	47030	00509	187,20 €
21	64	2184	10500	00504	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	9 249,47 €
		<b>2184</b>			<b>Sous-total de la nature 2184 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - MOBILIER : 77 953,59 €</b>				
21	020	2188	17040	00511	DOMAINE DU PARC AUTOMOBILE ET MATERIELS DIVERS	32000	32000	00511	128 910,38 €
21	020	2188	19163	003623	DEPENSES DE PROXIMITE	30000	30000	003623	50 000,00 €
21	112	2188	15609	00517	DOMAINE DE LA SECURITE	10500	10500	00517	43 075,00 €
21	211	2188	9627	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	2 513,50 €
21	212	2188	9628	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	867,59 €
21	212	2188	10249	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	34000	34000	00502	707,00 €
21	213	2188	9629	00502	DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT	21100	21100	00502	2 811,60 €
21	251	2188	26437	0013012	FONCTIONNEMENT NOUVELLE CUISINE CENTRALE	21100	21100	0013012	35 814,00 €
21	322	2188	23696	00509	DOMAINE DE LA CULTURE	52200	52200	00509	34 313,51 €
21	411	2188	15999	00506	DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	3 258,90 €
21	412	2188	16000	00506	DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	3 067,20 €
21	414	2188	16002	00506	DOMAINE DES SPORTS	20300	20300	00506	5 334,00 €
21	64	2188	10501	00504	DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	44000	44000	00504	1 310,98 €
21	813	2188	17332	0087003	BORNES DE PROPRETE ET DE NETTOIEMENT	35000	35000	0087003	9 097,20 €
21	823	2188	17245	00507	DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES VERTS	34000	34000	00507	2 336,20 €
21	830	2188	20414	003619	AGENDA 21	10003	10003	003619	38 708,86 €
		<b>2188</b>			<b>Sous-total de la nature 2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES : 362 125,92 €</b>				

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
<b>Sous-total du chapitre 21 : 5 372 294,62 €</b>								
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
23	823	2312	17251	003614-PARCS ET JARDINS CENTRE VILLE	34000	34000	003614	65 982,36 €
23	823	2312	17252	003615-PARCS ET JARDINS DE QUARTIERS	34000	34000	003615	210 961,38 €
23	823	2312	17253	003616-AMENAGEMENT VERSANT COLLINES	34000	34000	003616	4 541,00 €
23	823	2312	17254	005038-PARC URBAIN ORU PLANOISE	34000	34000	005038	11 456,46 €
23	823	2312	17257	0087024-AMENAGEMENT DE JARDINS FAMILIAUX	34000	34000	0087024	14 817,40 €
23	823	2312	19281	006044-MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUB/	34000	34000	006044	187 171,40 €
<b>2312</b>					<b>de nature 2312 IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 494 930,00 €</b>			
23	020	2313	17112	005040-AMENAGEMENT LOCAUX MUNICIPAUX	33000	33000	005040	55 328,71 €
23	020	2313	20711	007016A-REORGANISATION CTM - SCHEMA DIRECTEUR	32000	32000	007016A	30 000,00 €
23	020	2313	22264	005040A-AMENAGEMENT LOCAUX MUNICIPAUX - REAMENAGEME	33000	33000	005040A	5 261,87 €
23	020	2313	26332	007016A - REORGANISATION CTM-SCHEMA DIRECTEUR	33000	33000	007016A	32 779,63 €
23	025	2313	17121	006045-MAISON DU PEUPLE	33000	33000	006045	236 514,58 €
23	251	2313	23596	005046A-CUISINE CENTRALE - MODIFICATION PROCESSUS FABR	33000	33000	005046A	111 368,75 €
23	314	2313	27568	0014002 - REFECTION SALLE BATTANT	33000	33000	0014002	20 000,00 €
23	322	2313	17135	004835-REAMENAGEMENT MUSEE BEAUX ARTS - FACADES	33000	33000	004835	87 797,63 €
23	323	2313	17142	005068-RESERVES COMMUNES DES MUSEES	33000	33000	005068	91 091,81 €
23	324	2313	17160	0082020A-TRAVAUX EGLISE SAINTE MADELEINE - RESTAURATIO	33000	33000	0082020A	89 349,27 €
23	324	2313	20764	006044L-VAUBAN - RENOVATION REMPARTS GARE D'EAU	33000	33000	006044L	134 074,02 €
23	324	2313	22272	006044E-VAUBAN - CITADELLE FRONT ROYAL DEMI LUNE 61	33000	33000	006044E	39 919,63 €
23	324	2313	23597	0011005-MAISON VICTOR HUGO	33000	33000	0011005	73 047,94 €
23	324	2313	24987	0012010 - MERIDIENNE OBSERVATOIRE RENOVATION	33000	33000	0012010	16 984,20 €
23	324	2313	25132	006044G - VAUBAN-CITADELLE FRONT ROYAL DEMI BASTION 63	33000	33000	006044G	26 510,56 €
23	324	2313	25133	006044F - VAUBAN-CITADELLE FRONT ROYAL DEMI BASTION 62	33000	33000	006044F	126 008,92 €
23	324	2313	25134	006044H - VAUBAN-CITADELLE FRONT SECOURS PASSAGE DEMI	33000	33000	006044H	10 000,00 €
23	324	2313	25210	0012010 - MERIDIENNE OBSERVATOIRE RENOVATION	34000	34000	0012010	77 363,49 €
23	324	2313	26446	006044 - MISE EN VALEUR ET CONSERVATION PATRIMOINE VAUE	33000	33000	006044	85 000,00 €
23	324	2313	26448	0013014 - MUSEE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION : A	33000	33000	0013014	50 000,00 €
23	324	2313	27567	0014005 - REHABILITATION TOUR DE LA PELOTE	33000	33000	0014005	18 166,01 €
23	412	2313	20765	009002-STADE DE RUGBY ORCHAMPS	33000	33000	009002	186 711,63 €
23	412	2313	25030	009002 - STADE DE RUGBY ORCHAMPS	30300	30300	009002	6 700,28 €
23	412	2313	27597	009002A - STADE DE RUGBY ORCHAMPS - TERRAIN SYNTHETIQU	30300	30300	009002A	4 500,00 €
23	413	2313	27796	0012006 - RENOVATION PISCINE CHALEZEULE	30900	30900	0012006	193 000,00 €
23	414	2313	22204	007713-REFECTION COMPLEXE SPORTIF ROSEMONT	30300	30300	007713	49 325,08 €
23	414	2313	23561	0010002-PATINOIRE LA FAYETTE - REMISE NORMES INSTALLATIC	30900	30900	0010002	21 858,38 €
23	422	2313	22278	007038B-POLE DES TILLEULS - REHABILITATION	33000	33000	007038B	295 948,27 €
23	521	2313	22279	0010007-SCHEMA D'ACCESSIBILITE HANDICAPES	33000	33000	0010007	64 723,44 €
23	822	2313	23540	006016A-CITE DES ARTS - REAMENAGEMENT AVENUE GAULARD	30300	30300	006016A	23 936,98 €
23	824	2313	16870	003606-PRU CLAIRS SOLEILS	30300	30300	003606	8 323,63 €
23	824	2313	16872	006006-ACCOMPAGNEMENT AU RENOUVELLEMENT URBAIN - PR	30300	30300	006006	29 309,39 €
23	824	2313	19225	008025-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	30300	30300	008025	12 899,32 €
23	824	2313	20639	006015-PARKING PASTEUR	30100	30100	006015	1 293 574,97 €
23	824	2313	20669	003605I-PRU PLANOISE - SITE TRIPODE	30300	30300	003605I	391 220,05 €
23	824	2313	20772	008018-RESTAURATION QUAI VAUBAN	33000	33000	008018	168 630,77 €
23	824	2313	22182	00612-AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	30100	30100	00612	11 407,33 €
23	824	2313	22207	008025A-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - BOULEVA	30300	30300	008025A	82 548,22 €
23	824	2313	22208	008025B-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - ENTREE C	30300	30300	008025B	6 159,40 €
23	824	2313	23544	003605M-PRU PLANOISE - ILOT OUEST	30300	30300	003605M	440 381,72 €

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation		Service			Montant voté
				Libellé	Cest.	Util.	Opération		
23	824	2313	23546	008025D-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - AVENUE	30300	30300	008025D	1 369,42 €	
23	824	2313	23624	008025R-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - PONT ET	35000	35000	008025R	5 167,32 €	
23	824	2313	24937	003605J-PRU PLANOISE - LIAISON ILE-DE-FRANCE / COLOGNE ET	30300	30300	003605J	42 942,21 €	
23	824	2313	25051	00612 - AMENAGEMENT QUARTIER DES VAITES	33000	33000	00612	3 822,00 €	
23	824	2313	25056	0012005 - PROTECTION CRUES TRAVAUX BERGES	34000	34000	0012005	1 720,00 €	
23	824	2313	25060	0012005 - PROTECTION CRUES TRAVAUX BERGES	35000	35000	0012005	78 738,80 €	
23	824	2313	25111	0012002 - CHEMIN DES MONTARMOTS-AMENAGEMENT DE VOIRIE	30300	30300	0012002	11 151,49 €	
23	824	2313	25112	004821A - SECTEUR MADELEINE/BATTANT-PLACE GRIFFON	30300	30300	004821A	89 318,78 €	
23	824	2313	25211	0095010-AMENAGEMENT SECTEUR PRES DE VAUX	33000	33000	0095010	36 835,68 €	
23	824	2313	26357	0013009 - ACCES CITADELLE	30300	30300	0013009	3 377,52 €	
23	824	2313	26410	004821A - SECTEUR MADELEINE/BATTANT-PLACE GRIFFON	33000	33000	004821A	35 411,85 €	
23	824	2313	26430	0012005 - PROTECTION CRUES TRAVAUX BERGES	33000	33000	0012005	1 874,85 €	
23	824	2313	26438	0010001 - ZAC PORTE DE VESOUL	30300	30300	0010001	100 000,00 €	
23	824	2313	26439	0095010A - PRES DE VAUX DEMOLITION RHODIA	30300	30300	0095010A	50 000,00 €	
23	824	2313	27706	008025 - AMENAGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT TCSP	35000	35000	008025	2 027,02 €	
23	93	2313	16999	003613-ENERGIES RENOUVELABLES	30900	30900	003613	69 000,02 €	
23	93	2313	25118	0012019 - CHAUFFERIE BOIS MALLARME	30900	30900	0012019	84 637,12 €	
		<b>2313</b>		<b>Sous-total de la nature 2313 IMMOBILISATIONS CORPO. EN COURS - CONSTRUCTIONS : 5 325 119,96 €</b>					
23	822	2315	16866	0098806-PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	30300	30300	0098806	50 099,62 €	
23	822	2315	17367	0098806-PLAN DE DEPLACEMENT URBAIN	35000	35000	0098806	14 614,00 €	
23	822	2315	23622	0010007-SCHEMA D'ACCESSIBILITE HANDICAPES	35000	35000	0010007	8 624,58 €	
23	824	2315	16781	0099007-ZAC ILOT PASTEUR	30100	30100	0099007	200 000,00 €	
23	824	2315	16875	004813-OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	16 742,31 €	
23	824	2315	17369	004816-MISE EN SECURITE DES FALAISES RIVOTTE	35000	35000	004816	2 880,00 €	
23	824	2315	22183	006016-CITE DES ARTS ET DE LA CULTURE - PORT FLUVIAL	30100	30100	006016	119 457,22 €	
23	824	2315	22209	006031-LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	30300	30300	006031	327 359,84 €	
23	824	2315	23549	003603A-GARE VIOTTE - DEPLACEMENT MONUMENT AUX MORTS	30300	30300	003603A	13 420,66 €	
23	824	2315	24939	003603D-GARE VIOTTE - AMENAGEMENTS VOIES PERIPHERIQUE	30300	30300	003603D	5 724,37 €	
23	824	2315	25215	0012021 - AMENAGEMENT PLACE VICTOR HUGO	30300	30300	0012021	6 971,00 €	
		<b>2315</b>		<b>total de la nature 2315 IMMO. CORPO. EN COURS - INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 765 893,60 €</b>					
23	322	2318	27648	005068 - RESERVES COMMUNES DES MUSEES	52200	52200	005068	95 727,60 €	
		<b>2318</b>		<b>Sous-total de la nature 2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS : 95 727,60 €</b>					
<b>23</b>								<b>Sous-total du chapitre 23 : 6 681 671,16 €</b>	
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>14 949 027,13 €</b>	

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET PRINCIPAL
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
13	020	1321	25093	006032E - RAMGT HDV - TOITURE ET TRAVAUX FACADES	33000	33000	006032E	16 318,73 €
13	323	1321	17079	005068-RESERVES COMMUNES DES MUSEES	33000	33000	005068	120 000,00 €
13	324	1321	22232	006044D-VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE MUR ESCARP	33000	33000	006044D	40 000,00 €
13	324	1321	22235	0082020A-TRAVAUX EGLISE SAINTE MADELEINE - RESTAURATION	33000	33000	0082020A	87 959,95 €
13	324	1321	23575	006044E-VAUBAN - CITADELLE FRONT ROYAL DEMI LUNE 61	33000	33000	006044E	59 927,24 €
13	324	1321	24944	006044L-VAUBAN - RENOVATION REMPARTS GARE D'EAU	33000	33000	006044L	23 378,59 €
13	324	1321	25264	0096025 - BATIMENTS CLASSES HISTORIQUES	33000	33000	0096025	11 705,08 €
13	412	1321	26376	009002 - STADE DE RUGBY ORCHAMPS	33000	33000	009002	80 000,00 €
13	823	1321	22282	0010011-LUTTE CONTRE LA RENOUVEE DU JAPON	34000	34000	0010011	68 788,46 €
13	93	1321	26371	0012019 - CHAUFFERIE BOIS MALLARME	30900	30900	0012019	553 946,70 €
		<b>1321</b>	<b>de la nature 1321 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - ETAT ET ETABL. NATIONAUX : 1 062 024,75 €</b>					
13	025	1322	27761	006045 - MAISON DU PEUPLE	33000	33000	006045	243 935,00 €
13	322	1322	27772	0011001 - EP CITADELLE PATRIMOINE MONDIAL	33000	33000	0011001	21 810,00 €
13	324	1322	22237	006044D-VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE MUR ESCARP	33000	33000	006044D	20 805,38 €
13	324	1322	25046	006044E - VAUBAN-CITADELLE FRONT ROYAL DEMI LUNE 61	33000	33000	006044E	36 191,12 €
13	422	1322	27773	007038B - PÔLE DES TILLEULS REHABILITATION	33000	33000	007038B	303 604,00 €
13	824	1322	26299	003605I - PRU PLANOISE - SITE TRIPODE	30300	30300	003605I	63 600,00 €
13	824	1322	27760	006031 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS	30300	30300	006031	100 000,00 €
13	824	1322	27762	003605N - PRU PLANOISE - AMGTS SECTEUR FORUM	30300	30300	003605N	83 400,00 €
13	824	1322	27763	004813 - OPERATIONS D'ACCOMPAGNEMENT D'URBANISME	30300	30300	004813	33 400,00 €
13	824	1322	27764	003605M - PRU PLANOISE-ILOT OUEST	30300	30300	003605M	58 400,00 €
		<b>1322</b>	<b>Sous-total de la nature 1322 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES- REGIONS : 965 145,50 €</b>					
13	322	1323	27774	0011001 - EP CITADELLE PATRIMOINE MONDIAL	33000	33000	0011001	14 540,00 €
13	324	1323	23578	006044D-VAUBAN - CITADELLE FRONT ST ETIENNE MUR ESCARP	33000	33000	006044D	10 463,00 €
13	324	1323	23580	0082020A-TRAVAUX EGLISE SAINTE MADELEINE - RESTAURATION	33000	33000	0082020A	38 630,00 €
13	324	1323	25047	006044E - VAUBAN-CITADELLE FRONT ROYAL DEMI LUNE 61	33000	33000	006044E	31 688,00 €
13	823	1323	23605	0087024-AMENAGEMENT DE JARDINS FAMILIAUX	34000	34000	0087024	36 145,00 €
13	824	1323	25048	003605I - PRU PLANOISE-SITE TRIPODE	30300	30300	003605I	9 319,00 €
		<b>1323</b>	<b>Sous-total de la nature 1323 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - DEPARTEMENTS : 140 785,00 €</b>					
13	823	1327	25095	0010011 - LUTTE CONTRE LA RENOUVEE DU JAPON	34000	34000	0010011	47 675,53 €
		<b>1327</b>	<b>1327 SUBVENTIONS D'EQUIP. NON TRANSFERABLES - BUDGET COMMUNAUTAIRE FONDS STRUCTURELS : 47 675,53 €</b>					
13	64	1328	26361	00504 - DOMAINE DE L'ACTION SOCIALE	33000	33000	00504	15 000,00 €
13	823	1328	19278	005038-PARC URBAIN ORU PLANOISE	34000	34000	005038	70 228,64 €
13	824	1328	16715	003606-PRU CLAIRS SOLEILS	30100	30100	003606	156 090,80 €
13	824	1328	23534	003605I-PRU PLANOISE - SITE TRIPODE	30300	30300	003605I	492 381,62 €
13	824	1328	27591	003605K - PRU PLANOISE-RUE DE COLOGNE	30100	30100	003605K	132 066,20 €
13	824	1328	27592	003605J - PRU PLANOISE - LIAIS IDF/COLOGNE COLLEGE	30300	30300	003605J	202 300,00 €
		<b>1328</b>	<b>Sous-total de la nature 1328 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES - AUTRES : 1 068 067,26 €</b>					
<b>13</b>	<b>Sous-total du chapitre 13 : 3 283 698,04 €</b>							
Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
16	01	1641	15881	EMPRUNTS EN EUROS	20200	20200		10 690 878,00 €
		<b>1641</b>	<b>Sous-total de la nature 1641 EMPRUNTS EN EUROS : 10 690 878,00 €</b>					
<b>16</b>	<b>Sous-total du chapitre 16 : 10 690 878,00 €</b>							
Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
27	213	27636	23511	CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES	21100	21100		150 000,00 €
		<b>27636</b>	<b>Sous-total de la nature 27636 CREANCES SUR CCAS ET CAISSE DES ECOLES : 150 000,00 €</b>					
<b>27</b>	<b>Sous-total du chapitre 27 : 150 000,00 €</b>							
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>14 124 576,04 €</b>

Collectivité VILLE DE BESANCON  
Exercice budgétaire 2015

**ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A  
LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014**

Budget BUDGET EAU  
Section INVESTISSEMENT  
Sens DEPENSE

Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
20		2031	13565	00E8017-BARRAGE DE CHENECEY - CREATION D'UNE PASSE A P	36100	36100	00E8017	9 954,00 €
20		2031	14574	00E95017-PERIMETRE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	36100	36100	00E95017	15 300,00 €
20		2031	14575	00E512 - DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	16 630,00 €
		2031		<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 41 884,00 €</i>				
20		2051	12546	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	279,66 €
		2051		<i>Sous-total de la nature 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES : 279,66 €</i>				
20				<i>Sous-total du chapitre 20 : 42 163,66 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
21		21311	7381	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	37 575,83 €
		21311		<i>Sous-total de la nature 21311 BATIMENTS D'EXPLOITATION : 37 575,83 €</i>				
21		21351	7382	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	23 200,00 €
		21351		<i>Sous-total de la nature 21351 BAT. D'EXPLOIT. INSTAL. GENERALES - AGENCEMENTS - AMENAG. DES CONST. : 23 200,00 €</i>				
21		21531	7384	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	2 422,25 €
21		21531	7385	00E6004-EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS	36100	36100	00E6004	19 431,83 €
21		21531	9491	00E9003-TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	36100	36100	00E9003	79 912,52 €
		21531		<i>Sous-total de la nature 21531 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU : 101 766,60 €</i>				
21		2154	7386	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	19 575,03 €
		2154		<i>Sous-total de la nature 2154 MATERIEL INDUSTRIEL : 19 575,03 €</i>				
21		21561	7387	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	2 860,00 €
		21561		<i>Sous-total de la nature 21561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - MAT. SPECIFIQUE D'EXPLOITATION : 2 860,00 €</i>				
21		2182	7388	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	50 131,05 €
		2182		<i>Sous-total de la nature 2182 MATERIEL DE TRANSPORT : 50 131,05 €</i>				
21		2183	7389	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	2 734,85 €
		2183		<i>Sous-total de la nature 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE : 2 734,85 €</i>				
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 237 843,36 €</i>				
Imputation					Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	Opération	
23		2315	7393	00E4804-MISE EN CONFORMITE STATION CHENECEY	36100	36100	00E4804	631 119,91 €
23		2315	7395	00E5004-ADDUCTION D'EAU DE NOVILLARS	36100	36100	00E5004	7 078,30 €
23		2315	7404	00E94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN	36100	36100	00E94034	79 168,40 €
23		2315	7405	00E95017-PERIMETRE DE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	36100	36100	00E95017	36 052,00 €
23		2315	7406	00E96047-SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ETIndustr. BE	36100	36100	00E96047	93 350,00 €
23		2315	8465	00E85701-GESTION CENTRALISEE DES INSTALLATIONS	36100	36100	00E85701	4 340,00 €
23		2315	11518	00E8025L-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - TRISTAN 30300	30300	30300	00E8025L	6 992,41 €
23		2315	13567	00E13011 - TRANSPORT EN SITE PROPRE BOULOIE CAMPUS	36100	36100	00E13011	100 000,00 €
		2315		<i>Sous-total de la nature 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES : 958 101,02 €</i>				
23				<i>Sous-total du chapitre 23 : 958 101,02 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>1 238 108,04 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET EAU
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
13		13111	7361	00E5002-RENOVATION DES BRANCHEMENTS PLOMB	36100	36100	00E5002	27 440,00 €
13		13111	7363	00E95017-PERIMETRE DE PROTECTION ARCIER ET CHENECEY	36100	36100	00E95017	23 420,00 €
		13111		<i>Sous-total de la nature 13111 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU : 50 860,00 €</i>				
13		1315	7365	00E94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN	36100	36100	00E94034	38 000,83 €
		1315		<i>Sous-total de la nature 1315 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES : 38 000,83 €</i>				
13				<i>Sous-total du chapitre 13 : 88 860,83 €</i>				
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
16		1641	7369	00E512-DOMAINE DE L'EAU	36100	36100	00E512	560 000,00 €
		1641		<i>Sous-total de la nature 1641 EMPRUNTS EN EUROS : 560 000,00 €</i>				
16				<i>Sous-total du chapitre 16 : 560 000,00 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>648 860,83 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ASSAINISSEMENT
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
20		2031	11595	00A11017-PROJET DE SITE PORT DOUVOT	36200	36200	00A11017	4 200,00 €
20		2031	11596	00A85801-PLAN D'EPANDAGE DES BOUES	36200	36200	00A85801	11 440,00 €
20		2031	14651	00A14008 - PROJET DE SITE PORT DOUVOT BATIMENT	36200	36200	00A14008	20 050,00 €
20		2031	14657	00A513 - DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	5 791,00 €
		<b>2031</b>			<i>Sous-total de la nature 2031 FRAIS D'ETUDES : 41 481,00 €</i>			
20		2051	12605	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	559,32 €
		<b>2051</b>			<i>Sous-total de la nature 2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES : 559,32 €</i>			
<b>20</b>					<i>Sous-total du chapitre 20 : 42 040,32 €</i>			
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
21		21311	13635	00A513 - DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	10 925,73 €
		<b>21311</b>			<i>Sous-total de la nature 21311 BATIMENTS D'EXPLOITATION : 10 925,73 €</i>			
21		21351	10567	00A86800-TRAVAUX NEUFS - GROSSES REPARATIONS A LA STAT	36200	36200	00A86800	15 436,80 €
21		21351	11598	00A11017-PROJET DE SITE PORT DOUVOT	36200	36200	00A11017	217 262,63 €
21		21351	12614	00A513 - DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	2 614,68 €
		<b>21351</b>			<i>Sous-total de la nature 21351 INSTALLATIONS GENERALES - BATIMENTS D'EXPLOITATION : 235 314,11 €</i>			
21		21532	9527	00A9003-TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	30300	30300	00A9003	15 702,21 €
21		21532	9538	00A6004-EXECUTION DES BRANCHEMENTS NEUFS	36200	36200	00A6004	27 980,35 €
21		21532	9540	00A9003-TRAVAUX ANNUELS RESEAUX	36200	36200	00A9003	253 400,32 €
		<b>21532</b>			<i>Sous-total de la nature 21532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : 297 082,88 €</i>			
21		2154	7437	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	63 634,65 €
		<b>2154</b>			<i>Sous-total de la nature 2154 MATERIEL INDUSTRIEL : 63 634,65 €</i>			
21		2182	7439	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	3 956,40 €
		<b>2182</b>			<i>Sous-total de la nature 2182 MATERIEL DE TRANSPORT : 3 956,40 €</i>			
21		2183	7440	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	1 861,00 €
		<b>2183</b>			<i>Sous-total de la nature 2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE : 1 861,00 €</i>			
21		2184	7441	00A513-DOMAINE DE L'ASSAINISSEMENT	36200	36200	00A513	249,85 €
		<b>2184</b>			<i>Sous-total de la nature 2184 MOBILIER : 249,85 €</i>			
<b>21</b>					<i>Sous-total du chapitre 21 : 613 024,62 €</i>			
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
23		2315	7345	00A94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN	30300	30300	00A94034	188 062,12 €
23		2315	7346	00A96047-SYNDICAT MIXTE PARC SCIENTIFIQUE ETIndustr. BE	30300	30300	00A96047	70 000,00 €
23		2315	7450	00A89117-TRAVAUX NEUFS, REHABILITATION RESEAU	36200	36200	00A89117	50 215,04 €
23		2315	10553	00A8025A-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - BOULEV	30300	30300	00A8025A	10 388,74 €
23		2315	10554	00A8025F-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - BASSIN I	30300	30300	00A8025F	189 836,52 €
23		2315	10569	00A8025-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP	36200	36200	00A8025	94 004,28 €
23		2315	11576	00A8025L-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP - TRISTAN	30300	30300	00A8025L	46 000,00 €
23		2315	14653	00A14009 - PROJET DE SITE PORT DOUVOT METHANISATION	36200	36200	00A14009	269 845,29 €
		<b>2315</b>			<i>Sous-total de la nature 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUT. TECHNIQUES : 918 351,99 €</i>			
<b>23</b>					<i>Sous-total du chapitre 23 : 918 351,99 €</i>			
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>1 573 416,93 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ASSAINISSEMENT
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
13		13111	12612 00A8025F	TCSP - BASSIN MERMOZ	30300	30300	00A8025F	216 398,00 €
		13111	<i>Sous-total de la nature 13111 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT- AGENCE DE L'EAU : 216 398,00 €</i>					
13		1315	12610 00A94034	ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE	30300	30300	00A94034	90 177,00 €
		1315	<i>Sous-total de la nature 1315 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES : 90 177,00 €</i>					
13	<i>Sous-total du chapitre 13 : 306 575,00 €</i>							
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
16		1641	13643 00A89117	TRAVAUX NEUFS, REHABILITATION RESEAU	36200	36200	00A89117	287 968,00 €
		1641	<i>Sous-total de la nature 1641 EMPRUNTS EN EUROS : 287 968,00 €</i>					
16	<i>Sous-total du chapitre 16 : 287 968,00 €</i>							
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>594 543,00 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET FORETS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation Libellé	Service			Montant voté
					Gest.	Util.	Opération	
21		2128	7289	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	11 619,20 €
		2128		<i>Sous-total de la nature 2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS : 11 619,20 €</i>				
21		2152	7292	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	167,70 €
		2152		<i>Sous-total de la nature 2152 IMMOB. CORPORELLES - INSTALLATIONS DE VOIRIE : 167,70 €</i>				
21		2158	7293	00F514-DOMAINE DES FORETS COMMUNALES	34000	34000	00F514	3 086,44 €
		2158		<i>Sous-total de la nature 2158 AUTRES INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 3 086,44 €</i>				
21				<i>Sous-total du chapitre 21 : 14 873,34 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>14 873,34 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA CHAMPS MONTANTS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
27		276358	10050	00M10009	CESSION TERRAINS AU SYBERT	30100	30100	00M10009	66 199,00 €
		276358			<i>Sous-total de la nature 276358 CREANCES SUR DES AUTRES GROUPEMENTS : 66 199,00 €</i>				
27									<i>Sous-total du chapitre 27 : 66 199,00 €</i>
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>									<b>66 199,00 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA CHAMPS MONTANTS
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
27		276358	10051	00M10009	CESSION TERRAINS AU SYBERT	30100	30100	00M10009	66 199,00 €
		276358			<i>Sous-total de la nature 276358 CREANCES SUR DES AUTRES GROUPEMENTS : 66 199,00 €</i>				
27									<i>Sous-total du chapitre 27 : 66 199,00 €</i>
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>									<b>66 199,00 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET CHAUFFAGE URBAIN
Section	INVESTISSEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation		Service			Montant voté
				Libellé		Gest.	Util.	Opération	
23		2313	3102	00C2605-CHAUFFERIE BOIS CHAUFFAGE URBAIN		30900	30900	00C2605	35 293,88 €
23		2313	6186	00C10003-CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE CHAUFFAGE		30900	30900	00C10003	1 406 141,09 €
		<b>2313</b>							<i>Sous-total de la nature 2313 CONSTRUCTIONS : 1 441 434,97 €</i>
23		2315	3107	00C3605-PRU PLANOISE		30900	30900	00C3605	305 566,61 €
23		2315	3109	00C5057-ADAPTATION CONFORMITE (30 ans)		30900	30900	00C5057	740 898,45 €
23		2315	3111	00C6794-ADAPTATION CONFORMITE (15 ANS)		30900	30900	00C6794	61 908,00 €
23		2315	3115	00C94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN		30900	30900	00C94034	149 485,66 €
23		2315	5178	00C8025-AMENAGEMENTS ACCOMPAGNEMENT TCSP		30900	30900	00C8025	5 112,00 €
		<b>2315</b>							<i>Sous-total de la nature 2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES : 1 262 970,72 €</i>
<b>23</b>									<i>Sous-total du chapitre 23 : 2 704 405,69 €</i>
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN INVESTISSEMENT</b>									<b>2 704 405,69 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET CHAUFFAGE URBAIN
Section	INVESTISSEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
13		1311	6181	00C94034-ZAC HAUTS DU CHAZAL - POLE SANTE (SECTEUR J MIN	30900	30900	00C94034	940 500,00 €
13		1311	7191	00C3605-PRU PLANOISE	30900	30900	00C3605	195 000,00 €
13		1311	8197	00C10003-CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE CHAUFFAGE	30900	30900	00C10003	2 186 015,10 €
		1311		<i>Sous-total de la nature 1311 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT : 3 321 515,10 €</i>				
13		1313	9212	CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE	30900	30900	00C10003	160 000,00 €
		1313		<i>Sous-total de la nature 1313 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - DEPARTEMENTS : 160 000,00 €</i>				
13		1318	3084	00C3605-PRU PLANOISE	30900	30900	00C3605	48 739,88 €
13		1318	6185	00C10008-FRAIS RACCORDEMENT CHAUFFAGE URBAIN	30900	30900	00C10008	54 456,94 €
		1318		<i>Sous-total de la nature 1318 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - AUTRES : 103 196,82 €</i>				
13				<i>Sous-total du chapitre 13 : 3 584 711,92 €</i>				
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
16		1641	8208	00C10003 - CONSTRUCTION NOUVELLE CHAUFFERIE	30900	30900	00C10003	387 714,00 €
		1641		<i>Sous-total de la nature 1641 EMPRUNTS EN EUROS : 387 714,00 €</i>				
16				<i>Sous-total du chapitre 16 : 387 714,00 €</i>				
Imputation				Service			Montant voté	
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.		Opération
27		2762	3119	00C5059-CHAUFFAGE URBAIN	30900	30900	00C5059	430 014,00 €
		2762		<i>Sous-total de la nature 2762 CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE T.V.A. : 430 014,00 €</i>				
27				<i>Sous-total du chapitre 27 : 430 014,00 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN INVESTISSEMENT</b>								<b>4 402 439,92 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA CHAMPS MONTANTS
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Imputation				Service			Montant voté
Chap	Fct	Nature	n°LC	Libellé	Gest.	Util.	
011		605	7048	ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	30300	30300	61 249,12 €
		605		<i>Sous-total de la nature 605 ACHAT MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX : 61 249,12 €</i>			
011				<i>Sous-total du chapitre 011 : 61 249,12 €</i>			
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT</b>							<b>61 249,12 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA CHAMPS MONTANTS
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
70		7015		7047	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		66 198,54 €
		7015		<i>Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES : 66 198,54 €</i>					
70				<i>Sous-total du chapitre 70 : 66 198,54 €</i>					
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>66 198,54 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA THOMAS EDISON
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
011		605	6041		MATERIELS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	30300	30300		109 793,82 €
		605			<i>Sous-total de la nature 605 MATERIELS EQUIPEMENTS ET TRAVAUX : 109 793,82 €</i>				
011		608	6042		FRAIS ACCESSOIRES	30300	30300		1 880,00 €
		608			<i>Sous-total de la nature 608 FRAIS ACCESSOIRES : 1 880,00 €</i>				
011					<i>Sous-total du chapitre 011 : 111 673,82 €</i>				
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>111 673,82 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA THOMAS EDISON
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	RECETTE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation		Service			Montant voté
				Libellé	Gest.	Util.	Opération		
70		7015	6040	VENTES DE TERRAINS AMENAGES		30100	30100		212 887,00 €
		7015		<i>Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES : 212 887,00 €</i>					
70				<i>Sous-total du chapitre 70 : 212 887,00 €</i>					
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>212 887,00 €</b>

Collectivité	VILLE DE BESANCON
Exercice budgétaire	2015
Budget	BUDGET ZA MADELEINE BRES
Section	FONCTIONNEMENT
Sens	DEPENSE

<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation		Service			Montant voté
				Libellé		Gest.	Util.	Opération	
011		6045		1003	ACHATS ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES (TERRAINS A AMEN.	30300	30300		10 000,00 €
		6045		<i>Sous-total de la nature 6045 ACHATS ETUDES, PRESTATIONS DE SERVICES (TERRAINS A AMENAGER) : 10 000,00 €</i>					
011		605		1004	ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	30300	30300		113 249,33 €
		605		<i>Sous-total de la nature 605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX : 113 249,33 €</i>					
011		608		1005	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	30300	30300		10 000,00 €
		608		<i>Sous-total de la nature 608 FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT : 10 000,00 €</i>					
011				<i>Sous-total du chapitre 011 : 133 249,33 €</i>					
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES DEPENSES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>133 249,33 €</b>

<b>Collectivité</b>	VILLE DE BESANCON
<b>Exercice budgétaire</b>	2015
<b>Budget</b>	BUDGET ZA MADELEINE BRES
<b>Section</b>	FONCTIONNEMENT
<b>Sens</b>	RECETTE

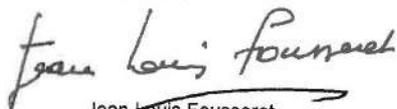
<b>ETAT DES REPORTS VOTES PAR IMPUTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2 014</b>
---

Chap	Fct	Nature	n°LC	Imputation	Libellé	Service			Montant voté
						Gest.	Util.	Opération	
70		7015		1002	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	30100	30100		495 900,00 €
		7015		<i>Sous-total de la nature 7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES : 495 900,00 €</i>					
70				<i>Sous-total du chapitre 70 : 495 900,00 €</i>					
<b>TOTAL DES REPORTS POUR LES RECETTES EN FONCTIONNEMENT</b>									<b>495 900,00 €</b>

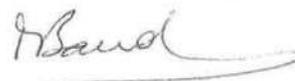
Ville de Besançon

RECAPITULATIF DES DEPENSES ENGAGEES NON MANDATEES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014

INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	
INVESTISSEMENT .....	14 949 027,13
BUDGET EAU	
INVESTISSEMENT .....	1 238 108,04
BUDGET ASSAINISSEMENT	
INVESTISSEMENT .....	1 573 416,93
BUDGET FORETS	
INVESTISSEMENT .....	14 873,34
BUDGET CHAMPS MONTANTS	
INVESTISSEMENT .....	66 199,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	
INVESTISSEMENT .....	2 704 405,69
<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>20 546 030,13</b>
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	
FONCTIONNEMENT .....	61 249,12
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	
FONCTIONNEMENT .....	111 673,82
ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES	
FONCTIONNEMENT .....	133 249,33
<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>306 172,27</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 852 202,40</b>

Besançon, le - 8 JAN, 2015  
M. le Maire,Jean-Louis Fousseret  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Grand Besançon

Madame la Cheffe de Service Comptable,



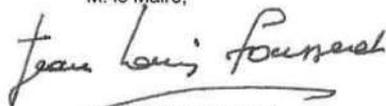
Monique BAUDRAS

Ville de Besançon

**RECAPITULATIF DES RECETTES ENGAGEES NON MANDATEES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2014**

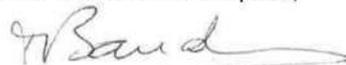
INTITULE	MONTANT
BUDGET PRINCIPAL	
INVESTISSEMENT .....	14 124 576,04
BUDGET EAU	
INVESTISSEMENT .....	648 860,83
BUDGET ASSAINISSEMENT	
INVESTISSEMENT .....	594 543,00
BUDGET CHAMPS MONTANTS	
INVESTISSEMENT .....	66 199,00
BUDGET CHAUFFAGE URBAIN	
INVESTISSEMENT .....	4 402 439,92
<b>Sous-total INVESTISSEMENT</b>	<b>19 836 618,79</b>
ZONE D'ACTIVITES CHAMPS MONTANTS	
FONCTIONNEMENT .....	66 198,54
ZONE D'ACTIVITES THOMAS EDISON	
FONCTIONNEMENT .....	212 887,00
ZONE D'ACTIVITES MADELEINE BRES	
FONCTIONNEMENT .....	495 900,00
<b>Sous-total FONCTIONNEMENT</b>	<b>774 985,54</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 611 604,33</b>

Besançon, le - 8 JAN. 2015  
M. le Maire,



Jean-Louis Fousseret  
Président de la Communauté d'Agglomération  
du Grand Besançon

Madame la Cheffe de Service Comptable,



Monique BAUDRAS

«**M. LE MAIRE** : Je vais essayer d'être rapide en vous redisant que bien sûr ce Compte Administratif c'est un budget de transition que nous avons donc adopté le 17 avril 2014 qui constituait la transition entre 2 mandats : budget voté effectivement par l'ancienne équipe et mise en place par la nouvelle équipe. On sait que 2014 a également été une transition importante en matière de contexte économique.

Je désigne Mme DARD pour présider. Danielle, tu acceptes de présider ?

**Mme Danielle DARD** : Oui Monsieur le Maire, merci. Je vous redonne la parole Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE** : Merci et je quitterai la salle pour le vote comme le veut la tradition. Et c'est vrai que 2014 a constitué aussi une transition au niveau des finances publiques avec l'ensemble des baisses que nous avons connues, que nous allons continuer à connaître, on va faire certainement des grands dégagements là-dessus, avant vous le dénonciez, maintenant vous ne le dénoncez pas, avant je le dénonçais et je continue à le dénoncer aujourd'hui. Simplement je module un peu en disant que si ces efforts n'avaient pas été faits notre pays serait aujourd'hui au bord du gouffre, si ce n'est dans le gouffre, comme l'est actuellement la Grèce où là on se rend compte d'ailleurs que toutes les solutions miracle, quand on est confronté aux faits, ça devient beaucoup moins facile à mettre en application quand on est au Gouvernement que lorsque l'on est sur une estrade mais j'arrête là parce que je ferais ensuite de la politique, ce que je ne veux pas faire.

**M. Christophe LIME** : Ce n'est pas le genre !

**M. LE MAIRE** : Non, ce n'est pas le genre, tu le sais bien... mais venant de la part de Christophe LIME, permettez-moi de sourire, on est d'accord ! Il y en a deux qui ne font jamais de politique ici, c'est Christophe LIME et moi, tout comme Jacques GROSPERRIN, jamais de politique, ni BONNET, ni GONON, on ne fait pas de politique.

J'en reviens donc simplement pour cette année de transition pour les finances publiques, vous le voyez, on a perdu effectivement beaucoup de dotations. Cela a été confirmé en avril 2014, il y a un plan d'économies de 50 milliards d'euros à l'horizon 2017 dont 11 milliards d'euros pour les collectivités locales. Petit élément favorable quand même c'est que le mouvement de redressement des finances publiques semble en marche puisqu'il y a un déficit public de 4 % du PIB en 2014, il a été prévu donc à 4,5. On rappellera simplement les dates, -toujours sans faire de politique- en 2009 c'était 7 % du PIB, c'est la vérité. Il est vrai aussi, parce qu'il faut dire les choses, que si ces signaux vont dans la bonne direction, moi je ne peux pas m'en satisfaire totalement parce que le principal effort vient des collectivités et de la Sécurité Sociale puisque leur besoin de financement passe de 8,5 milliards en 2013 à 4,5 milliards en 2014 tandis que celui de l'Etat continue d'augmenter. Par rapport au déficit de l'Etat, je crois qu'il faut être clair, je l'ai dit déjà hier soir et je vais le répéter ce soir ici au Conseil Municipal, Gabriel BAULIEU le dit assez souvent, je crois que depuis 30, 35, 36 ans on a vécu au-dessus de nos moyens et qu'aujourd'hui on est arrivé à une nouvelle période où effectivement il faudra faire les choses autrement ou entre autres, d'ailleurs, considérer que les collectivités publiques ne peuvent pas toujours tout faire, tout payer et être présentes partout. Ce message-là va être un peu dur quand même à faire passer parce que quand on était dans des périodes de pleine croissance, on a pris beaucoup de compétences, beaucoup de responsabilités, on s'est tous habitué à un certain confort et aujourd'hui ça va devenir beaucoup plus compliqué.

Alors 2014 a marqué pour la Ville un premier resserrement des contraintes puisqu'on avait quand même une baisse des dotations de l'Etat de 1,7 million. Pour autant les résultats sont conformes tant aux engagements que l'on avait pris sur le mandat qu'à notre cadrage budgétaire pluriannuel, dans le respect là aussi de nos indicateurs de pilotage financier. On s'était, pour le dernier mandat, engagé à limiter l'évolution des taux de fiscalité en-deçà de l'inflation. Résultat : ils n'ont évolué que de 0,57 en moyenne tandis que l'inflation a été de 1,4 %. Beaucoup de villes de la même taille que Besançon ont d'ailleurs eu une augmentation beaucoup plus importante que nous. On s'était aussi engagé à développer un programme exceptionnel d'investissement en limitant l'endettement, c'est chose faite, la Ville n'est pas très endettée, vous le savez, elle l'était de 4,2 en moyenne sur la période 2008-2014 et on est donc très très en-dessous des 8 ans qui est la mesure communément acceptée pour dire que jusqu'à 8 années de

désendettement c'est correct, mais nous on est à la moitié. Ça a un peu augmenté, on a connu des moments où on était à 3,5 - 3,6, mais on est encore largement bien placé et c'est vrai aussi que le niveau d'investissement est d'ailleurs resté au-dessus de la moyenne en 2014, ça doit être 49,1 millions d'euros.

On s'était aussi engagé à maîtriser le fonctionnement, je crois qu'on l'a fait. Je remercie à cet instant les services municipaux qui ont fait de gros efforts pour continuer à faire des dépenses en moins. Des gros efforts ont été faits puisque les dépenses de fonctionnement n'auront augmenté que de 0,1 % tout en mettant en œuvre cependant la poursuite de la réforme des rythmes scolaires, en accueillant entre autres le Tour de France. Tout cela est le résultat d'engagements fermes et d'efforts continus dans la gestion dont nous sommes habitués ici depuis longtemps. Alors c'est vrai qu'on dit de faire des efforts de fonctionnement, je réponds «oui» mais depuis des années on le fait et ce n'est pas facile parce qu'il y a un moment où quand on serre trop la vis effectivement on arrive à baisser la qualité du service public. Pour l'instant, nous avons pu tenir, combien de temps pourrons-nous le faire ? C'est une autre question.

Que montre le CA 2014 ? Il montre une situation financière saine, une sécurité budgétaire préservée, une maîtrise de nos postes et les ratios comparatifs avec les villes de notre strate le confirment. L'année 2014 a été riche en réalisations, concernant le développement de la Ville le tramway a complètement changé la Ville et c'est l'Agglomération qui en a eu la maîtrise d'ouvrage, mais la Ville a largement contribué, par ses 20 millions d'euros de subventions et par les travaux d'aménagement, à cette nouvelle image de la Ville. Deux nouveaux chantiers ont été également ouverts, ce sont les discussions avec l'Etat et la Région pour l'inauguration du CPER et il y a aussi ce que l'on a fait au niveau de l'Université de Besançon au sein de la COMUE Bourgogne - Franche-Comté et je pense que là-dessus Emmanuel DUMONT est totalement d'accord avec moi. Il y a aussi ce que l'on a fait au niveau de l'Université de Châteaufarine, ce que nous avons fait aussi au niveau de l'IRFC, l'Institut Régional Fédératif de Cancérologie dont nous recevrons les clés début juillet je crois et qui sera ouvert en septembre - octobre.

Dans le domaine éducatif, l'année 2014 a été marquée par la réforme des rythmes scolaires au titre de la rentrée 2014-2015. Vous vous souvenez que l'on avait décidé de prendre un an parce que ça nous paraissait compliqué, on ne s'était pas trompé, c'est d'ailleurs toujours compliqué mais là on a choisi le pragmatisme et l'échange. Des comités de suivi se tiennent régulièrement avec les parents, les enseignants, l'Education Nationale et nous allons là encore continuer à travailler dans cette direction pour améliorer le dispositif car il est important que nos enfants, dans nos écoles, soient bien accueillis. Il y a toute la partie immobilière sur laquelle nous sommes très attentifs mais il y a aussi le reste, il y a une partie Education Nationale et le reste c'est de la responsabilité de la Ville.

Les politiques sociales, on vient de le voir, restent une priorité majeure de la Ville avec le rôle confié au CCAS, soutenu par la Ville au travers de subventions de fonctionnement annuelles de plus de 10 millions d'euros et depuis 2014 le CCAS travaille à une redéfinition et à une actualisation de son projet social qui sera approuvé, tu l'as dit, en 2015. L'ABS que tu viens de nous présenter confirme malheureusement que tout cela est d'actualité, terriblement d'actualité et qu'il y a de véritables enjeux de cohésion sociale et que la demande sociale, je ne dirais pas qu'elle explose mais elle est toujours très présente et en tout cas en augmentation. Je ne veux pas trop rentrer dans le détail parce que je sais qu'il est déjà tard, vous allez vouloir vous exprimer et là on est déjà parti sur à peu près 23 h - minuit ce soir donc je vais abrégé cela parce que vous le savez j'ai plutôt envie de répondre à vos questions si vous en avez.

Donc, autre objectif omniprésent dans la construction du budget 2014, la qualité de la vie. C'est une problématique qui est très transversale qui est un de nos objectifs et c'est aussi une des spécificités de Besançon qui font que Besançon est une ville qui globalement, au niveau national, est bien vue. Quand j'en parle avec des journalistes ils me disent -pour ceux qui ne connaissaient pas- «c'est merveilleux, on regrette de ne pas connaître» et ils le découvrent et pour ceux qui connaissent, ils reviennent donc régulièrement. On a beaucoup travaillé pour la protection de la biodiversité, le respect des lieux de vie, l'usage des modes doux, etc. etc., nos éco-quartiers commencent à se développer, ils vont démarrer leur développement à Vauban, aux Vaïtes. On a modernisé nos réseaux en accompagnement des travaux du tramway. On continue à moderniser la station de Port Douvot, bref on essaie de rester dans le jeu et on y arrive. Et la tranquillité publique c'est aussi un des objectifs essentiels de notre Municipalité, on en a parlé

ce soir avec effectivement l'armement de nos policiers et aussi la collaboration renforcée avec la Police Nationale par la signature d'une convention.

Et il y a aussi bien sûr la culture, le sport et les autres politiques municipales avec leurs différentes déclinaisons que je pourrais citer mais que vous connaissez et que je citerai peut-être dans le cadre du débat si vous le souhaitez.

La politique sportive -un petit passage- ça reste une de nos problématiques, une de nos grandes réflexions et je crois qu'Abdel travaille bien sur ce sujet et que là aussi nous avons développé le partenariat avec les autres collectivités tout comme d'ailleurs dans le domaine culturel avec le développement des passerelles, notamment dans le cadre du contrat de ville et dans l'amélioration des rythmes scolaires.

Au-delà de ces politiques qui sont emblématiques, la Ville a poursuivi son action dans tous ces domaines d'intervention en améliorant le service rendu aux usagers même si c'est compliqué et on peut espérer que le rapprochement entre la Ville et l'Agglomération, initié depuis plusieurs années, va pouvoir continuer à se poursuivre et qu'il nous permettra d'être encore beaucoup plus efficace qu'il ne l'a été.

Alors vous allez me dire : «c'est tout Monsieur le Maire ?» D'abord c'est un compte administratif, ce n'est pas un budget. Ce que je vais vous dire quand même, il y a un sujet qui m'interroge beaucoup, on l'a un peu évoqué hier soir en réunion d'Agglomération. On est dans une période de restriction des crédits, on est parallèlement dans une période de fusion des régions, donc plus que jamais il va falloir veiller à ce que notre ville, notre agglomération reste attractive. Alors que les crédits n'ont jamais été aussi rares, comment continuer à investir dans des équipements ou des actions emblématiques ? Dominique SCHAUSS me regarde donc je pense à l'Université par exemple. Françoise PRESSE me regarde aussi, l'environnement, la qualité de la vie, donc il y a un dilemme, c'est que l'on a de moins en moins d'argent et on a de plus en plus besoin d'exister et d'avoir effectivement des équipements qui permettent à l'Agglomération du Grand Besançon de conserver son attractivité. Ça c'est un des grands sujets que l'on va devoir traiter dans les mois et les années à venir, tant à la Ville qu'à l'Agglomération puisqu'à la Ville et à l'Agglomération les finances sont contraintes mais on doit trouver des solutions parce que l'on ne peut pas accepter que Besançon devienne un jour une sous-préfecture -ce n'est pas moi qui ai employé le terme- mais en tout cas sachez que c'est quelque chose que je n'accepterai jamais.

Donc comment faire ici au niveau de la Ville, au niveau de l'Agglomération, plus beaucoup d'argent, pas de possibilité d'augmenter les impôts, tout augmente et pourtant il faut faire. Donc que faire ? Il faut bien choisir. Il faudra bien choisir, bien établir ces priorités et c'est un peu ça ma conclusion, plus que l'énumération des chiffres que vous pouvez voir dans le document que l'on vous a remis. Comment faire ? La question est posée.

Michel, tu vas détailler les chiffres plus que moi.

**M. Michel LOYAT** : Merci Monsieur le Maire.

**M. LE MAIRE** : Et tu vas être aussi rapide que moi.

**M. Michel LOYAT** : Dans cette deuxième partie de présentation je vais souligner les principaux chiffres et équilibres du Compte Administratif. Vous aurez à l'écran une comparaison des dépenses du Compte Administratif 2014 pour le budget général avec le Compte Administratif 2013. Les dépenses réelles du budget général se sont élevées à 246 millions d'euros, en baisse de 3,5 millions d'euros par rapport au Compte Administratif 2013. Cette baisse porte essentiellement sur les dépenses d'équipement qui passent de 67 millions à 60,8 millions, soit une baisse de 6,4 millions d'euros, diminution qui concerne principalement le budget principal. En revanche le budget annexe Chauffage Urbain, lui, connaît en 2014 une hausse de 2,4 millions pour l'investissement avec la réalisation de la nouvelle chaufferie de Planoise.

En fonctionnement, le budget général se caractérise par une grande stabilité puisqu'il y a une augmentation simplement de 0,1 %. Les dépenses réelles de fonctionnement sont pleinement maîtrisées à 168 millions d'euros, en-deçà même de l'inflation qui était pourtant faible en 2014.

En investissement, tous budgets confondus, les dépenses ont été réalisées en 2014 à hauteur de 77,6 millions d'euros, sur ce total les dépenses d'équipement directes et indirectes représentent 60,8 millions d'euros auxquels il convient d'ajouter les dépenses, les travaux en régie sur les différents budgets, donc si on ajoute cela donne 64,2 millions d'euros en 2014, montant qui est important pour le développement économique et pour soutenir l'emploi. C'est un chiffre qui est important, plus faible certes que les deux années précédentes mais qui étaient des années tout à fait exceptionnelles.

Vous avez maintenant une présentation de la répartition analytique des dépenses de fonctionnement et d'investissement réalisées en 2014 par politique publique, tous budgets confondus. Ce n'est pas complètement lisible mais vous l'avez dans votre rapport. Cette approche qui est interne à la Ville a une vocation informative, elle est destinée à compléter les données budgétaires. Si l'on prend en fonctionnement les diverses politiques publiques, on voit ressortir les principaux domaines d'intervention qui mobilisent le plus d'effectifs municipaux au service de la qualité du service public, du cadre de vie, donc de la proximité, de la famille, de l'enfance, de la jeunesse notamment. En investissement la répartition d'un exercice sur l'autre est moins stable qu'en fonctionnement, ce qui est assez logique compte tenu de la nature de l'investissement.

Revenons aux données budgétaires pour le budget principal. Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal s'élèvent au Compte Administratif 2014 à 153,6 M€ tandis que les recettes s'établissent à 188,4 M€, ce qui permet de dégager une épargne brute, y compris excédents reportés de 34,8 M€. Il y a un très léger recul par rapport à 2013 donc - 2 %, une baisse qui est limitée si on la compare à la baisse plus importante au niveau national et d'autre part une baisse logique quand le besoin de financement de l'investissement est plus faible que les années précédentes.

Quelques commentaires sur les principaux postes en recettes et en dépenses : l'année 2014 est marquée par une atonie des recettes réelles de fonctionnement avec même un très léger recul. Cela s'explique principalement par la première baisse des dotations de l'Etat dont on a déjà largement parlé donc là c'est - 1,7 M€ entre 2013 et 2014 mais également, et on l'a souligné, par un choix, celui de ne pas augmenter les taux de l'impôt. La fiscalité directe s'établit à 77,9 M€, une hausse modérée de 1,6 %, uniquement liée à la revalorisation forfaitaire des bases, 0,9 %, et leur évolution physique. La fiscalité indirecte représente 11,7 M€ avec une augmentation de 1,3 %. La fiscalité reversée par le Grand Besançon s'élève à 13,8 M€ dont 11,7 correspondant à l'attribution de compensation de la taxe professionnelle. Les dotations de l'Etat se montent à 40,8 M€, la Ville a reçu en 2014 : 8,2 M€ de subventions et participations extérieures. Le produit de cession des immobilisations reste élevé à 5 M€. Les dépenses réelles de fonctionnement sont quasi stables par rapport à 2013 puisqu'il y a simplement 0,1 % d'augmentation. Les dépenses de personnel permanent s'établissent à hauteur de 85 M€, soit une augmentation de 1,5 %, c'est dû en grande partie aux mesures nationales appliquées en 2014. A périmètre constant et hors mesures nationales l'évolution est ramenée à 0,4 %, ce qui montre la maîtrise importante de ces dépenses. Les charges financières représentent 3,5 M€, en baisse de 1,4 %. La Ville a su saisir l'opportunité en 2014 des taux bas pour un ré-endettement mesuré, conforme à la prospective. Les subventions versées représentent 24,2 M€, soit près de 16 % des dépenses de fonctionnement, en stabilité par rapport à 2013. Les dépenses à évolution constante ont été réalisées à hauteur de 22,2 M€ donc une nette baisse par rapport à 2013 de 5,5 % tout comme les crédits de services avec - 2 %. En investissement, pour terminer, les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 59,4 M€. Sur ce total les seules dépenses d'équipement représentaient 45 M€ auxquels s'ajoutent les travaux en régie à hauteur de 2,5 M€.

2014 constitue donc un retour progressif en 2 ans à un niveau normalisé d'investissement après le pic exceptionnel de 2012-2013. Pourtant, on le voit bien sur le graphique à l'écran, cette baisse prévue dans la prospective a été finalement limitée, le niveau de 2014 reste supérieur à la moyenne du mandat précédent. Nous le voyons, l'investissement local joue un rôle important dans le soutien à la croissance et à l'emploi. Pour cela nous avons profité d'une opportunité, les taux d'intérêt qui sont historiquement bas. La Ville a donc maintenu un niveau d'investissement conséquent tout en baissant les intérêts acquittés et en consolidant son fonds de roulement pour anticiper les incertitudes sur les années à venir. Si la Ville a poursuivi son ré-endettement, + 5 M€ conformément à nos prévisions, c'est toujours de façon maîtrisée. La Ville garde d'ailleurs un niveau d'endettement inférieur à la moyenne de sa strate : 1 046 € par habitant contre 1 059 € en 2013.

L'évolution rétrospective sur 10 ans que vous avez avec le graphique montre également que l'annuité de la dette est inférieure en 2014 à son niveau sur la période 2004 à 2007. Cette situation est d'autant plus satisfaisante que la dette de la Ville est à 100 % sécurisée. Concernant les autres recettes d'investissement, on constate l'augmentation du FCTVA en lien avec le niveau élevé d'investissement des années précédentes, le niveau des subventions reçues de nos partenaires monte à 7 M€. Enfin, en 2014 la Ville a perçu 1,3 M€ de produits d'amendes de police et 0,4 M€ de taxe d'aménagement.

Voilà, j'en ai terminé avec cette présentation chiffrée, Monsieur le Maire, je vous redonne la parole.

**M. LE MAIRE** : Très bien.

**Mme Danielle DARD** : Je vais rappeler les résultats définitifs de clôture tels que définis dans le rapport de présentation du Compte Administratif qui s'établissent en euros comme suit : Les premiers chiffres seront les résultats de la section d'investissement, les seconds, les résultats de la section de fonctionnement, les troisièmes les résultats globaux.

Donc le budget principal : - 15 561 503,99 €, 24 628 790,78 €, 9 067 286,79 €.

Budget de l'Eau : 33 458,06 €, 2 696 572,74 €, résultats globaux : 2 730 030,80 €.

Le budget Assainissement 639 736,45 €, 1 753 766,65 €, 2 393 503,10 €.

Pour le budget Service de Soins à Domicile aux Personnes Agées : 167 448,63 €, 14 388,36 €, 181 836,99 €.

Budget forêts communales : 159 812,15 €, 0 €, 159 812,15 €.

Budget zone d'activités Champs Montants : - 4 949 42 €, 0 €, - 4 949,42 €.

Budget zone d'activités Thomas Edison : - 101 213,18 €, 0 € en fonctionnement, - 101 213,18 €.

Budget Chauffage urbain : - 1 200 325,48 €, 1 907 055,30 € et 706 729,82 €.

Budget Archéologie Préventive : 61 332,92 €, 59 895,09 €, 121 228,01 €.

Budget de la Zone d'Activités Madeleine Brès : - 362 650,67 €, 0 € en fonctionnement ; - 362 650,67 €.

Totaux en euros, résultats de la section d'investissement : - 16 168 854,53 €, les résultats de la section de fonctionnement : 31 060 468,92 € et le résultat global : 14 891 614,39 €.

**M. LE MAIRE** : Voilà qui est précis.

**Mme Danielle DARD** : Y a-t-il des collègues qui désirent intervenir à propos du rapport qui vient d'être présenté ?

**M. Jacques GROSPERRIN** : Vous avez dit tout à l'heure «sans faire de politique» donc on ne fera pas de politique, on continuera dans ce sens-là. Juste une petite remarque néanmoins, rendons à l'Agglomération ce qui appartient à l'Agglomération, lorsque vous avez dit que la Ville a bien contribué, dans le cadre du tram -pour l'Agglo en tout cas c'est vrai- 20 millions, mais je pense que l'Agglo a bien contribué également. En tout cas en ce qui concerne ce Compte Administratif...

**M. LE MAIRE** : C'est ce que j'ai dit, Monsieur GROSPERRIN, pour ne pas qu'il y ait ambiguïté, j'avais précisé que c'était une maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération.

**M. Jacques GROSPERRIN** : Pour l'examen de ce Compte Administratif il est de tradition bien sûr de féliciter les services et je n'y manquerai pas. Je m'attendais à voir beaucoup de tableaux, beaucoup de chiffres, je n'ai pas été déçu, cela fait partie de ce travail et c'est bien. Il y a eu parfois des explications

littéraires qui ont pu apporter un plus vis-à-vis de ces chiffres qui sont souvent difficiles à intégrer, en tout cas à digérer mais il y avait en tout cas une masse d'informations caractéristiques et fortes sur laquelle on ne peut pas revenir sur la totalité.

Je voudrais quand même faire plusieurs remarques, tout d'abord sur la section de fonctionnement, en ce qui concerne le budget principal de la Ville. Ça a été dit, elle s'élève à 153 M€ en 2014, donc on constate une stabilité des dépenses courantes alors que le contexte budgétaire et financier exige néanmoins une diminution de ces dépenses. Une masse salariale toujours en hausse, outre l'augmentation très forte de la masse salariale liée au personnel vacataire, + 20 %, qui est certainement dévolue à la réforme des rythmes scolaires mais pas seulement, le personnel permanent connaît également une progression avec une augmentation qui passe de 83 M€ à 85 M€. Donc ça veut dire que ça représente à ce jour 55 % des dépenses réelles de fonctionnement. En ce qui concerne les autres dépenses de fonctionnement, elles sont globalement stables mais des efforts d'optimisation ne sont toujours pas visibles. On a constaté une baisse de l'épargne de gestion qui est passée de 30 M€ en 2012 à 27,7 en 2014. Or de véritables efforts de gestion auraient dû permettre de stabiliser cette épargne de gestion malgré la baisse, vous l'avez dit, des dotations de l'Etat. Donc les recettes réelles de fonctionnement montrent une certaine stabilité. On peut noter néanmoins, par rapport aux recettes de fonctionnement, une certaine atonie qui est expliquée dans le rapport par la stabilité des taux et la baisse des dotations. On aurait pu réfléchir sur une refacturation de certaines charges. De 2013 à 2014 par exemple, les produits d'exploitation et de gestion courante diminuent, ce qui montre un problème dans la perception de ces recettes ou une tarification peut-être inadaptée. Tous les leviers doivent être utilisés pour optimiser les recettes hors fiscalité.

En ce qui concerne la section d'investissement, ce rapport qualifie la baisse du niveau d'investissement de limitée mais elle s'élève malgré tout à 15 % entre 2013 et 2014 alors même que les dépenses de fonctionnement, elles, ne diminuent pas. Les dépenses d'équipement direct, hors subventions versées, s'élèvent à 30 M€ contre 40 en 2013, soit une chute de 26 %, ce qui veut dire que le montant de dépenses d'équipement brut par Bisontin passe de 360 € par habitant en 2013 à 274 € en 2014 soit une diminution de 24 %. Malgré cette baisse accentuée des dépenses d'investissement, l'emprunt contracté en 2014 se situe au même niveau que celui de 2013, ce qui signifie donc que la Ville a continué à s'endetter en 2014 pour un montant de 5 M€ alors même qu'elle avait coupé ses projets d'investissement. Donc pour nous cette évolution nous semble inquiétante car la Ville diminue ses investissements tout en poursuivant son ré-endettement au lieu de puiser les ressources dans son autofinancement pour investir pour les années à venir, on l'a vu dans d'autres collectivités. J'observe en effet que l'épargne nette subit un décrochage depuis 2012, passant de 15 M€ à 11 M€ en 2014 en deux années. La Ville a perdu un quart de son épargne nette qui doit lui permettre de financer ses projets bien sûr, c'est l'orientation de l'épargne nette dans ses projets structurants tout au long du mandat. De façon générale et pour conclure, en ce qui concerne l'épargne nette, la capacité de désendettement reste certes dans la moyenne de la strate, vous l'avez dit, mais leur évolution sur les deux dernières années est néanmoins inquiétante pour l'avenir si vous persistez dans cette voie. C'est pourquoi nous vous demandons à nouveau et avec insistance de revoir la politique financière de notre collectivité et c'est pour cela également que nous voterons contre.

**M. LE MAIRE :** Ce n'est pas vraiment une surprise. Le Compte Administratif c'est l'exactitude, je ne comprends pas, Monsieur GROSPELLIN, vous confondez avec le budget. Vous votez contre le budget je suis bien d'accord mais là on vous présente les résultats, ils sont conformes, vous voterez contre, on est d'accord mais ça voudrait dire que les comptes ne sont pas exacts, qu'ils ne sont pas sincères. Après vous faites comme vous voulez. Je ne vois plus de demandes d'interventions.

**Mme Danielle DARD :** Conformément à l'article L 2121.14 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie, Monsieur le Maire, de bien vouloir vous retirer pour permettre au Conseil Municipal de délibérer.

M. LE MAIRE quitte la salle.

Nous allons procéder au vote du Compte Administratif. Y a-t-il des oppositions ? 12. Y a-t-il des abstentions ? 2.